

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

**GHAZAOUET : MYSTÈRE  
AUTOUR DE LA DISPARITION  
D'UN CHALUTIER** P.5



**Côte d'Ivoire 3 - Algérie 1**

# AMÈRE ÉLIMINATION

P.20



Ph.: APS

## Les syndicats de l'éducation déposent des préavis de grève

M. Aziza

Les syndicats de l'éducation ont décidé de reprendre le chemin de la protestation, annonçant de nouvelles grèves à partir de ce mois. Les membres de l'intersyndicale ont déposé des préavis de grève de deux jours (le 10 et le 11), le Cnapest se démarque en optant pour un débrayage d'une journée renouvelable à partir du 16 février.

Le ministère de l'Education nationale a vite réagi après le dépôt, hier, des préavis de grève, en invitant les syndicats protestataires à des rencontres de travail (ce lundi). Tout en qualifiant l'initiative de bonne intention du ministère de l'Education de tendre la main aux syndicats, l'intersyndicale a jugé cette invitation « hâtive ». Le secrétaire général du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a affirmé qu'il est impossible de se rendre au ministère dès demain, car les syndicats doivent se concerter et réunir leurs bureaux nationaux, « donc, on a demandé à la tutelle de reporter cette réunion d'une journée ou deux », a-t-il souligné en précisant que « cette invitation est en fait réglementaire et impérative conformément aux procédures habituelles régissant les grèves, mais elle a été décidée dans un temps record, quelques minutes seulement après le dépôt du préavis de grève », a-t-il précisé.

Sept syndicats du secteur (Cnapest, Snapest, Unpef, CLA, SNTÉ, Satéf et Snapap) avaient déjà exprimé leur mécontentement quant aux désengagements de la tutelle par rapport aux PV des réunions déjà signés et la non-application des accords conclus. La Coordination des syndicats de l'éducation nationale (CSE) avait déjà annoncé un débrayage de deux jours qui paralysera les lycées le 10 et le 11 février du mois en cours. Donc cette décision s'est traduite hier par le dépôt des préavis de grève des syndicats membres de la coordination, à l'exception du Cnapest qui après avoir consulté sa base a opté pour une grève d'une journée renouvelable à partir du 16 février. Pourquoi cette démarcation ? Messaoud Boudiba, chargé de la communication au sein du Conseil national autonome de

l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), affirme que cette décision a été prise à l'issue de la session extraordinaire du conseil national regroupant les 48 wilayas les 30 et 31 janvier dernier. Il explique que la base a estimé que les revendications avec les membres de la coordination ne sont pas toutes les mêmes. Les revendications du Cnapest qui semblent plus ou moins différentes de celles de la coordination concernent l'accès des enseignants au logement, la mise à jour de la prime du Sud et l'installation d'une commission gouvernementale chargée de recenser les biens et fonds des œuvres sociales. Et de revendiquer aussi une retraite après 25 ans d'exercice.

L'intersyndicale de l'éducation nationale quant à elle revendique la révision des statuts des différents corps, dans un souci d'équité et de justice en matière de reclassement, de promotion et de réintégration. Elle appelle également à revoir les statuts des corps de l'éducation nationale (décret exécutif 240/12 amendé et complétant le décret exécutif 315/08) pour veiller à l'équité entre les corps et paliers dans le reclassement, la promotion, l'intégration et les grades nouvellement créés. Les syndicats réclament aussi la promotion systématique des personnels et travailleurs du secteur de l'éducation durant leur carrière professionnelle, la récupération des instituts de technologie pour leur exploitation dans la formation spécialisée et l'élargissement du réseau national des Ecoles supérieures de l'enseignement.

Parmi les revendications que le CSE compte soumettre à la tutelle, l'élargissement des primes et allocations propres aux corps de l'éducation aux personnels des services économiques et laboratoires, ainsi que l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des personnels et travailleurs des corps communs et des agents de sécurité. La CSE revendique, également, une augmentation des heures supplémentaires et des heures de soutien, ainsi que le règlement définitif du dossier des auxiliaires de l'éducation. Elle exige, en outre, l'accélération de la promulgation des circulaires d'application du décret présidentiel 266/14 du 28-09-2014 amendé et complétant le décret 304/07, fixant la grille référentielle des salaires.

### Ministère de l'Education

## L'arrêt de travail considéré comme une grève

Le ministère de l'Education nationale a affirmé, dimanche, que tout arrêt de travail est considéré comme une grève «aux yeux des textes en vigueur», en réaction à l'appel lancé par la coordination des syndicats de l'Education (CSE) pour deux journées de protestation les 10 et 11 février. Le ministère a précisé que tout arrêt de travail «est considéré comme une grève aux yeux des textes en vigueur et, par conséquent, le préavis de grève doit être négocié, selon l'article 30 de la loi 90/02 modifiée et complétée». L'article en question stipule que l'Etat «est tenu de protéger le fonctionnaire contre les menaces, outrages, injures, diffamation ou attaques de quelque nature que ce soit, dont il peut être l'objet, dans ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et de réparer le préjudice qui en résulterait». L'Etat est, dans ces conditions, «subrogé aux droits du fonction-

naire pour obtenir réparation de l'auteur des faits», précise le même article. Le ministère de l'Education rappelle, dans son communiqué, que toute grève «doit être précédée d'une rencontre de conciliation, conformément, aux dispositions de la loi citée, plus haut, et particulièrement ses articles de 16 à 20». Sur ce, le ministère «réitère sa disponibilité au dialogue» et affirme qu'il «reste disposé à recevoir les syndicats, individuellement, afin d'étudier les revendications et essayer de parvenir à des solutions concertées, conformément aux textes de loi régissant l'exercice du droit syndical et plus particulièrement le droit à la grève». La CSE, réunie dimanche dernier à Alger, a réitéré son appel à une révision des statuts des différents corps de l'Education nationale, dans un souci d'«équité et de justice», en matière de classement, de promotion et de réintégration.



## ANALYSE

Kharroubi Habib

### Pavé MSP dans la mare CNLTD

**A**bderrazak Mokri a probablement surpris les alliés de son parti au sein de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) et irrité quelques-uns d'entre eux en annonçant il y a trois jours que le MSP s'apprête unilatéralement à entamer un cycle de concertations politiques sur la recherche d'une solution pacifique et négociée à la crise nationale.

Surprenante, la démarche annoncée par le MSP l'est assurément tant ce parti donnait l'impression au sein de la CNLTD d'être l'un des plus fervents partisans de la position radicaliste consistant à refuser d'entrer dans le dialogue sur la transition démocratique avec le pouvoir en place et ses relais partisans. Un positionnement qui lui a fait rejeter la proposition de conférence nationale sur le consensus national que le FFS tente d'organiser, au motif justement que ses promoteurs n'excluent pas la participation du pouvoir et de ses satellites politiques. Or voilà que le MSP opte à son tour pour un dialogue inclusif, ce qui ne peut qu'inciter à la méfiance à son égard les opposants irrévocables à cette démarche au sein de la CNLTD. Son revirement, car c'en est un même si Mokri s'en défend, conforte le soupçon que le MSP n'est pas aussi franc du collier qu'il veut apparaître dans ses prises de position au sein de la coalition des oppositions du régime et qu'il est loin d'avoir renoncé à trouver un terrain d'entente avec ce dernier.

Donc fera remarquer que le MSP a rendu public l'information qu'il s'apprête à engager des con-

sultations politiques à un moment où des bruits persistants prêtent l'intention à Bouteflika d'avoir décidé de procéder à un remaniement gouvernemental avec pour objectif une ouverture en direction de forces et personnalités politiques n'appartenant pas à l'actuelle coalition gouvernementale. En faisant savoir qu'ils sont disposés à dialoguer avec lui, Mokri et le MSP n'ont-ils pas émis en direction du pouvoir le message qu'ils ne refuseraient pas d'éventuelles propositions.

Les radicaux de la CNLTD ont quelques légitimes raisons de nourrir de la suspicion à l'endroit d'un allié qu'ils savent par expérience être maître dans la pratique du double jeu politique et du retournement. Gageons qu'ils ne font pas totalement foi aux dénégations formulées par Abderrazak Mokri quant aux soupçons qui pèsent sur l'initiative de son parti. Elle ne serait nullement en concurrence avec celle de la CNLTD, rassure-t-il, et encore moins la manifestation d'un reniement par le MSP des engagements qu'il a contractés avec ses alliés dans cette coalition de l'opposition.

Stratégie de l'entrisme politique ayant pour corollaire l'opportunisme est la marque distinctive de la formation fondée par feu Mahfoud Nahnah. Abderrazak Mokri a balisé son ascension à la tête du parti et mis fin au règne de son prédécesseur Aboudjerra Soltani à ce poste en prônant la rupture avec cette stratégie. Mais il faut croire que cette rupture n'a été que de circonstance pour lui et ses partisans, et qu'ils ne répugnent pas à l'endosser maintenant qu'ils ont le contrôle du parti.

### CNES

## Assises nationales sur le développement durable en mars

Le Conseil national économique et social (CNES) organisera, en mars prochain, des assises nationales consacrées au développement durable, a indiqué, hier, le président de cette instance consultative, M. Mohamed-Seghir Babès. «Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'évaluation des politiques publiques de l'Algérie dédiées à l'Agenda post-2015 pour réaliser les objectifs du développement durable», qui succédera aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), explique M. Babès à l'APS en marge de la présentation de la feuille de route du CNES pour l'année 2015.

Le CNES a mené, à travers ses différents travaux, une réflexion ayant pour but de créer un nouveau régime de croissance visant à répartir équitablement le fruit de cette richesse et ce, notamment en direction des populations les plus vulnérables, ajoute-t-il. Dans ce cadre, il a rappelé le projet de création, à Alger, en coopération avec l'université des Nations unies, d'un institut de développement durable chargé de vulgariser ce concept autant au niveau du continent afri-

cain que dans le monde. L'accord portant création de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le développement durable de l'Afrique a été signé en décembre 2013 à Alger entre le président du CNES et le recteur de l'Université des Nations unies, M. David Malone, rappelle-t-on.

Le choix de l'Algérie pour abriter le siège de cet institut découle, essentiellement, «du respect dont elle jouit au sein de l'Union africaine», avait alors expliqué M. Malone. S'exprimant sur le programme de travail prévu par le CNES pour les questions économiques durant l'année en cours, M. Babès avance que son agenda porte sur les thèmes relatifs à la transition économique et à la gouvernance ainsi qu'au développement humain et l'équité et ce, dans le cadre des orientations des deux derniers conseils restreints présidés par le Président Abdelaziz Bouteflika, consacrés, respectivement, à la démarche économique du gouvernement suite à la baisse des cours pétroliers, et au développement local dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Concernant la transition

économique, le CNES prévoit l'élaboration de rapports accompagnés de propositions liées à la croissance économique, l'état économique et social de la nation, la sécurité alimentaire et la politique de développement rural, comme il le programme l'organisation d'ateliers thématiques autour de ces questions. Quant au développement humain et l'équité, l'instance consultative œuvrera à élaborer des rapports sur l'inclusivité des dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités ainsi que sur la cohérence des politiques sociales. Elle procédera également à l'installation d'une cellule permanente de veille sur l'équité sociale, à l'organisation d'un atelier national sur les dispositifs d'aide à l'emploi et de la tenue d'une conférence internationale sur les politiques sociales pour assurer l'équité. Au sujet de la gouvernance, le CNES prépare des rapports sur l'économie informelle et les formes de «délinquance économique», ainsi que sur le dialogue social et la réhabilitation des tissus associatifs en tant que fondamentaux à la stabilité et à l'équilibre.

Tirage du N°6138  
119.755 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

Direction - Administration  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction  
041.23.25.20

Imp.: Oran: imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger: imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine: S.I.E.  
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.quotidien-oran.com>  
E-mail: [infos@quotidien-oran.com](mailto:infos@quotidien-oran.com)  
[publicite@quotidien-oran.com](mailto:publicite@quotidien-oran.com)  
[admin@quotidien-oran.com](mailto:admin@quotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Rédaction Algéroise  
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax: 021. 61.71.57  
Pub  
Tél.: 021. 64.96.44  
Rédaction Constantinoise  
Tél.: 031.87.19.81 - Fax: 031.87.19.80  
Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52  
Centre: SEDOR - Est: S.O.D.I. PRESSE - Sud: TDS

**Bouchouareb**

## Des groupes industriels publics, dans une dizaine de jours



**Moncef Wafi**

La création de groupes industriels, prévus par le projet de réorganisation du secteur public marchand, sera mise en place, dans dix jours, a annoncé, hier, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. Un projet, visant à assurer une autonomie de gestion, aux Entreprises publiques économiques (EPE), avait déclaré, auparavant, le ministre. Celui-ci prévoit la création de 12 groupes, à partir des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), relevant de son département. Une démarche, rendue nécessaire et urgente, selon M. Bouchouareb, au vu «de la situation de délitement dans lequel se trouvent les SGP qui ont révélé leurs limites». Cette autonomie des EPE, dont les conseils d'administration seront, désormais, constitués des banquiers et des experts, supprimera «toute intermédiation, entre elles et le propriétaire qui est l'Etat», avait-il, déjà, expliqué, pour ne plus, justement, «hypothéquer, totalement, les moyens et les efforts consentis par l'Etat, en matière de relance de ces entreprises», sans pour autant remettre, en cause les valeurs managériales de leurs cadres.

Dans un entretien accordé à l'APS, le mois dernier, le ministre de l'Industrie a expliqué les modalités de cette reconfiguration qui passe par la mise en place de ces groupes, à travers un processus de fusion-absorption ainsi que par la modification des raisons sociales des SGP et groupes industriels, déjà constitués tels que le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) ou la Société nationale des véhicules industriels (SNVI). Quant aux retombées sociales, le ministre avait tenu à rassurer les salariés de ces SGP, affirmant qu'«aucun acquis social ou professionnel ne sera remis en cause». Cette mise en place, sous une dizaine de jours, devra, néanmoins, passer par plusieurs éta-

pes, comme expliqué par M. Bouchouareb, et sera gérée par les nouvelles équipes managériales. «Si nous parlons d'autonomie de gestion, il faudrait commencer par respecter ce principe, dès maintenant. Nous n'allons pas remettre aux nouveaux managers des groupes +clés en mains+, dira-t-il. Interrogé sur la réussite de cette nouvelle réorganisation, alors que plusieurs de ses prédécesseurs avaient échoué, il répondra que chacun des modes d'organisation (Fonds de participations, Holdings et SGP) se voulait une réponse à des objectifs de la période déterminée. Une manière, comme une autre, de ne pas critiquer les anciennes options.

Rappelons que depuis 2001, le secteur public marchand regroupé en une trentaine de SGP et d'entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées, sous l'autorité du ministère en charge des participations de l'Etat, est régi par les dispositions de différents textes, notamment, l'ordonnance 01-04. A partir de 2008 et sur résolution du Conseil des participations de l'Etat (CPE), il avait été décidé que chaque ministre sectoriel, concerné par l'activité de la SGP, assure la présidence de son assemblée générale et le suivi du développement des entreprises, en portefeuille. Pour défendre sa réorganisation, le ministre explique qu'«elle intervient dans un contexte où les contraintes qui ont contrarié chacune des organisations précédentes, ont été, définitivement, réglées». Evoquant la raréfaction des ressources, le plan d'ajustement structurel, l'instabilité du pays qui ont contribué à l'échec des précédentes réorganisations, il s'appuie sur une stabilité du pays «rétablie», l'amélioration de la situation financière, les équilibres financiers des entreprises, les ressources nécessaires à l'investissement et l'outil juridique, en place, pour assurer la réussite de cette nouvelle reconfiguration du tissu industriel.

**Foncier, climat des affaires...**

## Une commission mixte ministère - FCE

Une commission mixte regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et des Mines et ceux du Forum des chefs d'entreprises (FCE) sera installée incessamment pour examiner les moyens de promouvoir l'entreprise, améliorer le climat des affaires, résoudre le problème du foncier industriel et relancer le partenariat public-privé. La commission se chargera de formuler des propositions à même de lever toutes les contraintes entravant l'acte d'investir et le développement de l'entreprise, a affirmé hier le ministre du secteur, Abdesselam Bouchouareb, à l'issue d'une réunion avec une délégation du Forum des chefs d'entreprises (FCE) conduite par son président, Ali Haddad. Pour résoudre le problème de disponibilité du foncier, M. Bou-

chouareb a indiqué que les deux parties ont discuté de la possibilité de céder l'aménagement de quatre zones industrielles réparties sur le territoire national à des investisseurs privés membres du FCE. Le ministre préconise, dans ce sens, l'établissement de partenariats entre les Chambres de commerce et d'industrie et ces investisseurs pour la réhabilitation de ces zones, ajoutant que des textes de loi sont en cours d'élaboration pour encadrer l'opération. Il a fait savoir, par ailleurs, qu'un arrêté ministériel était en cours de préparation pour encourager la consommation du produit national. Ce texte va obliger les entreprises publiques à attribuer leurs marchés aux entreprises nationales, a-t-il expliqué.

M. Bouchouareb a en outre annoncé pour la semaine prochaine,

la tenue d'une réunion regroupant les membres du FCE et d'autres organisations patronales sur l'amélioration du climat des affaires. Les deux parties ont également examiné les moyens d'inciter les entreprises privées et publiques à conclure des partenariats entre elles et de rouvrir les centres de formation fermés. De son côté, le président du FCE s'est félicité de la volonté du gouvernement d'encourager le développement des entreprises algériennes publiques et privées.

D'autres préoccupations, notamment la dépénalisation de l'acte de gestion, la question du foncier, l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la ré-industrialisation du pays ont été également abordées lors de cette rencontre, a indiqué M. Haddad.

## Raina Raïkoum

Kamel Daoud

**V**ents très forts. Le ciel semble combattre un autre ciel au-dessus. Quelqu'un veut arracher les arbres, les routes, les branches, les poteaux et effacer une page immense pour commencer une autre histoire. Un autre résiste, s'accroche aux sols, s'agrippe et tient tête, la tête entre les genoux. C'est le seul événement, il est de l'ordre de la météo. Le reste est insipide. Dans le fatras des mille et une nuits algériennes, il y a l'étrange explication de Louisa Hanoune qui apporte une dose de surréalisme supplémentaire à notre cas national. A chaque fois qu'un iceberg surgit, elle est l'auteur de l'explication la plus inattendue. Cette fois, le gaz de schiste : la contestation serait une manœuvre d'une société française, financée par des arabes du Golfe, pour déstabiliser Bouteflika au Nord. Selon elle, aussi, Haddad est un Khalifa redoutable et qui s'est accaparé les pouvoirs du Président, la main de

### La confession du dinar le plus humble

son frère, les ministres de son gouvernement et jusqu'au galons de Gaïd Salah. Un peu vrai, dit le café, un peu faux, dit le thé. Que savons-nous, nous peuple maigre de la tête, gros du ventre, logés

nourris et castrés ? Rien. Le seul Président qu'on a réussi à chasser est de Gaulle, Charles. Encore que lui aurait choisi la séparation presque à l'amiable. Sinon, pour les autres, on les a vus applaudis, écoutés, contournés, subis, supportés, attendus ou accompagnés à la tombe. Rien de plus. Chère Louisa, nous ne savons rien que ce que nous écoutons aux portes de notre propre pays. Peuple au bras court, à l'œil mauvais et à la langue qui fait deux fois le tour des épaules pendant l'hiver ou les heures vides.

Nous sommes pauvres et corrompus, l'âme en semelle et nous sommes un peu mort quand le pays nous touche la peau. Donc, nous ne savons rien. Nous attendons.

**Pour l'année 2014**

## Les importations de véhicules atteignent 6,34 milliards de dollars

**Yazid Alilat**

La facture des importations de voitures reste élevée et le bilan de l'année 2014 le confirme. En dépit d'une baisse en nombre, les importations de véhicules par la quarantaine de concessionnaires installés sur ce segment du marché local de l'automobile se sont quand même chiffrées à plus de six (6) milliards de dollars.

Plus de deux fois la facture des médicaments pour l'année 2014 (2,6 milliards \$), selon les douanes algériennes. Certes, la «bulle automobile» est loin derrière, avec plus de 600.000 véhicules introduits en Algérie en 2012, mais la tendance reste orientée à la hausse, en dépit des promesses de l'usine Renault d'Oran de répondre aux besoins de la clientèle locale. Selon un bilan des douanes algériennes, les importations de véhicules par les concessionnaires en 2014 ont atteint 6,34 milliards de dollars, en recul de 13,5% par rapport à 2013, année durant laquelle l'Algérie a déboursé 7,33 mds de dollars pour l'achat de véhicules. En 2014, le nombre de véhicules neufs introduits sur le marché national s'est établi par ailleurs

à 439.637 unités contre 554.263 unités en 2013, en baisse de 20,68%. En outre, sur les 439.637 véhicules importés en 2014, quelque 417.913 ont été introduits par la soixantaine de concessionnaires présents sur le marché national avec une facture de 5,7 mds de dollars contre 529.970 véhicules en 2013 pour une facture de 6,65 mds de dollars, en baisse de 14,3% en valeur et de 21,14% en nombre. Par ailleurs, les achats directs de voitures par les particuliers se sont établis à 21.724 unités pour une valeur de 640 millions de dollars, en baisse également de 6,6% en valeur et de près de 10,6% en nombre.

Beaucoup de spécialistes avaient prédit en fait une baisse progressive des importations de voitures sur la base d'une relative décreue de la demande, immédiatement après l'annonce en 2013 de la reprise du programme de logements location-vente. En outre, le retour du ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a été marqué par la régularisation des souscripteurs des anciens programmes AADL (2001-2002), ce qui a fatalement détourné un important stock de bas de laine vers le marché immobilier. Déjà, fin 2013, «la bulle

automobile» avait montré des signes de repli, sur le sillage de l'annonce par le gouvernement d'un programme de réalisation de 500.000 logements. Les effets du retour de l'accès au logement par la formule de la location-vente ont fait que le bilan 2013 des importations de voitures par l'Algérie soit moins «tonic» que celui de 2012, même s'il était encore important. Ce bilan fait donc état de l'achat par les concessionnaires et particuliers de 554.269 voitures pour une valeur de 7,33 milliards de dollars. En 2012, année de référence de la «bulle de l'automobile», les importations s'étaient établies à 7,60 milliards de dollars ayant été consommés pour l'achat de 605.312 véhicules. Devant la hausse de la facture des importations de voitures, le gouvernement a introduit plusieurs «freins», dont certaines dispositions de la loi de finances 2014 relatives à la limitation de l'importation des véhicules aux concessionnaires automobiles, l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leurs réseaux de distribution et l'obligation d'installer une activité industrielle ou de service dans un délai de trois ans.

UNE NOUVELLE SOLUTION  
POUR DE NOUVEAUX CHALLENGES

BUSINESS INFINITY+

APPELS & SMS  
ILLIMITÉS

VERS DJEZZY  
24 H / 24



1 GO

CONNEXION 3G+



10H

VERS LES  
AUTRES RÉSEAUX

50000 DA



مرحباً بالغد

DISPONIBLE DANS LES WILAYAS COUVERTES PAR LA 3G.

BUSINESS INFINITY 30000DA/MOIS :

Appels illimités vers Djazzy pendant tout le mois + 2H vers tous les réseaux nationaux, 100 SMS vers Djazzy, et 500 Mo de connexion 3G+.

Tarification hors forfait : Appels : 5Da vers tous les réseaux, SMS : 3.5Da vers Djazzy et 5Da vers les autres réseaux nationaux. Frais d'activation : 10000Da.

BUSINESS INFINITY + 50000DA/MOIS :

Appels et SMS illimités vers Djazzy pendant tout le mois + 10H vers tous les réseaux nationaux et 1 Go de connexion 3G+.

Tarification hors forfait : Appels : 5Da vers tous les réseaux, SMS : illimité vers Djazzy et 5Da vers les autres réseaux nationaux. Frais d'activation : 10000Da.



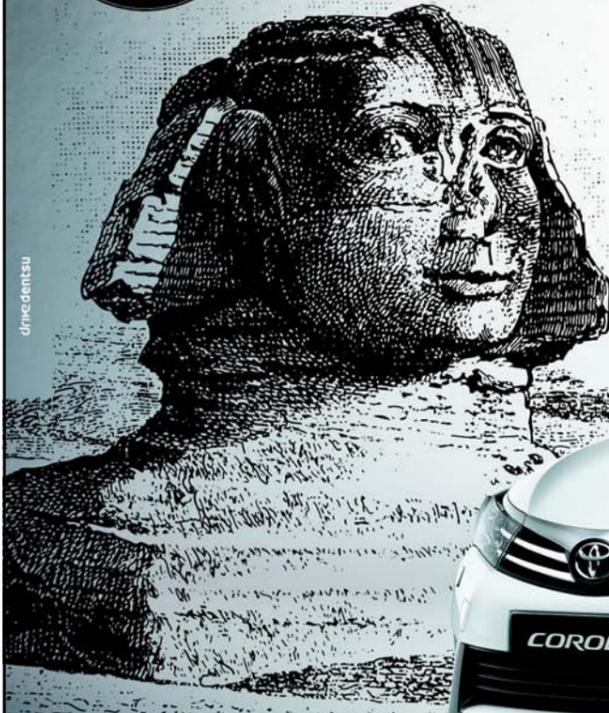
www.djazzy.dz

N°1  
des ventes  
de BERLINE  
en ALGÉRIE.

TOYOTA COROLLA  
Certaines œuvres  
sont plus abouties.



TOUJOURS  
MIEUX,  
TOUJOURS  
PLUS LOIN



LE VÉHICULE LE PLUS VENDU DANS L'HISTOIRE DE L'AUTOMOBILE  
Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés

TOYOTA ALGERIE

Hydra : 021 98 30 00 - Blida : 025 43 14 14 - Dely Brahim : 021 98 30 00 - Oran : 041 98 30 00 - Ouargla : 029 71 71 71 - Annaba : 038 41 16 96

**Intempéries**

**Un corps repêché et des vols annulés**

**Naït Ali H.**

Le corps sans vie de l'enfant emporté par la crue de l'Oued Boubhir (47km au Sud Est de la wilaya de Tizi Ouzou), avant hier, a été retrouvé et repêché, hier vers 10 heures, par les éléments de la protection civile à environ 5 kms du lieu de sa disparition. Les recherches entamées depuis samedi matin, suite à l'alerte donnée par les proches de Z.Yacine (14 ans) et reprises hier, ont permis de localiser le corps de la victime avant son repêchage. Le corps de la victime n'a été retiré des eaux de l'Oued, à hauteur du lieu dit Tiqetarth de Boubhir, que peu avant 14 heures, faute de moyens et en raison de mauvaises conditions météorologiques. La crue de l'Oued n'a pas facilité la tâche aux secouristes. Pour rappel, Z.Yacine accompagné de sa tante maternelle tentaient de traverser ce cours d'eau de Boubhir ( Commune lloula Oumalou) vers le village Toukache( commune Ait Yahia), quand ils ont été emportés par la crue. La tante de Yacine avait été rejetée saine et sauve par l'Oued, alors que l'enfant était porté disparu. Immédiatement des recherches ont été lancées, mais sans résultats, pendant toute la journée du samedi en raison des mauvaises conditions météorologiques. La plupart des vols de la compagnie nationale Air Algérie vers le sud et l'est du pays ont été reportés et

annulés samedi, en raison des mauvaises conditions météorologiques. Les vols vers les villes de ces régions (Constantine, Sétif, Biskra, Ghardaia...) ont été annulés ou reportés pour le lendemain, selon une source de la compagnie nationale. Et de préciser que des avions ont même décollé mais ont été contraints de rebrousser chemin et regagner l'aéroport «Houari Boumediene» en raison de conditions météo défavorables qui régnaient samedi dans ces régions.

Par ailleurs, le monoxyde de carbone, dont les émanations proviennent de radiateurs à gaz défectueux ou de conduites d'aération obstruées, a manqué de peu, ces dernières heures, de tuer six personnes à Constantine, dont trois enfants, selon les services de la Protection civile cités par l'APS.

Un couple de 67 et 50 ans, résidant à la cité El Guemmas, au chef-lieu de wilaya, en détresse respiratoire, a été secouru hier, vers 6 heures, par les éléments de la Protection civile et transporté «à temps» au CHU de Constantine, a indiqué à l'APS le capitaine Abderrahmane Lagraâ, chef du service de prévention au sein de ce corps constitué. Une autre famille de quatre personnes, vivant à l'unité de voisinage (UV) n° 7, à Ali-Mendjeli, a également été sauvée de justesse, dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir inhalé du monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-bain.

**Béjaïa**

**Vive tension sur les carburants**

Une vive tension sur les carburants perdure depuis plusieurs jours à Béjaïa à cause des conditions météorologiques défavorables qui empêchent l'approvisionnement régulier de la wilaya par voie maritime. «Avec des ressacs, dépassant largement les seuils de sécurité tolérés, il n'a pas été possible de manoeuvrer», a déploré le PDG du port de Béjaïa, Achour Djelloul, soulignant que mercredi dernier, faute de pouvoir accoster, un navire chargé de gas-oil, a du être dérouté sur Oran. Néanmoins, depuis deux jours, les choses se sont légèrement améliorées donnant l'opportunité aux travailleurs du port et de Nafal de décharger deux navires en provenance de Skikda avec dans leurs soutes 5.000 tonnes de gas-oil et 3.000 tonnes d'essence. De quoi alléger les tensions visibles aux niveaux des stations services, littéralement prises d'assaut par

des automobilistes, attendant fiévreusement d'être servis, a-t-on constaté.

Partout en effet des files d'attentes s'y sont formées, parfois en débordant nettement sur la voie publique et au détriment du trafic routier qui, en certains endroits, a du en pâtir sérieusement.

«Il est 10H00. Et je suis là depuis 06H00», se lamente un automobiliste au quartier d'Ihaddadène visiblement en colère, car ne sachant à quel moment de la journée, il pourrait se dépêtrer de la chaîne.

Béjaïa est approvisionnée deux fois par semaine par voie maritime, avec des quantités largement suffisantes.

Mais en temps de crise, essentiellement en rapport avec les intempéries, celles-ci ne sont pas assurées régulièrement, d'autant que les moyens de stockage ont la réputation d'être très réduit localement, a expliqué M. Achour.

**Ghazaouet**

**Mystère autour de la disparition d'un chalutier**

**Khaled Boumediene**

Il y a environ quinze jours, un bateau de pêche, a quitté port de Ghazaouet pour une activité de pêche, mais depuis, il a, mystérieusement, disparu.

Selon des sources sur place, ce chalutier, acquis récemment, dans le cadre de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), pour un montant de 14 milliards, appartient à un Algérois, et détient une autorisation, des gardes-cô-

tes de la marine nationale du port de Ghazaouet, pour pêcher au large du littoral de Bouzedjar, dans la wilaya d'Ain Témouchent.

Depuis l'annonce de cette disparition énigmatique, les professionnels (armateurs, marins pêcheurs...) et les habitants de Ghazaouet, vivent dans l'expectative et s'interrogent sur le sort des membres d'équipage, originaires de la ville de Ghazaouet. Des supputations vont bon train, et des informations circulant dans toute la ville font état d'une

probable 'harga' d'une vingtaine de personnes, à bord du bateau en question, d'autres redoutent plutôt un drame. Certaines rumeurs parlent d'une probable interception du chalutier par les gardes-côtes espagnols, au large d'Almeria, en Espagne.

Nous avons appris qu'un membre de l'équipage est entré, à partir de la ville côtière d'Almeria, en contact avec sa famille, à Ghazaouet. Une enquête est en cours pour tirer, au clair, cette affaire, a-t-on appris.

**Alger**

**34 individus jugés pour assassinats, rapt et pose de bombes**

Le procès de 34 individus dont 16 en fuite, poursuivis pour la création, dans les régions du Centre, en 2012, d'une organisation terroriste, responsable de plusieurs assassinats, rapt et poses de bombes sur la voie publique, se tiendra, aujourd'hui, devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris de source judiciaire.

Les 34 individus (14 détenus, 4 non détenus et 16 en fuite), devront répondre de 12 chefs d'inculpation dont les plus graves portent sur des « homicides volontaires avec préméditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et poses de bombes sur la voie publique », selon le rôle des Affaires criminelles de 2014.

Les mis en cause sont, aussi, accu-

sés de « vol à main armée, de mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, de faux et usage de faux, d'usurpation d'identité, d'apologie et financement d'un groupe terroriste », selon la même source.

Une source judiciaire a indiqué, à l'APS, que l'affaire est en relation avec le groupe terroriste 'Djound El Khilafa', qui était dirigé par le terroriste Gouri Abdelmalek, un des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel. Une femme habitant dans l'une des régions montagneuses de Tizi Ouzou figure parmi les accusés, et a été dénoncée par l'un des terroristes, arrêtés en 2012, ajoute-t-on. Lors de son audition, ce terroriste a reconnu qu'il se rendait souvent chez cet-

te femme pour se cacher et pour procurer de la nourriture aux éléments des groupes terroristes et spécialement pour le groupe terroriste 'Djound El Khilafa'. Il a, aussi, reconnu qu'il s'était rendu, la dernière fois, chez cette femme pour qu'elle lui remette sa propre fille, âgée de 13 ans pour la conduire au djebel (fief des groupes terroristes) en même temps que son épouse. Cette femme dont le mari est en prison pour une autre affaire de terrorisme, a été arrêtée ainsi que son fils, âgé de 18 ans, pour apologie et financement d'un groupe terroriste. Grâce aux indications du premier accusé arrêté, les services de sécurité ont pu arrêter les autres inculpés, qui avaient commis plusieurs assassinats sur ordre du terroriste Gouri Abdelmalek.

**In Guezam**

**13 contrebandiers nigériens arrêtés**

Treize (13) contrebandiers de nationalité nigérienne ont été arrêtés et deux véhicules tout-terrains saisis, vendredi et samedi derniers à In Guezam, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la

sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6<sup>e</sup> région militaire), ont arrêté les 30 et 31 janvier 2015, dans des opérations distinctes, treize (13) contrebandiers de nationalité nigérienne et ont saisi deux (2) véhicu-

les tout-terrains», a précisé la même source. Une quantité de 1.000 litres de carburant, sept (7) groupes électrogènes, neuf (9) marteaux piqueurs, deux (2) détecteurs de métaux et 1.150 kilogrammes de denrées alimentaires, ont également été saisis lors de ces opérations, a ajouté le MDN.

**APC gelée à Adrar**

**Des centaines de citoyens protestent pour le retour des élus**

**Bentouba Said**

Plus de 1.000 citoyens, venant de tous les ksars et quartiers de la commune d'Adrar ont observé un sit-in de protestation devant le siège de l'état civil, pour demander le retour en fonction de l'Assemblée populaire communale d'Adrar, gelée depuis le 27 novembre 2014, par le wali, suite au blocage constaté au sein de cette assemblée. Les protestataires réclament le retour à la légitimité électorale, surtout après l'accord signé auprès d'un notaire qui

a mis fin au blocage entre les élus, et le soutien de 70 associations représentant la société civile, au maire et à l'Assemblée, a-t-on appris des représentants des protestataires sur place.

Ces derniers, en majorité des jeunes, exigent l'intervention du wali pour mettre fin au dysfonctionnement de la commune du chef-lieu. L'engagement notarié, signé par 16 membres élus, parmi les 23 formant l'Assemblée a été envoyé au wali, il y a deux semaines. Depuis, rien n'a été décidé, concernant le retour à un fonctionnement normal

de l'Assemblée, ajoutent les protestataires. Cette situation a poussé les citoyens à sortir dans la rue pour réclamer le retour de leurs élus. De leur côté, des députés, représentant la wilaya, ont exprimé leurs inquiétudes suite au gel de l'Assemblée communale du chef-lieu et demandent le retour des élus, d'autant plus que ces derniers soient arrivés à un consensus. Le mouvement de protestation a bloqué l'accès à l'état civil et perturbé la circulation, au centre-ville. Un dispositif de sécurité a été déployé pour parer à tout dérapage.

**Tizi Ouzou**

**Un homme blessé par l'explosion d'une bombe**

**Naït Ali H.**

Un garde forestier à la retraite a été blessé, samedi vers 18h30, par l'explosion d'une bombe de fabrication ar-

tisanale au village Boumansour dans la commune de Yakouran (43 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris de sources sécuritaires. La victime H. Ali (62 ans) a eu l'une de ses jambes

amputée et l'autre fracturée après avoir marché sur l'engin explosif enfoui sous terre. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour évacuer la victime aux urgences de l'hôpital d'Azazga.

**Tébessa**

**Une personne impliquée dans un hold-up, en France, arrêtée**

**A. Chabana**

Une personne impliquée dans une affaire de hold-up, dans un magasin, en France, avec trois de ses complices, de nationalité marocaine, vient d'être arrêtée à Tébéssa, par les services de police. Le mis en cause, recherché par Interpol était, également, accusé de menace et de séquestration du

propriétaire du magasin cambriolé, ainsi que du vol de biens et d'argent. L'homme a été arrêté et écroué, a-t-on indiqué de source sécuritaire. Par ailleurs, les policiers de la 3<sup>ème</sup> Sûreté urbaine du chef-lieu et suite à des informations, ont interpellé une personne, en possession d'une arme à feu, d'un fusil de chasse de calibre 16 mm, sans aucun document. Son compagnon a été, lui aussi, arrêté, a-t-on ajouté de même source.

## L'islamophobie, une invention musulmane ?

**C'est seulement en se protégeant mutuellement contre la fracturation des sociétés, c'est seulement en refusant d'être les proies de ce mouvement vicieux et incessant destiné à provoquer, isoler et persécuter les musulmans aux Etat-Unis, en Europe et ailleurs autour du monde, que l'on annihilera, de manière juste, vigoureuse et définitive, cette usine à peurs qu'est l'industrie de l'islamophobie. ( Nathan Lean: «L'Industrie de l'islamophobie: Comment la Droite fabrique la peur des Musulmans», Pluto Press, 2012, p. 184)**

Par Mourad Benachenhou

L'islamophobie est-elle une simple vue de l'esprit, comme le déclare une note rédactionnelle de l'agence de presse United Press International, diffusée à l'ensemble de ses journalistes, note dans laquelle cet organisme d'information interdit formellement l'utilisation de ce terme ? Ou est-ce une réalité à la fois saisissable et vécue, et qui ne trouve pas sa source dans un complexe collectif de persécution ressenti par tous les adhérents à la religion musulmane ?

### TROUVER LA RÉPONSE DANS LES SONDAGES D'OPINION

Les sondages d'opinions, fondés sur des critères scientifiquement établis, des échantillons de population représentatifs et des questions sans biais préconstruits, peuvent donner une réponse objective à ces deux questions.

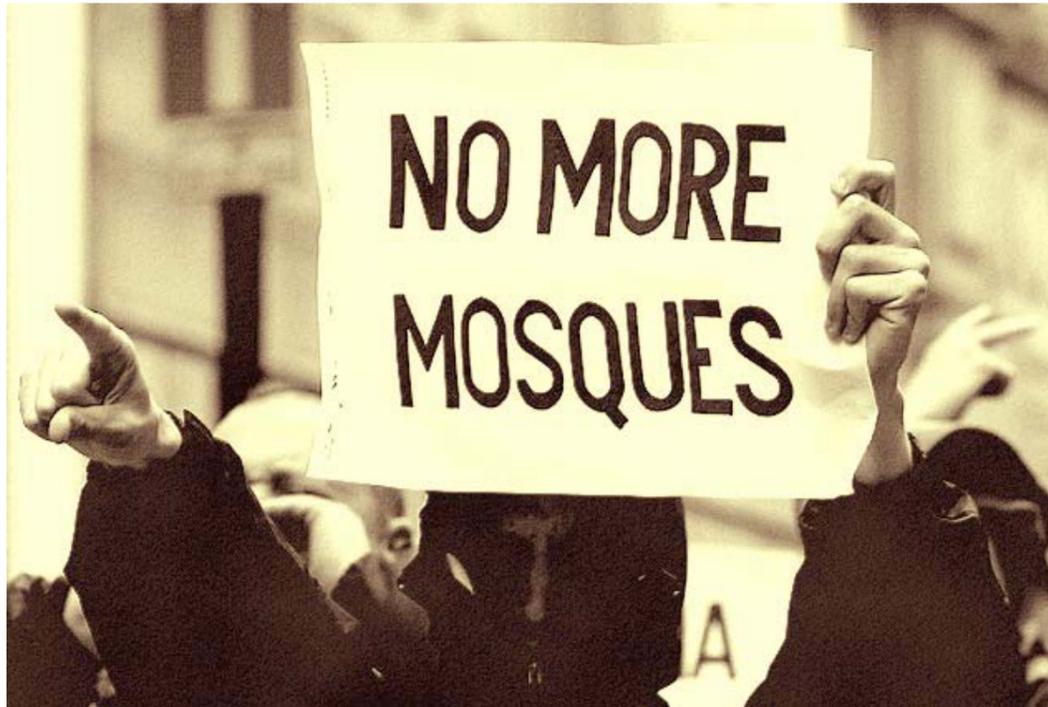
Gallup est une agence de sondage reconnue internationalement et jouissant d'une réputation établie d'objectivité et de neutralité dans les études qu'elle mène sur l'état d'esprit de l'opinion publique concernant telle ou telle question d'actualité. Cette agence s'entoure de toutes les précautions méthodologiques lui permettant d'établir une photographie aussi proche de la réalité qu'humainement possible, des vues des collectivités dont elle sonde l'opinion sur tel ou tel domaine, politique, social ou autre.

Parmi les nombreuses études qu'elle a faites, il y en a une qu'elle consacre de manière cyclique aux relations entre les Musulmans et le monde occidental. Les méthodes suivies pour collecter l'information nécessaire à ses conclusions sur ce sujet, ainsi que l'analyse qu'elle établit, sont publiées sur son site internet: [www.gallup.com](http://www.gallup.com) et peuvent être consultés par quiconque s'intéresse à ce délicat et sensible sujet, d'autant plus d'actualité en raison des tueries récentes dont ont été victimes des journalistes et des citoyens français.

Quoique la dernière enquête date de 2011, rien ne prouve qu'elle ne traduise plus la réalité sur le terrain, telle qu'elle est perçue et vécue au quotidien par les Musulmans comme par ceux qui ne partagent pas leur foi, mais n'en évoluent pas moins et n'interrogissent pas moins dans le même espace social et politique qu'eux dans les pays occidentaux.

Voici ce que dit, en conclusion, ce rapport de Gallup, dont la citation est traduite de l'anglais :

« Dans les principales sociétés occidentales, il y a d'authentiques perceptions négatives, des préjugés et des discriminations qui visent les Musulmans. Considérer les Musulmans comme manquant de loyauté, exprimer des préjugés contre les Musulmans, et éviter les Musulmans comme voisins, sont tous des symptômes de l'islamophobie qui existe dans les pays occidentaux... L'existence même de l'islamophobie est quelque chose qui doit être pris en charge. Le degré d'islamophobie exprimé par les islamophobes qui ont des vues spécifiques sur les Musulmans dans leurs communautés,



sur les Musulmans de manière générale, et sur l'Islam comme religion, est un phénomène authentique et quantifiable et avec des résultats mesurables.»

La conclusion que l'on peut tirer de cette constatation faite après recherche de la vérité sans biais est on ne peut plus claire. L'islamophobie n'est nullement une vue de l'esprit, comme veut le faire croire United Press International, agence de presse mondiale majeure, dont les employés sont supposés obéir à des règles d'éthique professionnelles les plaçant au dessus de tout soupçon de manipulation de la vérité, et engagés moralement à rapporter les événements et les faits comme ils sont observés sur le terrain, non sur la base de conclusions préétablies et de préjugés ancrés, tous vices qui jettent le doute sur l'objectivité des éléments collectés sur le terrain et rapportés dans les dépêches de presse, et des analyses présentées par ces spécialistes de l'information, par ces faiseurs d'opinion et donneurs de leçons en matière de liberté d'expression.

### UNE DIVERSITÉ DE MÉDIA INTERNATIONAUX, UNE PENSÉE UNIQUE ARBORANT LE MASQUE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Lorsqu'un journaliste est tenu de rapporter des faits et d'effectuer des analyses sur la base d'instructions qui lui interdisent d'employer certains mots et de voir certains phénomènes sociaux, où est donc sa liberté d'expression ? Son professionnalisme proclamé et ses principes affichés deviennent de simples masques qui font de ses écrits des affabulations ayant des rapports lointains avec la vérité du terrain telle qu'il la saisit en tant qu'individu doué de bon sens, de connaissances et d'expérience. Un homme qui écrit sur la base d'un guide limitant sa liberté d'expression, ne peut prétendre exercer pleinement cette liberté, tronquée qu'elle est par les diktats sous l'empire desquels il rédige. Lorsqu'on suit les médias internationaux, on comprend alors pourquoi on a la

forte impression qu'il y a un seul rédacteur en chef, malgré la diversité des sigles et des noms qui déversent les informations sur un public international qui n'est pas informé, mais manipulé au profit d'une pensée unique camouflée derrière le slogan répété à merci et en toutes les langues dominantes, de la «liberté d'expression» et du droit à l'information «non-biaisée» et «honnête.»

### BLÂMER LES VICTIMES !

Et, pourtant, tout en remarquant que cette étude de Gallup, tout comme l'instruction de United Press International, n'ont pas fait l'objet d'un grand tapage médiatique dans les pays où la liberté d'expression est tenue comme la vertu majeure, on constate que la ligne éditoriale adaptée par les agences de presse, comme les médias où leurs dépêches sont commentés par les analystes-maison et diffusés parmi le public, est que l'islamophobie serait une invention des Musulmans. Même d'anciens hommes politiques de haut rang ne manquent pas de répéter, chaque fois que l'occasion leur en est donnée, comme un leitmotiv de propagandiste cette contre-vérité démentie par des données dont l'objectivité ne saurait être mise en doute.

La haine raciale et religieuse dirigée contre une communauté est-elle créée artificiellement par les victimes de cette haine ? Les Noirs sont-ils à l'origine du racisme qui les frappe ? L'Holocauste est-il une invention des races classées inférieures par l'idéologie nazie ? Les Rohinguiya portent-ils l'opprobre qui conduit les moines bouddhistes birmans à décider de leur génocide ? Le peuple algérien colonisé était-il directement responsable des humiliations et des souffrances que lui a fait subir le colonialisme pendant près d'un siècle et demi ?

Le bourreau est conscient de sa cruauté, mais il en place le blâme sur sa victime, que ce soit un individu ou un groupe ethnique ou religieux. La volonté de réduire l'horreur et la condamnation que suscite sa barbarie de la part de ceux qui en sont témoins ou qui portent jugement sur ses actes répréhensibles, le désir de s'innocenter des crimes

qu'il va commettre ou qu'il a commis, la tendance à donner un fondement morale aux crimes à commettre ou commis, tous ces facteurs conduisent le bourreau à rejeter la faute de sa cruauté sur ses victimes.

Les islamophobes, ces bourreaux attirés qui se sont donnés pour mission sacrée de jeter l'opprobre sur l'Islam et les Musulmans, ne pouvaient pas ne pas recourir à cette stratégie, reconnaissant du même coup que l'idéologie de haine et les actions qu'elles entraînent, sous toutes formes, verbales ou physiques, «douces» ou violentes, méritaient d'être à la fois condamnées et combattues. ON peut citer, à titre d'échantillon représentatif de cette tendance à blâmer la victime, Jonathan Schanzer, vice-président d'une usine à islamophobie, implantées aux Etat-Unies, qui porte le titre pompeux de «Fondation pour la Défense des Démocraties», et dont «les principaux donateurs sont, suivant un rapport du think-tank américain «Thinkprogress» des «philanthropes» militant en faveur des causes pro-Israéliennes aux Etats-Unis et à l'étranger.»

«En réalité, l'islamophobie est simplement un néologisme péjoratif destiné à empêcher les gens de critiquer quelque aspect de l'Islam que ce soit.» («Wall Street Journal» du 9 Janvier 2013).

Donc, l'islamophobie ne serait, en fait, qu'une invention des Musulmans et de ceux qui sympathisent avec eux et leurs causes, dont le seul objectif, à travers ce terme péjoratif, serait de réduire l'exercice de la liberté d'expression et de forcer quiconque tenant à exprimer des vues «non orthodoxes» sur l'Islam à s'autocensurer.

### LIBERTÉ D'EXPRESSION OU DROIT À LA HAINE RACIALE ET RELIGIEUSE ?

Cette soi-disant «peur de l'Islam», qui convoie «la haine des Musulmans», et se transforme en racisme, n'existerait que dans l'esprit des Musulmans et leur sympathisants, qui n'apprécieraient pas que l'on dise «certaines vérités confirmées» sur l'Islam. Tout ce que les islamophobes feraient serait simplement de révéler sur l'Islam et les

Musulmans des vérités que ces derniers tenteraient de cacher, malgré le fait qu'elles représenteraient le visage réel de cette religion.

Selon les militants de cette thèse, tout le mal qui est dit et répandu ad libitum sur l'Islam ne pourrait être qualifié de manifestation de haine et d'intolérance, mais seulement de simple pratique de la liberté d'expression, honnie et combattue par l'Islam et les Musulmans. Bref, une personne qualifiée d'islamophobe, parce qu'elle «ose» critiquer l'Islam et les Musulmans, serait la victime de tentatives d'intimidation visant à l'empêcher d'exercer ce droit sacré de la démocratie qu'est la liberté d'expression, fondement de la démocratie. Ceux qui utilisent ce qualificatif seraient, donc, par définition, des antidémocrates, opposés à toutes les valeurs occidentales, et qui ne viseraient à rien d'autre qu'à la destruction de cette civilisation.

Ainsi est transformée une idéologie de haine en dernier rempart de l'Occident. » Qui n'aime pas l'Islam et les Musulmans serait, non seulement dans son droit, mais accomplirait une mission sacrée de défendre les valeurs occidentales. Celui qui n'exprimerait pas sa haine pour l'Islam et les Musulmans n'exercerait pas à plein ses droits démocratiques et renoncerait, en fait, aux pouvoirs que lui donnerait sa citoyenneté dans la démocratie où il vit. En conclusion, un bon démocrate ne saurait être qu'islamophobe. Qui ne l'est pas ne saurait prétendre à assumer pleinement les privilèges qu'il a du fait qu'il fait partie d'un pays démocratique !

Les concepteurs de l'islamophobie tentent-ils de donner une présentation «décente» et «acceptable» à un système de pensée fondé sur le rejet de l'autre, à une idéologie de haine qui ne cache ni sa conception déformée du monde, ni ses phobies, ni les intérêts qu'elle défend, ni fait secret des victimes de cette haine.

### L'ISLAMOPHOBIE N'EST PAS LA CONSÉQUENCE LOGIQUE DE DIFFÉRENTS THÉOLOGIQUES !

Les islamophobes ne sont pas engagés dans un exercice de comparaison, de caractère théologique, entre l'Islam et les autres religions révélées. On peut même affirmer, sans risque d'être démenti, qu'ils sont indifférents aux aspects strictement théologiques qui différencieraient l'Islam de ces religions, qu'ils en soient adeptes d'une ou qu'ils se proclament agnostiques. L'islamophobe de « confession » ne cherche même pas à savoir ce que l'Islam enseigne en réalité et ce que contient le livre saint du Coran. L'islamophobe n'est pas à la recherche de la vérité sur cette religion, mais seulement à ternir son image à des fins politiques qui n'ont plus rien de caché. On sait pour quelle idéologie l'islamophobe travaille, et quel état il tente de légitimer en donnant une image aussi repoussante que possible de l'Islam, même en portant sur lui des jugements dont il ne tient même pas à appuyer par une connaissance approfondie de ce qui en fait une religion dans le plein sens du terme.

Suite en page 7

## La déchéance de la nationalité française : affaire Ahmed S.

**Ahmed S. né au Maroc, de nationalité marocaine et naturalisé français en février 2003, s'est vu retirer la nationalité française le 28 mai 2014 par un décret signé par Manuel Valls et le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.**



Par Fayçal Megherbi\*

Il avait été condamné en mars 2013 à sept ans de prison pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste».

L'avocat d'Ahmed S. et l'association «SOS soutien ô sans papiers» avaient saisi le 31 octobre 2014 le Conseil constitutionnel par le Conseil d'État (décision n° 383664 du 31 octobre 2014), dans les conditions prévues à l'article 61-1 de la Constitution, d'une question prioritaire de constitutionnalité, relative à la conformité aux droits et libertés que la Constitution garantit du 1° de l'article 25 et de l'article 25-1 du code civil.

La question prioritaire de constitutionnalité se veut une mesure de contrôle de la conformité des textes en vigueur à la Constitution «Lorsque, à l'occasion d'une instance en cours devant une juridiction, il est soutenu qu'une disposition législative porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit, le Conseil constitutionnel peut être saisi de cette question sur renvoi du Conseil d'État ou de la Cour de cassation qui se prononce dans un délai déterminé.»

L'article 25 du code civil permet de déchoir de la nationalité française l'individu qui a acquis la qualité de Français, par décret pris après avis conforme du Conseil d'État, sauf si la déchéance a pour résultat de le rendre apatride.

Le 1° de l'article 25 du Code civil prévoit le cas où l'individu a été «condamné pour un acte qualifié de crime ou délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme» ;

Aux termes de l'article 25-1 du même code : «La déchéance n'est encourue que si les faits reprochés à l'intéressé et

visés à l'article 25 se sont produits antérieurement à l'acquisition de la nationalité française ou dans le délai de dix ans à compter de la date de cette acquisition. Elle ne peut être prononcée que dans le délai de dix ans à compter de la perpétration desdits faits.

Si les faits reprochés à l'intéressé sont visés au 1° de l'article 25, les délais mentionnés aux deux alinéas précédents sont portés à quinze ans ;

L'association «SOS soutien ô sans papiers» a soutenu que les dispositions contestées méconnaissent le principe d'égalité, les principes de nécessité et de proportionnalité des peines ainsi que l'objectif d'accessibilité et d'intelligibilité de la loi. Selon l'association intervenante, la déchéance de nationalité méconnaît également le droit au respect de la vie privée et le «principe de sécurité juridique» ;

Les termes de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 considèrent que la loi «doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse». Le principe d'égalité ne s'oppose ni à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes, ni à ce qu'il déroge à l'égalité pour des raisons d'intérêt général, pourvu que, dans l'un et l'autre cas, la différence de traitement qui en résulte soit en rapport direct avec l'objet de la loi qui l'établit.

### LES MOTIVATIONS DE LA DÉCISION DU 23 JANVIER 2015 DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL:

Le Conseil constitutionnel rappelle que «ne peuvent être déchus de la nationalité française que ceux qui ont acquis cette nationalité et qui ont également une autre nationalité; que l'article 25 du code civil dresse la liste limitative des

cas de déchéance ; que les dispositions contestées du 1° de cet article prévoient que peut être déchu de sa nationalité celui qui a été condamné pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme ; que la décision de déchéance doit être prise par décret après avis conforme du Conseil d'État;»

L'article 25-1 du même code fixe les délais applicables à la déchéance de nationalité; qu'elle n'est encourue que si les faits reprochés à l'intéressé se sont produits avant l'acquisition de la nationalité française ou dans les dix ans qui suivent cette acquisition ; qu'en outre elle ne peut être prononcée que dans un délai de dix ans à compter de la perpétration des faits en cause ; que le troisième alinéa de cet article porte ces deux délais à quinze ans si les faits reprochés à l'intéressé sont visés au 1° de l'article 25.

Les personnes ayant acquis la nationalité française et celles auxquelles la nationalité française a été attribuée à leur naissance sont dans la même situation.

Les termes de l'article 8 de la Déclaration de 1789 : « La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée » ; que les principes énoncés par cet article s'appliquent non seulement aux peines prononcées par les juridictions répressives mais aussi à toute sanction ayant le caractère d'une punition.

Par conséquent, les mots « ou pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme » figurant au 1° de l'article 25 et l'article 25-1 du code civil sont conformes à la Constitution.

\*Avocat au Barreau de Paris

## L'islamophobie, une invention musulmane ?

Suite de la page 6

**L'ISLAMOPHOBIE : ENTRE LE COMMENTATEUR PRO-GÉNOCIDE IGNARE ET HAINEUX, LE ROMANCIER DE POLITIQUE-FICTION, PORNOGRAPHE ET MYTHOMANE ET L'HEBDOMADAIRE SATIRIQUE FASCISANT.**

On a entendu un commentateur distingué, qui, chaque soir, versait son fiel anti-islamique sur une grande chaîne de télévision étrangère, affirmer que chaque page du Coran enferme un appel à la violence contre les autres cultes religieux - et il y a suffisamment de traductions en langues étrangères de ce livre saint pour que tout lecteur, si peu versé soit-il dans les questions religieuses, puisse constater que cette affirmation est outrageusement mensongère.

Un autre, romancier de profession et islamophobe par conviction a porté un jugement sans nuance sur ce livre saint, et, pressé de donner des preuves de sa critique, reconnaît qu'il ne l'a jamais lu.

Quant à Charlie Hebdo, il est loin d'être une publication qui aurait pris sur elle de sortir du conformisme journalistique et de pratiquer la provocation ; son anticonformisme de façade déclaré est démenti par le fait qu'il colporte une islamophobie primaire, reprenant les thèmes des auteurs chrétiens du Moyen Âge, qui avaient au moins l'excuse de l'ignorance et de l'intolérance religieuse de leur temps, mais tout à fait en conformité avec la vague islamophobie qui couvre les pays occidentaux, et qui est entretenue, à coup de centaines de millions de dollars, par une foule de «chercheurs» stipendiés, mercenaires du cerveau et de la plume, vendant leur «liberté d'expression» au plus offrant.

Charlie Hebdo, dont on ne peut que condamner l'attaque sauvage dont il a été l'objet, ne méritait nullement que l'on prête attention à ses caricatures, à la fois outrageusement obscènes et ridicules, que l'on s'indigne et que l'on manifeste contre elles, ou, évidemment qu'on s'attaque à ses animateurs et qu'on les massacre.

En fait, son contenu remet en mémoire l'hebdomadaire satirique nazi «Der Stürmer», qui versait son fiel d'antisémitisme dans l'esprit des citoyens de l'Allemagne du Troisième Reich. Il n'a fait, et sans doute continuera à le faire, que reproduire les infamies antimusulmanes dont certains, bien payés, se sont fait les propagateurs, et qui sont autant d'insultes contre leurs propres auteurs. Il suffit de remplacer «Juifs et Judaïsme» par «Musulmans et Islam,» pour qu'apparaissent la ligne rédactionnelle et l'idéologie qui guident les rédacteurs et dessinateurs de cet hebdomadaire satirique auto-qualifié de «non-conformiste», «neutre,» et «sans préjugés raciaux ou religieux.»

En conclusion, Une religion comme l'Islam, qui s'est répandue à travers le monde par l'exemplarité de ses croyants, et non par la force des armes, - et quelle que soit la profondeur de la crise que ses peuples traversent et les tragédies que tous vivent de manière plus ou moins intense dans le temps présent - ne peut être rabaisée par ces insultes.

Il n'en reste pas moins que cette atmosphère d'hostilité entretenue contre l'Islam ne peut qu'aboutir, et c'est le cas actuellement, à des actes portant préjudice à l'intégrité physique des Musulmans et à leurs droits moraux, ainsi qu'à leurs propriétés dans les pays dont ils sont les hôtes ou les citoyens de plein droit.

N'oublions pas que les deux grands massacres qui ont eu lieu en Europe depuis la fin de la seconde guerre mon-

diale, ont eu pour source d'inspiration l'idéologie islamophobe et ont touché essentiellement des Musulmans. Ce sont, à titre de rappel : 1) Le massacre, du 11 au 13 Juillet 1995, de la population musulmane mâle de Srebrenitsa (au nombre officiel de 8372 victimes) par une milice orthodoxe chrétienne, et sous l'œil attentif d'un bataillon de quatre cent membres d'un pays européen - dont il n'est pas nécessaire de citer le nom-mandaté par l'ONU pour défendre la population civile de cette ville bosniaque, et 2) le massacre, perpétré le 29 Juillet 2011, par le Norvégien Anders Behring Breivik, sous l'influence des groupes islamophobes pro-sionistes d'outre-Atlantique, contre une réunion interconfessionnelle de jeunes, sur l'île d'Utøya, après avoir attaqué à la bombe et à la mitrailleuse des bâtiments administratifs à Oslo, une semaine auparavant, tuant, en tout, 77 personnes et en blessant plus de 200.

Les attentats contre Charlie Hebdo et l'épicerie de banlieue, - quelque lourd que fut leur bilan, - et quelque douleur que l'on puisse ressentir devant ces pertes humaines cruelles et inutiles, et l'indignation que l'on puisse exprimer face à cette barbarie insensée, contre-productive et injustifiable, - palissent en horreur en comparaison de ces deux attaques qui, pourtant, n'ont entraîné ni les rassemblements internationaux, ni la vague d'indignation, ni l'émotion hystérique collective, ni les mesures policières, ni les arrestations et les actes de censure officielle, ni les mesures de répression contre les proches de leurs auteurs ou leurs sympathisants, qu'ont suscité ces derniers attentats qu'on ne peut que condamner avec véhémence tout en se demandant si, dans l'échelle des valeurs humaines, le Musulman est celui dont la vie est la moins précieuse. Peut-être l'Islamophobie a-t-elle finalement réussi son pari : la diabolisation de l'Islam et ses adeptes au point où, comme le prévoyait Breivik, et l'a affirmé tout récemment Eric Zemmour, le génocide des Musulmans apparaîtrait comme un acte de salubrité publique indispensable ? Zemmour, sioniste convaincu, qui appelle à une guerre civile antimusulmane dans son pays d'adoption, ne prépare-t-il pas le terrain en embrasant - paradoxalement sans que cela suscite d'autre réaction que littéraire de la part des intellectuels de la même tendance que lui, et aucune indignation de la part du CRIF si prompt à qualifier d'antisémitisme la moindre critique contre l'Etat d'Israël ou la dénonciation du Sionisme, ni même que cette position «révisionniste» et donc condamnable au même titre que le déni de l'Holocauste, aboutisse à une arrestation ou une mise en examen pour incitation au génocide et apologie du Nazisme - la France pétainiste qui a aidé avec ferveur l'application de la politique raciale antisémite nazie pendant la seconde guerre mondiale ?

Même dans la patrie des droits de l'homme, il y a des limites légales à la liberté d'expression, limites inscrites dans plus de 400 textes législatifs, dont un, propre à l'Alsace-Lorraine, condamne le blasphème et l'attaque contre les religions établies (article 186 du code pénal local) !

Finalement, et il faut le souligner, ce sont les Musulmans qui sont les victimes de l'Islamophobie, non ses auteurs ou ses instigateurs. C'est là une vérité, toute banale, qu'il faut rappeler, car, dans la confusion et l'atmosphère d'hostilité causée - et savamment entretenue dans certains milieux - par les attaques de Paris, cette vérité toute simple est délibérément passée sous silence.

M. B.

# La qualité de l'enseignement supérieur, l'ultime chantier

Par Nagib Bouguessa\*

La bataille de la démocratisation de l'enseignement supérieur est en phase d'être gagnée mais celle de la qualité est loin de l'être. Celle-ci est plus ardue, plus exigeante, certainement plus belle à gagner, plus noble à remporter. Placée depuis peu au cœur des actions engagées par la tutelle, la qualité de l'enseignement supérieur, aspiration aussi bien sociale que politique, elle s'intéresse aux composantes, aux contenus, aux différents acteurs et à la vie universitaire : Elle concerne en premier lieu le pilotage de ces établissements.

## DE LA GOUVERNANCE ET DE SES FONDEMENTS

Opération quelque peu tardive, très attendue et salutaire, la tutelle a procédé ces derniers jours à un renouvellement partiel du « corps des Recteurs ». On aurait aimé savoir sur quels critères ils ont été « désignés » ce qui, bien entendu, ne diminue en rien du mérite de chacun. Pourtant, il y a une mesure qui leur confèrera une légitimité, une sérénité et une validité certaines qui leur fait défaut actuellement. Il s'agit de cette pressante quête de transparence. Il suffit tout d'abord de mettre en place des codes de gouvernance et, ensuite de rendre public les procédés de nomination des responsables à tous les échelons. Ils pourraient être « choisis » sur une liste d'aptitude, au vu de projets d'établissements, de programmes et plans de développement et d'un mandat déterminé et fixé d'avance.

Et, c'est sur cette base qu'ils seront évalués par leurs pairs tout au long de leur mandature. Ces « heureux élus » seront comptables devant des conseils et comités détenant de larges pouvoirs d'évaluation et de contrôle ; les dites instances de délibérations, de concertation et de consultation représentatives de tous les membres de la communauté et des partenaires, guidés et imprégnés par les principes de collégialité et de participation, qu'il s'agit bien entendu de régénérer, revitaliser, revivifier.

## DES FACULTÉS EN RÉSEAU

La qualité qui vise « les stratégies, les procédures, les activités et les aptitudes nécessaires pour garantir un maintien et une amélioration de la qualité » repose également sur celle des composantes que la tutelle est appelée à mutualiser, fédérer, relier, tout le contraire de la guéguerre que se livrent, par exemple, des établissements situés dans une même région, voire dans une même ville : si cela devrait participer de l'émulation, tant mieux !

A contrario, il faut proscrire tout ce qui favorise la compartimentation, fragmentation, dispersion et fractionnement actuels des écoles et des corps ; un cloisonnement qui a conduit chaque entité à compter uniquement sur ses propres enseignants pour arriver à des aberrations telles qu'un médecin assure le cours d'économie de la santé, un architecte celui d'économie urbaine, un sociologue l'économie sociale, un économiste le droit des sociétés ou droit du travail, un biologiste la bio statistique,...

Aujourd'hui, chaque unité de formation, isolée, indépendante, sans liens fonctionnels avec les autres, semble fonctionner pour elle-même, n'ayant pas de prise sur son destin, dépourvue qu'elle est d'une vision à moyen et long terme. Une des solutions est de concevoir d'une part, de fortes connexions entre les établissements d'un même territoire pour en faire un Pôle universitaire régional (PUR), et d'autre part, entre ceux de même nature, ce qui devrait permettre de produire les synergies et articulations tant espérées et « l'interaction la plus large, la plus active et la plus cohérente » avec la mise en réseaux des sites.

## DU TERRITOIRE UNIVERSITAIRE ET DE L'ATTRACTIVITÉ

A l'orée d'un nouvel ordre mondial de l'éducation, un autre constituant de l'ossature du schéma directeur national pointe à l'horizon, celui de doter chaque établissement d'un pôle d'excellence et de compétitivité, d'une

**Après avoir réussi laborieusement à offrir une place pédagogique à chaque bachelier, il urge maintenant de garantir un enseignement et un cursus de qualité à chaque apprenant en attendant de réussir l'insertion professionnelle de chaque diplômé.**

plate forme technologique à recrutement national tant du point de vue des enseignants que des étudiants constituant l'élément moteur d'un technopôle (exemple de la plasturgie à Sétif, la métallurgie à Annaba, la mécanique à Oran, l'électronique à Bordj, les hydrocarbures à Boumèdes, la pétrochimie à Skikda, ...).

Ce chaînon constitue un des éléments de l'aménagement du territoire, en collant un peu plus à l'environnement, en créant des chaînes socio-économiques, (exemple, la maison de l'entrepreneuriat, incubateur de start-ups, ...), devenant un réel facteur de développement.

## DE L'IMPLANTATION, IMPLÉMENTATION ET DES... RÈGLES

Pour ce qui est de l'ouverture tout azimut d'établissements sur tout le territoire national avec son corollaire l'expansion formidable des structures, opération louable en soi, or celle-ci doit respecter ce schéma directeur national. Les élus de chaque collectivité locale sont dans leur rôle de demander plus, exiger des fois l'impossible, le déraisonnable, l'inconséquent, l'insensé ; pour sa part, le Ministre est aussi dans son rôle de tempérer les ardeurs des uns et des autres, en bon pédagogue qu'il est.

L'érection des structures universitaires à vocation impérativement nationale, leur localisation, obéissent à des règles admises universellement auxquelles on doit se conformer et à un cahier de charges à instituer qu'on doit (faire) satisfaire. L'impérieuse aptitude à l'intellectualisation propre à l'Université et aux universitaires est à ce prix, concept admiré du reste depuis un moment.

## DE L'APODICTIQUE ÉVALUATION

Avec plus de 1.5 million d'étudiants encadrés par plus de 50000 enseignants, 200000 nouveaux chaque année, près de 300000 diplômés, l'enseignement supérieur représente 6% des dépenses du budget de l'Etat (plus de 270 milliards de DA en 2014, 300 prévus en 2015), ce qui représente une moyenne de 18000 DA par tête (1500 euro), c'est à dire sept fois moins que la norme OCDE, de maigres sommes en somme ! Néanmoins, ceci exige, mal gré bon gré et plus que tout, une nécessaire appréciation des sommes mise en jeu à mener par des agences, comités, observatoires indépendants.

Penser, imaginer des référents, des indicateurs de performance et de suivi des activités, des résultats et des coûts, sortes de « baromètres de l'avenir », telles sont quelques unes des mesures qui peuvent un tant soit peu rendre plus lisibles les activités, permettre la mise à niveau de ces établissements qui « fèdèrent en leur sein la production, la conservation et la transmission de la connaissance », l'adaptation aux standards internationaux et l'assurance-qualité (une utopie ? non !).

L'Université est aussi évaluée sur sa capacité et son aptitude à diversifier les offres de formation appropriés mais encore plus sur son habilité, son talent à développer de multiples rapports avec la société, en s'insérant et se mouvant davantage dans le tissu socio-économique, en intégrant toutes les institutions locales (APC, APW, CHU, chambre de commerce, différents ordres, conseils d'administration des entreprises publiques, emploi, commerce, industrie, culture, jeunesse, éducation nationale, formation professionnelle, ...), sans oublier son potentiel et son impérieuse dimension internationale.

On convie la plus petite entreprise à s'ouvrir à l'international, que dire d'un établissement universitaire dont l'internationalisation est une des vocations et un de ses axes stratégiques et, des universitaires qui doivent faire des réseaux internationaux leur cheval de bataille.

## DE L'ACCREDITATION... ET DE SES PRINCIPES

Au niveau national, le comité national d'évaluation à redéfinir, à préciser, à vulgariser, est le mieux indiqué pour développer ces codes, procédures, grilles, méthodes et autres mécanismes d'accréditation et de garantie de la qualité, d'en fournir les normes et les instruments institutionnels et d'établir un palmarès, en fait, un classement annuel des établissements selon des critères propres, clairs, transparents, objectifs, chiffrés et vérifiables qui constitue autant de mesures d'incitation destinées à stimuler la concurrence entre les établissements.

Cette « mensuration » aura une incidence à la fois sur le droit à l'appellation d'Université, l'accréditation (a-t-on le niveau requis?), sur le « branding » et l'accès aux subventions ; Une évaluation qui permette, par ailleurs, de questionner la pertinence, la conformité, l'efficacité et l'efficacités des politiques publiques en la matière et servir d'outil d'aide à la décision.

## DE L'APPRENTISSAGE À FAIRE... APPRENDRE

L'enseignant qui rechigne à être un simple consommateur de procédures sait qu'il est la principale ressource, le pivot-central de l'enseignement universitaire : Il estime qu'il n'est pas pleinement impliqué, ni mis suffisamment en lumière, ni reconnu, ce qui l'amène quelquefois à une certaine passivité, réticence ou résistance au changement.

D'autres aspects concourent à la qualité des enseignements telles que la valorisation et motivation des acteurs, mais aussi leur formation par la création de centres de soutien à la pédagogie, à la didactique et à l'accompagnement grâce, par exemple, à un cadre de type « Scholarship of Teaching and Learning » (SoTL). Des efforts sont faits ici et là, néanmoins cela reste insuffisant, sans portée significative.

De surcroît, il ne suffit point de connaître une discipline pour bien enseigner, il est essentiel d'assimiler les aspects intellectuels et relationnels que l'enseignement comporte. De toute façon, on doit prendre en compte le contexte, les pré requis, les compétences attendues, les objectifs assignés, la méthodologie que seul l'enseignant est en mesure de déterminer et de se fixer pour les avoir expérimentés au préalable. L'enjeu est de passer de la « posture du maître sur l'estrade à celle du guide » et, plutôt que « d'apporter des contenus disponibles partout, il faut innover sur les processus d'apprentissage ». En définitive, « il faut apprendre à faire apprendre ».

Beaucoup d'attentes alors que les enseignants qui sont censés accompagner cette réforme peinent à assumer l'ensemble des tâches qui leur reviennent. L'Université doit constituer pour l'enseignant un domaine où il fait bon enseigner, respirer, vivre, pour lui éviter le « Burnout », ce syndrome d'épuisement professionnel qui se manifeste par un désinvestissement professionnel, un sentiment d'échec et d'incompétence dans le travail, conséquent du stress lié à une surcharge de travail : Le sujet ne parvenant pas à faire face aux exigences adaptatives, voit son énergie, et son estime de soi décliner.

## DU LMD ET DE SA... PROBLÉMATIQUE APPLICATION

De l'avis de tous, le LMD, dispositif très contraignant et exigeant en logistique, moyens et en activités, adopté voilà une dizaine d'années, a été engagé dans la précipitation, caractérisé par l'impréparation. Il est diversement perçu à ce jour par les acteurs eux-mêmes qui semblent sous formés, peu informés, mal briefés (?); De l'avis de la tutelle, cette nouvelle architecture con-

naît des « dysfonctionnements multiples, complexes et profonds ». Cette série d'incompréhensions a donné naissance à beaucoup d'insatisfactions.

Et, si on a fini, par ailleurs, par nommer des promoteurs de la qualité au niveau du ministère, des universités et des facultés, on n'arrive pas encore à vulgariser ce concept, élaborer une feuille de route, un tableau de bord, le concrétiser sur le terrain et l'ancrer durablement dans une dynamique et une culture de la qualité. On oublie que l'implémentation d'une démarche qualité, ne peut se concevoir sans l'implication, le soutien, l'engagement et la collaboration de tous.

Enfin, sur un autre registre, il y a un point sacré, sans lequel il n'y a pas de salut, c'est celui de la taille des groupes et de l'encadrement. Que peut faire un enseignant devant et/ou avec plus de 30 étudiants, voire plus ? Toutes les réformes et « goodwill » sont voués à l'échec. La bataille de la qualité ne sera entamée que lorsqu'on aura une moyenne de 20 étudiants par classe, comme on ne pourra jamais la gagner avec des bacheliers ne maîtrisant pas les rudiments de leur discipline (un autre débat).

## DES STAGES, EMPLOYABILITÉ, TUTORAT,...

Rares sont les étudiants qui effectuent convenablement et affectivement les stages en entreprises ou dans un établissement approprié selon une méthodologie, un échéancier et un calendrier réfléchis, planifiés, sous la supervision d'un maître de stage. Un des axes de cette « nouvelle doctrine d'enseignement et d'évaluation », est de favoriser l'insertion professionnelle, de réunir les conditions d'une bonne introduction dans le monde du travail et d'assurer une meilleure employabilité, ce qui, hélas, est loin d'être... assuré.

Le tutorat est mal entrepris. Les étudiants en fin de cursus peuvent remplir convenablement cette tâche qui « bouffe » du temps mais n'est pas exigeante en qualifications et expertise. Les enseignants sont trop pris et rechignent à accomplir une mission loin d'être valorisante.

Autre tâche prévue par le dispositif, le travail personnel exige la disponibilité de la documentation, que dire lorsqu'elle n'existe pas en nombre et en qualité. Même l'accès aux bibliothèques et salles de lecture est parfois problématique.

Nos établissements contrairement à leurs homologues étrangers, souffrent de l'inexistence de services d'accueil, d'orientation, d'information et d'aides aux étudiants : ne sachant pas souvent, lorsque la volonté existe, quoi leur prodiguer comme aide ou informations!

Motif des derniers soubresauts qui ont agité la communauté universitaire, il faut lever au plus vite l'incertitude et autres doutes liés à la valeur et à la reconnaissance des diplômés qui nécessitent une meilleure structuration afin de donner plus de crédit à la formation.

L'uniformisation des cursus, l'équivalence des diplômes, l'instauration de mécanismes standardisés d'assurance-qualité sont quelques pistes pour rendre ce système plus cohérent, lisible, adapté, sans oublier de lui allouer « les moyens de sa politique ».

Quid de la place des langues étrangères ? Pourquoi ne pas expérimenter l'enseignement en anglais et/ou en français de quelques matières en sciences sociales et humaines. Tous les spécialistes s'accordent sur l'importance d'avoir accès à la connaissance dans la langue, dans le langage de ses producteurs, exemple du russe pour les mathématiques, l'italien pour le droit, l'anglais pour l'économie, le français pour la médecine, ... lorsqu'on sait tous les désagréments occasionnés par la traduction, portés par la paronomase italienne « Traduttore, traditore », sachant que souvent « le sens est le prisonnier des langues ». Attirer plus d'étudiants

étrangers, faire appel à l'expertise étrangère en accueillant durablement des enseignants associés participant fortement au processus d'internationalisation qui est intimement lié à la démarche qualité.

## DU MANAGEMENT... DE NOUVELLES ET PRESSANTES EXIGENCES

Pour ce qui est de la gestion de ces établissements publics à caractère scientifique et culturel (EPSCP) et de leur management, il y a lieu tout d'abord de former des cadres au management public mais aussi de repenser, revoir toutes les règles de gestion publique. Il s'agit d'aller vers la gestion par les résultats (GPR), rompre avec des outils rigides, subjectifs, irrationnels, obsolètes, leur substituer des instruments souples, pratiques et clairs, adaptés et en rapport avec les missions, la vocation et les spécificités de ce service public particulier.

En matière financière, alléger, simplifier, concevoir d'autres procédures que celles en vigueur, par exemple, pour les laboratoires de recherche. Globalement, passer de l'optique de la dépense à celle du produit, du contrôle des dépenses engagées à celui de l'usage de la dépense et, enfin, d'une comptabilité de caisse à une comptabilité patrimoniale.

## DU CAMPUS... UN LIEU DE VIE !

Last but no least, donner de la vie à la « vie universitaire », du sens, une âme, une substance, une humanité, une sensibilité, une intelligence à des bâtiments, des murs et des structures qui sont en fait le « siège réservé à cette vaste philosophie qui embrasse toute vérité ». L'Université, notre « Alma mater », celle en principe, de la société toute entière, ne doit pas être seulement ce lieu où les étudiants, cette formidable énergie, cette extraordinaire richesse, acquièrent un savoir, voire des compétences, mais aussi un lieu d'épanouissement, de socialisation-reconstruction et d'apprentissage de la vie citoyenne, associative, politique...

Pour ce faire, on est tenu d'aménager des espaces de rencontres de tous les membres de la communauté, une aire ou se noue le lien social, assoir une dynamique culturelle, sportive, de loisirs et d'échanges, qui soient un complément et un levier aux activités scientifiques et pédagogiques sachant que l'exclusion de tout sujet de l'Art et des arts, de la Culture et des cultures conduit à son appauvrissement.

## UN NOUVEAU CHANTIER, UNE AUTRE VISION

Bien entendu, le lien entre enseignement et recherche (un enseignement de qualité s'appuie forcément sur une recherche de qualité), la refonte, la révision, la cohérence, la pertinence, l'actualisation, l'harmonisation des programmes et des contenus, leur adaptation, l'adéquation formation-emploi, la place de la formation continue, du numérique, de la documentation, le rôle de l'évaluation dans la progression des étudiants, la mobilité des apprenants, les aptitudes relatives aux qualifications, l'accès à des équipements de pointe, l'éthique, la déontologie, bref, la finalité même de l'institution, ce « lieu d'exercice critique de la pensée » participent à la qualité et à la « satisfaction aux standards ».

Ce sont là quelques thèmes d'une grande ambition, celle de toute une communauté, à mener, à la lumière des transformations et défis multiples présents et futurs, dans une large perspective et des approches réflexives diversifiées, de concert avec tous les partenaires de l'Université ou progressive-ment « le droit aux études devra être supplanté par le devoir de réussite ».

... « Le Monde change, l'Université ne devant ni le contenir, ni lui résister, mais plutôt l'encourager, l'accompagner, faute de l'avoir créée ».

\*Université - Université F. Abbas. Sétif

SKIKDA

## Rencontre avec des citoyens

A. Boudrouma

« Skikda est la première étape d'une série de rencontres avec les citoyens que je compte organiser, à travers différentes wilayas du pays ». C'est en ces termes que la présidente du Parti pour l'Équité et la Proclamation (PEP) Mme Naïma Salhi Leghlimi, que vient de s'adresser à ses militants réunis à la salle 'Aïssat Idir'. Arrivée avec plus d'une heure de retard, elle captera, néanmoins, l'attention de l'assistance avec son intervention ponctuée, à chaque fois, par des acclamations. Elle s'étalera sur les objectifs des tournées qu'elle envisage de réaliser, afin de sensibiliser les citoyens sur les défis auxquels fait face le pays et de la nécessité de s'impliquer, dans la vie politique. A ce titre elle évoquera l'hypocrisie politique endurée par l'Algérie et qu'il faut selon elle, dépasser en plaçant l'intérêt du pays au-dessus d'autres considérations et c'est ce qui explique la démission du citoyen de l'activité politique, ceci en sus de l'action du pouvoir qui ne correspond, nullement, aux aspirations du peuple. Elle a mis à l'index, également, sur l'administration qu'elle a qualifiée de « haggara » (injuste), en évoquant des élus illégitimes et non représentatifs car ils n'ont pas été élus par le peuple mais placés grâce à l'administration et deviennent ses obligés dociles craignant de perdre leurs pri-

vilèges. Elle a évoqué, également, le gaz de schiste et s'est positionnée contre son exploitation en raison des risques qu'il représente pour les nappes phréatiques qui risquent d'être asséchées et compromettre l'agriculture ce qui est en contradiction totale avec les discours officiels rassurés qui ont, toujours, prôné un développement durable par l'adoption de techniques qui préservent l'environnement mais surtout en tendant à réduire la dépendance du pétrole. Au sujet de la démocratie, Mme Salhi a soutenu qu'elle est pour l'instauration d'une démocratie qui tienne compte de nos valeurs arabo-musulmanes.

Tout au long de son intervention elle n'a pas manqué de clarifier les positions de son parti qui refuse la pérennité des responsables aux postes de commande, citant l'exemple « d'un ministre de l'éducation, maintenu 20 ans à son poste et reconnaissant au seul peuple le droit de tracer les lignes rouges constitutionnelles » et lever le monopole du pouvoir, en agissant en lieu et place du peuple. Enfin, elle s'est positionnée, franchement, pour la poursuite de la politique de réconciliation nationale qui a mis un terme aux années de souffrances endurées par le peuple et qui doit se poursuivre, selon elle, car non encore achevée tout en déclarant être pour l'édification d'un Etat civil qui ne soit ni théocratique, ni militaire.

TÉBESSA

## 185 personnes interpellées, dont 17 femmes

A. Chabana

Les services de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Tébessa ont enregistré et traité, durant le mois de décembre 2014, 408 affaires dont 165 liées aux crimes et délits. 185 personnes y étaient impliquées, parmi lesquelles 17 femmes et 9 mineurs. 113 personnes ont été pla-

cées en détention provisoire, alors que 213 autres seront convoquées, directement, pour comparution immédiate, devant les instances judiciaires. Par ailleurs, 3 autres affaires de contrebande de carburant ont été traitées par les mêmes services de police, ainsi que la saisie de 11.500 litres de gasoil destinés au trafic, pendant la même période, a-t-on souligné.

TIZI-OUZOU

## Lancement des prix Rouiched et Fatiha Berber

Le directeur de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, Ould Ali El Hadi, a annoncé, samedi, le lancement de deux nouveaux prix, en hommage à deux grandes figures artistiques algériennes : les regrettés Rouiched et Fatiha Berber.

Le prix Rouiched récompensera les meilleures oeuvres théâtrales dans le genre tragi-comique, alors que le prix Fatiha Berber viendra couronner la meilleure interprétation féminine, dans le quatrième art, a expliqué M. Ould Ali, lors de la cérémonie d'hommage rendue aux deux comédiens de grand talent.

Devant les familles des deux artistes disparus, la famille artistique locale et des élus locaux, présents au Théâtre régional 'Kateb Yacine' organisateur de l'hommage, le directeur de la Culture a rappelé le parcours et l'oeuvre de ces « deux ténors des planches, connus pour leur talent, leur sensibilité qui leur ont permis de porter, au firmament des arts, la Culture algérienne ».

L'hommage a été marqué par une projection vidéo sur le par-

cours de Rouiched et Fatiha Berber suivie de témoignages sur ces deux artistes ; le tout clôturé par un monologue intitulé « Le dernier des candidats » de Kamel Bouakaz.

Rouiched, de son vrai nom Ahmed Ayad (1921-1999), plus connu pour son parcours dans le cinéma 'zen' a brillé dans des films cultes dont « l'Opium et le Baton », « Hassan Terro », « Hassan Niya » et « Hassan Taxi », a également marqué le quatrième art par ses sketches à la radio, et les rôles qu'il avait campés dans les troupes de Mahiedine Bachtarzi et Mohamed Ghazi. Fatiha Berber (1945-2015), présidente de l'Association « Les amis de Rouiched », a eu un parcours théâtral très riche et s'est distinguée, dans plusieurs oeuvres dont « Les concierges », « Les femmes savantes », « La maison de Bernada Alba » et « Ammar Bouzouar ». Elle a, également, interprété des rôles dans le cinéma notamment dans « Hassan taxi » à côté de Rouiched, « Faits divers » et « El Badhra » (la graine).

BOUIRA

## 5 ans de prison requis contre l'ancien maire de Khabouzia

L'ex-maire de la commune de Khabouzia, située à une quarantaine de kilomètres, à l'ouest du chef-lieu de wilaya Bouira, vient de se voir infligé, par la justice d'une prononciation d'une peine de 5 années d'emprisonnement prison assortie d'une amende judiciaire estimée à plus de 300 millions de centimes. Cette peine vient d'être requise par le représentant du ministère public du tribunal de Sour El-Ghozlane, à l'encontre du mis cause. Le verdict sera rendu la semaine prochaine. L'accusé est poursuivi pour les délits ayant trait à la gestion des marchés publics de ladite commune, et aux irrégularités révélées par les enquêteurs des services compétents. Les investigations auraient, également, permis de découvrir certaines infractions, au code qui régit les marchés publics. L'ex-maire ayant maille avec la justice, et à cause de ce grief, a été suspendu de son poste d'élu de l'APC d'El-Khabouzia, sur décision notifiée par le wali de la wilaya de Bouira.

## Plusieurs vols de véhicules

Une voiture de marque 'Dacia Logan' a été déclarée volée, dans la nuit d'avant-hier, par son propriétaire, à la cité de l'Indépendance, située dans la ville d'Ain Bessem, à 25 km, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira. Selon ce qui se dit, ça et là, les vols de voitures ont tendance à se produire de manière inhabituelle, et les mêmes informations indiquent que d'autres vols de voitures ont été signalés dans les communes de Bir Ghablou, d'Oued El Berdi et Ain Aloui, il y a quelques jours. Il s'agissait notamment, d'une voiture de marque 'Hilux', et de 2 autres de marque 'Dacia Logan', ainsi qu'une autre de marque 'Hyundai Accent'.

## Un jeune retrouvé pendu

Un jeune répondant aux initiales I.F. âgé de 21 ans, a trouvé la mort, avant-hier, par pendaison, au village de Ath Yekhlaf, situé dans la commune de M'Chedallah, à une quarantaine de kilomètres, à l'est du chef-lieu de wilaya, Bouira. Le corps de la victime a été découvert, pendu à un olivier à proximité de son domicile familial, par des villageois qui rentraient des champs. Les éléments de la Protection civile de M'Chedallah, se sont dépêchés sur le lieu du drame pour détacher le corps de la victime qui était pendu à l'aide d'une corde, et le transporter à la morgue du Centre hospitalier de M'Chedallah.

Les services compétents ont ouvert une enquête, afin d'élucider les circonstances de ce drame qui a endeuillé une famille, et mis en émoi les habitants du village. Pour ce faire, un examen d'autopsie doit être effectué, conformément aux lois d'usage.

## Deux blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz

Une bonbonne de gaz butane a explosé, avant-hier, dans une demeure située au village d'Ouled Laalam, dans la commune de Kadiria, à une trentaine de kilomètres, à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira. La déflagration s'est produite lorsque tôt le matin, une mère de famille s'occupait à préparer le petit déjeuner pour ses enfants n'a pas remarqué, malheureusement, un défaut dans la bouteille de gaz butane dont elle se servait. Une fuite de gaz s'en est suivie et puis l'explosion de la bouteille.

Si la maman s'en est sortie indemne, il est à déplorer, par contre, des brûlures assez sérieuses à deux de ses enfants (un garçon et une fille). Les deux victimes ont été secourues et évacuées par les éléments de la Protection civile aux urgences du Centre hospitalier de la daïra de Lakhdaria.

Farid Haddouche

BLIDA

## Les médecins parlent du cancer

Une moyenne de 3.500 nouveaux cas, par an, de cancer du poumon ou cancer bronchique, est recensée en Algérie avec un taux de 80% de cas incurables, car détectés à un stade avancé de la maladie, ont révélé, samedi, à Blida des médecins spécialistes.

« Le diagnostic tardif de la maladie explique, en grande partie, la hausse des cas d'atteintes », a regretté le Pr Ketfi, du service de pneumatologie de l'hôpital de Rouiba (Alger), en marge des 9<sup>èmes</sup> Journées scientifiques sur le cancer du poumon, expliquant, par là, le « peu de chance de guérison du malade, en dépit de l'investissement matériel considérable qui y est prodigué ». Pour ce spécialiste, le tabagisme demeure la cause principale d'atteinte par ce type de cancer, chez les hommes. Il a souligné que le risque lié à cette maladie est élargi à tout l'environnement du fumeur, dont les enfants notamment, qui, en inhalant la fumée, deviennent des fumeurs passifs. « Le tabagisme passif est à

l'origine d'un taux de 40% des cas d'atteintes », a-t-il assuré. Aussi, les médecins, participant à cette rencontre scientifique, se sont accordés sur la nécessaire activation et application des lois interdisant le tabagisme dans les lieux publics, parallèlement à l'intensification des campagnes de sensibilisation sur le sujet, en milieu scolaire et en direction des adolescents, notamment. La rencontre, qui a donné l'opportunité à la présentation de différentes techniques de traitement du cancer bronchique, ainsi qu'à la détection des tumeurs cancéreuses, « participe à la sensibilisation contre le cancer du poumon », a indiqué le président de l'association 'El Badr' d'aide aux malades atteints de cancer, Dr Mustapha Moussaoui. Il a signalé l'élaboration, programmée à la clôture de cette manifestation, d'un guide sur le cancer du poumon, sachant que l'association a déjà édité de nombreux guides similaires consacrés aux cancers du sein, du colon et de la prostate.

## Que faire contre les accidents de la route ?



Ph.: Arch.

Des véhicules banalisés sont utilisés par le Commandement régional de la Gendarmerie nationale (GN) de Blida pour lutter contre les accidents de la route dont le phénomène est en hausse, ces dernières années, a révélé, samedi, son chef d'Etat-major, le colonel Taher Meghalet. « Cette expérience, fort positive, consiste en l'utilisation, par les éléments de la GN, lors de leurs opérations sur le terrain, de véhicules et de motos banalisés (ne comportant aucun signe distinctif de ce corps constitué) », a expliqué le colonel Meghalet, dans un point de presse, consacré au bilan annuel des activités de ce Commandement régional de la Gendarmerie nationale. « L'opération a été lancée, il y a deux mois, dans ces wilayas, notamment sur l'autoroute Est-Ouest et des (autres) voies rapides », a-t-il assuré, signalant que l'expérience sera généralisée, dans le futur, aux wilayas de l'Est et de l'Ouest.

Soulignant que le Commandement régional de la Gendarmerie de Blida dispose de véhicules de toutes marques, il a relevé que l'élément qui utilise la voiture banalisée « ne procède pas personnellement à l'arrestation du chauffeur, qui commet l'infraction, mais le dénonce aux services concernés, en donnant tous les détails concernant son véhicule, son immatriculation et le type de l'infraction constatée ». Le colonel Meghalet a signalé le relèvement, dans le cadre de cette opération, de 331 infractions relatives à l'utilisation de la bande d'ur-

gence, 117 concernant des manoeuvres dangereuses, 38 la circulation dans la direction interdite et 17.656 infractions relatives à l'utilisation du portable lors de la conduite. Le bilan, présenté à l'occasion, a fait, en outre, cas d'une hausse des accidents de la route, en 2014, avec l'enregistrement de 8.781 accidents, ayant causé la mort de 1.193 personnes, et des blessures à 15.571 autres, avec une majorité d'accidents (soit 981) signalés sur des voies rapides. L'élément humain est cité en cause dans 91% des accidents, suivi des défaillances mécaniques des véhicules. Selon une étude réalisée par ce Commandement régional sur les accidents de la route, les chauffeurs âgés de 18 à 34 ans constituent la catégorie la plus irrespectueuse du code de la route, alors que les accidents enregistrent un pic en saison estivale (juillet et août). Parmi les mesures préventives, prises pour réduire le nombre des accidents de la route, ce responsable a cité l'intensification de la présence de ses éléments aux points noirs de la circulation routière, le renforcement des centres de contrôle sur l'autoroute, l'exploitation des équipements de surveillance (radars), ainsi que la multiplication des campagnes de sensibilisation sur le sujet.

Le 1<sup>er</sup> Commandement régional de la Gendarmerie nationale englobe 11 wilayas : Blida, Alger, Ain Defla, Chlef, Tipaza, Djelfa, Boumerdes, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaïa et M'sila.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

12 rabie ethani 1436				
El Fedjr 06h21	Dohr 13h02	Assar 15h53	Maghreb 18h17	Icha 19h38



## La cité «Cilloc» croule sous les ordures

A. El Abci

Les habitants de la cité «Cilloc», et plus particulièrement, ceux des immeubles situés dans les environs immédiats du bâtiment «Nedjma», se plaignent que depuis, au moins, une semaine, les ordures ne sont pas enlevées, rendant l'atmosphère irrespirable du fait des mauvaises odeurs qui se répandent, défigurant une cité qui ne manque pas d'allure, par ailleurs.

Selon les habitants, non enlevés depuis plusieurs jours, les ordures et déchets ménagers de toutes sortes débordent des poubelles et s'amoncellent, ainsi, au grand dam des résidents qui se trouvent, démunis, devant leur ampleur. Situation déjà peu reluisante et à laquelle il y a lieu d'ajouter, toujours selon interlocuteurs, une cohorte de chats et chiens qui viennent chercher nourriture, mais ne manquent pas à l'occasion de renverser les poubelles et leur contenu sur les trottoirs et la chaussée. Par ailleurs, dans ces conditions, ajouteront-ils, les habitants ont peur pour la santé de leurs enfants, qui inconscients sont tentés d'y jouer et surtout ceux qui, aiment les animaux domestiques, seront tentés de les toucher.

Questionné sur ce sujet, le chef du secteur urbain de Bellevue, El Hadj Smain, fera savoir qu'il explore, tout autant que les habitants cette situation, pénible également pour l'administration, et rassure, toutefois, que «qu'un camion, dépêché par la direction de l'Assainissement de l'APC centrale, sur notre demande, reprendra l'enlèvement des ordures, d'abord de la cité 'Kaddour Boumedous' et puis des autres». Et d'expliquer, que cette situation de pagaille a pour cause le non renouvellement des contrats des micro-entreprises chargées des enlèvements, qui sont venus à terme ces jours-ci, mais qui sont en cours de reconduction et le retard est dû essentiellement à des procédures administratives, qui seront incessamment réglées et tout rentrera dans l'ordre. Et de rappeler, dans ce cadre, que l'enlèvement des ordures du secteur de Bellevue, qui comprend les cités 'Kaddour Boumedous', 'Fadéla Saadane', '20 Août', 'Dr Calmette' et du Cilloc, est assuré par 5 micro-entreprises qui se trouvent, en fin de contrat et en attente de leur renouvellement que se fera incessamment.

Mais pour palier à cette situation, un camion des services de l'assainissement entamera de suite son travail, conclura-t-il.

## Menace sur les zones humides

A. E. A.

La Conservation des forêts de Constantine, ainsi que d'autres organisations «amies de la nature», ont mis en garde contre les risques qui menacent l'environnement, les zones humides et les oiseaux migrateurs qui traversent la région à la recherche de climat favorable et de nourriture. Mise en garde qui a été faite à la veille de la journée mondiale des zones humides qui coïncide avec le 02 février de chaque année. Ainsi, selon le chef du service de la protection végétale et animale à la Conservation des forêts, Kheiredine Saighi, «les dispositions que nous prenons en matière de protection de la forêt consistent d'abord à faire un recensement des oiseaux migrateurs et des animaux qui s'y trouvent, suivi d'un contrôle et d'une surveillance pour assurer leur préservation et protéger les herbes et les arbres qu'elle abrite». Et notre interlocuteur de poursuivre, «dès le mois de janvier de chaque année nous entamons

le recensement des oiseaux migrateurs en hiver. Nous sommes en pleine opération du dénombrement au niveau de la retenue collinaire «Benbadis», dans la commune de Aïn Abid, qui est la plus grande réserve de la wilaya. Elle est d'une superficie de 40 hectares et se distingue par une grande diversité biologique. Le dénombrement des oiseaux migrateurs se fait également aux lacs de Djebel Ouahch, aux retenues collinaires Berlat à Aïn S'mara, et Benbadis». Il indique que plusieurs autres zones humides de dimensions plus modestes existent cependant dans la wilaya, mais que la Conservation des forêts entretient, aménage et protège malgré tout. Le président de l'association APNE, M. Sbih, a pour sa part insisté sur le problème que constitue la chasse «sauvage» ou braconnage, ainsi que l'indispensable formation et sensibilisation du citoyen aux petits gestes de protection de l'environnement et de préservation de la faune et de la flore.

## La visite de Tebboune reportée

Annoncée pour les journées des samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février, la visite d'inspection et de travail que devait effectuer à Constantine M. Tebboune, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, a été reportée sans qu'aucune autre date ne soit fixée. Et quoique les organismes officiels, notamment le cabinet du wali, n'ont pas confirmé hier le motif exact du report de la visite, des sources concordantes ont affirmé que

c'est essentiellement les conditions atmosphériques mauvaises qui ont sévi sur la région samedi, notamment les vents violents qui s'étaient abattus sur la ville de Constantine et sa périphérie, qui sont à l'origine de ce report.

Et pour appuyer leurs propos, nos sources se sont référées à la diffusion, le même jour de samedi, d'un bulletin météo spécial par la station météorologique de Aïn El Bey.

## La maternité de Sidi Mabrouk toujours fermée

La population constantinoise est toujours à se demander quand la maternité de Sidi Mabrouk va-t-elle ouvrir ses portes pour accueillir les parturientes. Interrogé hier à ce sujet, le directeur de cette structure sanitaire, M. Berania Ahcène, s'est contenté de dire que l'opération de transfert graduel du personnel et du matériel médical de la structure qui se trouve au niveau de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El-Khroub a commencé le jeudi 30 janvier, à l'instar de quelques responsables de services, du centre de transfusion sanguine, du laboratoire et des appareils existant en double.

«Et le transfert total des personnels et des équipements sera achevé au courant de cette semaine du 1<sup>er</sup> au 6 février». Le directeur de la maternité n'a pas été en mesure de donner une date précise pour la réouverture de la structure car la décision est du ressort de la tutelle. «En tout cas, nous à notre niveau, nous sommes prêts pour», a dit en définitive M. Berania.

## Coupe d'Afrique et coupures de courant

Depuis le début de la Coupe d'Afrique des nations, les habitants des zones éparées de la daïra de Aïn Abid (Zahana, village agricole du 20 Août 1955 et autres) sont excédés par les coupures récurrentes du courant électrique qui se produisent justement le soir au moment de la diffusion des matchs.

Appelées à la rescousse, les équipes techniques de la Sonelgaz rétablissent bien la connexion au réseau d'électricité, mais souvent bien tard au goût des amateurs de football aussi bien que des ménagères qui sont privées momentanément de cette énergie qui sert pour la préparation du manger et aussi pour le chauffage pendant cette période de froid hivernal.

## Incendie dans une villa à Aïn Abid

Hier, des habitants de la ville de Aïn Abid nous ont signalé qu'un incendie impressionnant s'est déclaré dans une villa du lotissement n°1 de la cité «El-Boustène». Le sinistre a détruit une bonne partie de son équipement ménager avant que les éléments de la protection, alertés par des voisins, n'interviennent pour l'éteindre. Nos correspondants qui nous ont communiqué l'information par téléphone, ont assuré que le sinistre n'a pas causé de perte humaine, mais que les dégâts matériels sont importants.

A. M.

## Des formations boudées et des métiers recherchés

A. Malle

S'il en était encore besoin, l'émission hebdomadaire «Forum de la radio» de Constantine a mis encore en exergue, dans son édition diffusée hier en direct, le phénomène très actuel de la valorisation des métiers de la maçonnerie et de la plomberie. Aussi, les techniciens en la matière sont-ils très recherchés sur le marché local non seulement par les entreprises de construction, mais aussi par les simples citoyens. «C'est simple, a expliqué la directrice de la formation professionnelle de la wilaya, Mme Samia Belmadjate, ces oiseaux rares, notamment les maçons, gagnent journalièrement plus que les médecins». Mais, paradoxalement, les jeunes d'aujourd'hui qui prennent la direction d'une structure de formation professionnelle pour acquérir un métier, fuient ces créneaux porteurs et préfèrent plutôt les métiers de l'informatique, l'électronique, les services, etc. «Ce qui est fort regrettable», a déploré la directrice de la FP qui a profité de la tribune pour tirer la sonnette d'alarme sur ce phénomène tout en proposant de mener une campagne de sensibilisation auprès des parents des candidats pour les amener à convaincre leurs enfants qui cherchent une formation de choisir les créneaux de la maçonnerie et de la plomberie qui sont très recherchés par les entreprises de construction et encore plus par les particuliers auprès desquels ils travaillent sur rendez-vous. «Ils ont des carnets de commande assez fournis et font des affaires en or», a-elle affirmé.

Dans le cadre de cette émission, les points négatifs et positifs du secteur de la formation professionnelle considérée dans sa mission stratégique de pourvoir le marché local de l'emploi en main-d'œuvre compétente et immédiatement opérationnelles pour éviter à nos entreprises d'avoir recours à la main-d'œuvre étrangère qui est en train de faire une percée sur le marché local, ont été discutés et débattus entre les responsables du secteur, ceux de la presse et les auditeurs. Répondant aux critiques disant que

peut-être le secteur de la formation professionnelle n'est pas suffisamment équipé pour mener à bien sa mission, la directrice de wilaya de la FP a répondu que l'Etat, au contraire, n'a pas lésiné sur les moyens, «que ce soit dans le domaine des infrastructures ou dans celui des équipements». Sur ce dernier point justement, Mme Belmadjate a révélé que pour la seule wilaya de Constantine le secteur a acquis 100 équipements technologiques de formation. «Et c'est assez suffisant, a-t-elle ajouté. Certes, nos besoins ont été évalués en fonction de l'institution de la wilaya comme pôle d'excellence pour l'industrie mécanique, mais nous avons des équipements suffisants pour la formation selon les besoins de tous les autres secteurs de l'économie nationale».

Abordant l'actualité brûlante, notamment celle en rapport avec la chute du prix du pétrole, la directrice de la formation professionnelle a été amenée à évoquer le secteur de l'agriculture où Constantine excelle également grâce à des pôles importants comme Aïn-Abid, Hamma-Bouziane et aussi Zighoud-Youcef. Elle signale que ses structures pédagogiques forment aussi beaucoup de mains-d'œuvre qualifiées pour tous les segments de l'agriculture, et ce à travers la méthode de «la formation conventionnée» menée en collaboration avec la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture. «Peut-être que ce genre de formation, dit-elle, n'est pas tellement apparent à cause du fait qu'il ne s'agit pas de formation résidentielle mais de formation qualifiante». Elle annonce dans la foulée qu'un institut national spécialisé dans l'agriculture sera réalisé à Aïn-Abid dans deux ans et demi au maximum. «Nous allons former aussi pour le tourisme, secteur avec lequel nous avons signé dernièrement une convention». Mme Belmadjate annoncera à la fin que ses instituts de formation ont offert aux entreprises locales, pour le compte de la session de février 2015, quelque chose comme 2110 postes dans le cadre de la formation qualifiante.

## Le projet de sécurisation en matière d'eau potable lancé «incessamment»

Le projet de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya de Constantine vient d'être approuvé et «sera lancé en travaux incessamment», a affirmé dimanche le directeur des ressources en eau (DRE), Ali Hammam. La désignation de l'outil d'exécution selon la formule du gré à gré, concernant ce projet d'envergure portant sur la fourniture du précieux liquide aux populations des zones sud de la wilaya (couloir Aïn El Berda-Ibn Badis) et nord (El Guemmas-Djebel Ouahch-Hamma Bouziane-Zighoud Youcef-Didouche Mourad) a été approuvée lors du dernier Conseil des ministres, a ajouté ce responsable. Une enveloppe de 9,5 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de cette opération, a souligné M. Hammam, précisant que la réalisation de réservoirs, de stations de pompage

et d'une station de refoulement figure parmi les principales actions à mener au titre de ce projet qui permettra d'obtenir un débit supplémentaire de 200.000 m<sup>3</sup>/jour tout en augmentant les capacités de stockage de la wilaya.

Ce projet permettra également d'assurer une alimentation ininterrompue (H24) pour la population, a affirmé le directeur des ressources en eau, mettant l'accent sur le fait qu'à la faveur de ces opérations, l'ensemble des cités et les pôles urbains en cours de construction à El Khroub et à Didouche Mourad, notamment, seront régulièrement alimentés. Plus de 71% de la population de la wilaya de Constantine reçoit l'eau potable en continu, a-t-il également affirmé, soulignant que la dotation par habitant est passée de 155 litres par jour en 2009 à 200 litres/jour actuellement.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

12 rabie ethani 1436

El Fedjr 06h07	Dohr 12h48	Assar 15h40	Maghreb 18h04	Icha 19h25
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## A l'issue des démolitions des constructions illicites Quatre hectares récupérés à Es-Senia

**Pas moins de 4 hectares de terrain ont été récupérés durant l'année 2014 suite aux actions de démolition de 400 constructions illicites dans la daïra d'Es-Senia.**

Salah C.

C'est ce que révèle le chef de daïra qui revient plus longuement sur le phénomène en faisant remarquer que si, en 2007, le nombre de ces constructions illégales édifiées sur le patrimoine foncier public était de l'ordre de 6500, leur nombre a été triplé jusqu'à maintenant engendrant la création de plusieurs bidonvilles. Dans ce contexte, le même responsable annonce plusieurs opérations pour éradiquer des dizaines de constructions illicites, notamment à El-Kerma. Ce qui permettra la récupération d'autres assiettes foncières qui abriteront des projets d'utilité publique. Dans le même contexte, il est prévu le relogement de 320 familles du bidonville appelé communément El Mouala. Le chef de daïra annonce que ces opérations se généraliseront à d'autres communes comme c'est le cas de tous les points noirs jouxtant l'hôtel Hayat Regency qui comptent 800 masures. Alors que, non loin de là, aux alentours de Sidi-Chahmi, un millier de ces constructions ont été recensés et 250 à Ain El-Beïda dont les oc-

cupants bénéficieront de logements sociaux.

D'autre part, le wali d'Oran a instruit les propriétaires des immeubles désaffectés, notamment l'APC, l'OPGI et les propriétaires privés, d'entamer les démolitions à l'issue des dernières opérations de relogement. Selon des sources proches de la wilaya, hormis les propriétés privées, toutes les assiettes foncières qui seront récupérées seront consacrées à la réalisation d'espaces verts et de nouveaux programmes de logements. Nos interlocuteurs indiquent que près de 150 immeubles et habitations, répartis entre les différents quartiers de la ville d'Oran, sont concernés par l'opération. D'autre part, selon les mêmes sources, le recensement des dépôts, hangars, aires de stockage, entre autres, abandonnés ou non utilisés depuis plusieurs années, a été achevée. Cette opération, lancée par la cellule de wilaya, vise à récupérer un maximum d'assiettes foncières pour la projection d'équipements d'utilité publique. Nos sources signalent à ce titre qu'en attendant leur éventuelle récupération, une trentaine de sites ont été recensés.

Nos interlocuteurs soulignent que cette cellule, composée de représentants de plusieurs directions, s'est attelée à recenser les sites appartenant à des entreprises, à la collectivité ou autres secteurs étatiques, pour voir s'ils peuvent être récupérés et utilisés pour un maximum de projets. A l'issue de la classification de l'ensemble des sites recensés et après l'enquête d'usage sur leur nature juridique, un rapport détaillé sur l'opération a été adressé aux services concernés de la wilaya qui prendront les mesures, dans le cadre de la loi et des règlements en vigueur, pour la récupération de ces assiettes foncières. Ce recensement, précisent nos sources, n'a pas ciblé uniquement la commune d'Oran mais l'ensemble des communes de la wilaya. Face aux nombreux programmes dont a bénéficié la wilaya, notamment ces dernières années, le wali a, à maintes reprises, insisté sur la nécessité de récupérer toutes les assiettes abandonnées. Il a aussi instruit les services concernés de récupérer les assiettes foncières après démolition des immeubles en ruine ou désaffectés.

Publicité

**omniVIT**  
le partenaire de vos victoires quotidiennes !

**Boostez votre énergie**

**omniVIT**  
ENERGY  
Instant Activ  
SUPPORT AND STRENGTH FOR IMMEDIATE PHYSICAL AND MENTAL ENERGY  
POUR ET VITALITÉ POUR UNE ÉNERGIE PHYSIQUE ET MENTALE IMMÉDIATE

ARGinine  
ACEROLA  
SELENIUM  
GINSENG  
GUARANA

Permet de retrouver force et vitalité pour une énergie physique et mentale immédiate !

la force de la nature  
la sécurité de la science

Important : Complément alimentaire, ne peut être substitué à un régime alimentaire varié et équilibré. Consultez les mises en garde et précautions d'emploi sur les étiquettes produits.

RÉSERVÉ À L'ADULTE  
Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien

SANOFI

## Soldes d'hiver Entre bonnes affaires...et arnaques

J. Boukraâ

Avec l'économie de marché et la mondialisation les Oranais ont fini par faire adopter les soldes comme un mode de consommation à part entière. Pour des consommateurs aux regards constamment rivés sur l'évolution des mœurs de consommation en Occident, les soldes ne semblent pas, en effet, une découverte, mais une aubaine à ne pas rater. Pour ceux, et surtout celles, ayant des bourses limitées mais qui cherchent des articles de marque, ces soldes sont du pain bénit. Le concept existe depuis quelques années déjà, mais sa mise en application sur le terrain reste à clarifier et à organiser. A Oran, c'est la période des soldes. La plupart des magasins, notamment ceux du prêt-à-porter et de la maroquinerie, affichent des réductions qui vont de 20 à 60%, voire même 80% du prix de l'article. Lancés depuis une quinzaine de jours conformément à la loi, les soldes d'hiver ne jouent pas le jeu comme il se doit. Cette pratique n'a pas été épargnée par l'escroquerie. Certains consommateurs ne connaissent pas les prix réels des produits et les sites officiels du déroulement de ces ventes. Certains magasins ont même lancé les soldes avant la période officielle. Les réductions sont fictives, les prix initiaux ne sont pas connus ; certains ne respectent pas la période fixée par la loi et affichent le mot «soldes» sur leurs vitrines tout au long de l'année. A Oran certains magasins de vêtements de marque ont choisi cette période de soldes pour baisser les rideaux sous prétexte « d'inventaire ». Mais en réalité ils ferment pour écouler les produits soldés à une clientèle bien ciblée. Pour les consommateurs, l'annonce des soldes n'est qu'un appât. «Les prix ne sont pas systématiquement affichés sur les articles, et il n'est pas possible de comparer entre le prix avant et après les soldes. Même soldés, les articles sont à des prix élevés», dira Asma, fonctionnaire rencontrée à la rue Larbi Ben M'hidi au centre-ville. « Plusieurs magasins affichent des réduction jusqu'à 80%. Mais une fois à l'intérieur, le client découvre que les réductions ne concernent pas les produits qui l'intéressent. Il s'agit de produits démodés et poussiéreux, cédés avec l'annonce d'une maigre réduction par rapport au prix initial», se désole-t-elle.

### 45 AUTORISATIONS DÉLIVRÉES PAR LA DIRECTION DU COMMERCE

Devant cet état de fait, beaucoup de gens crient à l'arnaque. Pour la direction du commerce, 45 autorisations avaient été délivrées au titre de la période des soldes d'hiver pour l'année 2015. Ces autorisations interviennent conformément au décret exécutif 205-06 fixant

les conditions et les modalités de réalisation des soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. Selon la direction du commerce, 90% des opérateurs économiques à Oran respectent les règles des soldes, de la vente promotionnelle et de liquidation des stocks. Seule une dizaine d'infractions ont été enregistrées l'année dernière, a-t-on indiqué. Cette forte adhésion à l'application de la loi fait suite à des actions de sensibilisation et d'explication menées par les agents du commerce à travers la radio et la presse écrite, a-t-on souligné. L'opération de soldes se pratique de la mi-janvier à fin février prochain pour la période d'hiver et de juillet à août pour l'été. Le commerçant désirant réaliser des ventes en soldes doit déposer auprès du directeur du commerce territorialement compétent une déclaration accompagnée de la liste et les quantités des biens devant faire l'objet des ventes en soldes, en reprenant les réductions de prix à appliquer ainsi que les prix pratiqués auparavant. Toute contravention aux lois régissant cette période de l'année vaudra aux contrevenants des PV, des amendes et même la fermeture du local. Parmi les produits admis aux soldes, les vêtements, l'électroménager, le cosmétique, les affaires scolaires... etc. Néanmoins la loi ne permet pas la vente, dans ce cadre, des produits agroalimentaires. Ceux-ci ne peuvent être vendus que dans le cadre promotionnel. Les soldes sont en général utilisées pour écouler les inventaires des précédentes saisons. Tandis que les promotions sont des techniques de marketing pour appâter le consommateur : des échantillons, des primes, des cadeaux... et n'ont pas de date précise. Le décret stipule que les ventes en soldes ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum à compter de la date du début de ces ventes. Les ventes en soldes sont autorisées deux fois par année civile pour une durée continue de 6 semaines et doivent intervenir durant les saisons hivernale et estivale. Toutefois, certains commerçants prolongent la période des soldes en vue de déstocker les produits invendus. En Europe, chaque commerçant dispose de deux semaines supplémentaires pour des soldes libres tout au long de l'année. Ces périodes de soldes libres doivent, toutefois, s'achever au moins un mois avant les soldes de l'hiver ou de l'été. Ces pratiques sont loin d'être applicables chez nous où certain commerçant décrètent une période de soldes pour une durée indéterminée, voire jusqu'à épuisement des marchandises, et appliquent les prix qui les arrangent. Les ventes à prix réduit stimulent, à vrai dire, les chiffres de ventes des commerçants et leur permettent d'écouler leurs anciens stocks.

### Installés la veille de la saison estivale 13 candélabres balayés par le vent à Cap Falcon

Rachid Boutélis

Les fortes rafales de vent qui ont balayé la région ces deux derniers jours ont causé des dégâts plus au moins considérables dans la daïra d'Aïn El-Turck. En effet, en plus des arbres et des pancartes publicitaires qui ont été carrément arrachés, des candélabres ont été également complètement détériorés.

C'est le cas des poteaux électriques qui ont été installés la veille de l'ouverture de la dernière saison estivale le long du boulevard des Dunes, situé à mi-chemin du village côtier de Cap Falcon. En effet, selon le constat établi sur le terrain, la grande majorité de ces candélabres, qui

ont été installés pour créer un éclairage d'ambiance sur ce boulevard où s'épanouit la badauderie en été, a malheureusement subi d'énormes dégradations, alors que d'autres ont été balayés comme des fétus de paille dès les premiers souffles du vent.

A priori, ces poteaux électriques ne semblent pas de bonne qualité, bien qu'il s'agisse d'un projet inauguré par le wali à l'ouverture de la saison estivale et qui a coûté près de cinq milliards de centimes. Des équipes sous-traitantes de la Sonelgaz étaient affairées avant-hier sur les lieux pour tenter de réparer ces candélabres nouvellement installés qui semblent déjà bons pour la réforme.

### Vents et cambrioleurs

Le vent qui a fortement soufflé sur Oran ces derniers jours a mis en alerte les commerçants qui redoutent les vols à la casse et les cambriolages en tous genres. En effet, les visiteurs de la nuit profitent de l'occasion pour s'introduire de force dans les commerces et même dans les

demeures vacantes. Ils se couvrent du bruit du vent qui souffle pour camoufler les effractions. Les commerçants préfèrent, dans la vigilance, passer la nuit dans leurs magasins pour ne pas être désagréablement surpris le lendemain en découvrant leurs biens subtilisés.

### Hausse des prix du timbre-poste

Sans que personne ne l'ait su, les prix du timbre-poste ont subitement grimpé. Un timbre de 15 dinars, celui qui est exigé pour la franchise du courrier à transmettre vers le territoire national, est fixé à 25 dinars. Tous les prix de timbres-poste ont augmenté depuis ce dé-

but janvier et le recours au courrier par poste est devenu rare à cause de l'usage du courrier électronique. Si rare que les facteurs se font aussi rares comme dans certaines localités où le citoyen est obligé d'aller vers le bureau de poste pour récupérer son courrier.

T.Lakhal

## Tramway d'Oran Des cartes à puce pour 4.500 abonnés mensuels

Sofiane M.

Les abonnés mensuels du tramway d'Oran ont droit à partir d'hier à de nouvelles cartes à puce rechargeables dans les distributeurs automatiques et dans les points de vente de la ligne A de ce moyen de transport. Ces cartes à puce disposent de circuits intégrés capables de contenir toutes les données sur l'abonné. La lecture des données est réalisée sans contact par les appareils et distributeurs automatiques. «Le système des cartes à puce a été mis en service à partir de dimanche 1er février sur la ligne A par la SETRAM. Ces cartes sans contact contiennent toutes les données sur l'abonné. Elles sont rechargeables dans les huit distributeurs automatiques fonctionnels sur le tracé de la ligne A (deux à Es Senia, deux à l'ENSET, 2 à Hamou Mokhtar ex les Castors et 2 à Sidi Maarouf) pour éviter aux abonnés de se déplacer chaque mois au principal point de vente de la rue Mostaganem pour renouveler leur abonnement. Ces cartes à puce seront distribuées aux abonnés mensuels dont le nombre varie actuellement entre 3.800 et 4.500», affirme le chargé de communication de la SETRAM. Il suffit désormais pour un abonné mensuel d'introduire la carte à puce dans un distributeur automatique pour renouveler son abonnement. Des valideurs permettant de contrôler automatiquement les titres de transport sur support magnétique devront enregistrer toutes les transactions réalisées et permettre l'élaboration



de statistiques de fréquentation précises permettant d'adapter l'offre de transport aux usages des passagers. Concernant la fréquentation du tramway d'Oran, la même source précise qu'entre 20.000 et 25.000 usagers sont transportés quotidiennement par le tramway. Ce moyen de transport compte de plus en plus d'adeptes parmi la population oranaise et nombreux sont les automobilistes qui garent leurs voitures pour se rendre au centre-ville à bord des rames du tramway pour éviter les embouteillages inextricables de cette zone de la ville. Le revers de la médaille pour cette progression de la fréquentation du tramway d'Oran, et en particulier durant les heures de pointe, est une hausse du phénomène de fraude. Même si les res-

ponsables de la SETRAM assurent que ce phénomène est «maîtrisé», il suffit de monter sur une rame pour constater que de nombreux usagers n'ont pas de tickets ou ne les valident pas dans les composteurs. La situation est plus grave dans le tramway d'Alger où la moitié des usagers sont en situation de fraude. La SETRAM avait même été contrainte de lancer un plan anti-fraude en septembre 2014 pour réduire ce phénomène. Les contrevenants n'ayant pas leur ticket ou ne l'ayant pas validé doivent s'acquitter d'un bulletin de régularisation de voyage de 100 DA. Entre 50.000 et 70.000 usagers empruntent le tramway quotidiennement à Alger, alors que seulement entre 25.000 à 30.000 paient leur ticket.

## Panique dans un immeuble de la rue des Frères Niati (Plateaux) Un jeune met le feu dans le domicile familial et prend la fuite

S. M.

La rue des Frères Niati située au quartier de Sidi El Bachir (ex Plateaux) a vécu samedi un fait divers des plus inédits, lorsqu'un jeune homme d'une vingtaine d'année a mis le feu dans la demeure familiale avant de prendre la fuite. Heureusement, les voisins alertés par les cris des membres de sa famille sont rapidement intervenus pour secourir femmes et enfants. L'intervention prompte des voisins a évité le pire à cette petite famille et l'incendie qui s'est déclenché n'a causé que des dé-

gâts matériels. Des parties de l'appartement situé au deuxième étage ont été complètement ravagées par les flammes.

Les policiers de la 2<sup>ème</sup> sureté urbaine ont été les premiers à arriver sur les lieux, a-t-on constaté. Quelques minutes après, quatre camions et une ambulance des sapeurs pompiers se sont rendus à cet immeuble situé près de l'intersection entre la rue des frères Niati et le bd Ben Adda Ben Aouda pour circonscrire le feu. Il a suffi seulement de quelques minutes aux pompiers pour éteindre l'incendie. Selon des témoignages recueillis sur les lieux

après des voisins et des riverains, le jeune homme âgé de 20 ans aurait commis cet acte répréhensible sous l'emprise de psychotropes. Une enquête a été diligentée par les services de police pour déterminer les circonstances exactes de cet acte, en attendant l'arrestation du jeune pyromane qui n'a pas donné signe de vie durant la journée de samedi. Il est activement recherché par la police et risque une lourde peine de prison.

La petite famille de ce pyromane se retrouve désormais sans toit après avoir tout perdu par la faute de ce jeune égaré.

## Sur directive du ministère de la santé

### Des enquêtes pour identifier les causes des décès maternels

K. Assia

Une équipe composée de deux sages-femmes et d'un médecin sont désormais désignés pour effectuer une audite sur les décès maternels a-t-on appris, hier, auprès de Mme Meguenni, responsable de l'information et de la communication à la direction de la santé. Cette enquête, initiée sur directive du ministre de la santé, consiste à connaître les véritables causes des décès survenus à partir de l'admission de la maman pour accouchement jusqu'au 42<sup>ème</sup> jour. Le but de cette audite, selon notre interlocutrice, est de réduire la mortalité maternelle, une des priorités inscrites dans le programme d'action du ministère de la santé et de la réforme hospitalière. Dans ce registre, et en vue de faciliter la mission

des enquêteurs, les responsables des établissements de santé spécialisés en gynécologie EHS sont tenus d'informer la direction de la santé dans les 24 heures qui suivent le décès, ce qui permettra, selon la responsable, d'ouvrir une enquête et de cerner les causes à l'origine de cette mortalité. Une instruction ministérielle datant de juin 2014 a été envoyée à tous les responsables du secteur afin de mettre en place une audite des décès maternels. Ces enquêtes seront confidentielles et permettront de fournir tous les éléments d'information ayant conduit à ces décès. En soulignant ainsi l'importance de ces audits, notre interlocutrice a indiqué que ces enquêtes permettront d'apporter les mesures correctives et adéquates pour prévenir contre d'autres décès similaires. En 2013, la direction de la

santé a enregistré quelque 13 cas de décès confirmés alors que d'autres cas restent non déclarés, ce qui souligne clairement le rôle que joueront ces enquêteurs pour mieux connaître les causes et les facteurs de risques. Il s'agit donc de connaître si ces femmes sont hypertendues, diabétiques, cardiaques ou présentent d'autres pathologies que les équipes de la maternité doivent connaître avant chaque accouchement. Dans ce registre, et pour mieux préparer le personnel ainsi que les mamans, un premier cours d'accouchement sans douleur sera donné aujourd'hui au profit d'une centaine de sages-femmes qui exercent dans les maternités et les EHS spécialisés. Cette formation initiée par la direction de la santé permettra d'éviter les problèmes qui peuvent résulter lors et après l'accouchement.

## Plus de 9.000 fosses septiques éradiquées à Chteibo Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement en phase d'achèvement

D. B.

Les travaux de raccordement des fosses septiques de la localité de Hai Nedjma (ex Chteibo) au réseau d'assainissement sont en voie d'achèvement, apprend-on de sources proches de la commune de Sidi Chahmi. Nos sources indiquent que le taux de réalisation dépasse les 95%. Les mêmes interlocuteurs indiquent que le raccordement au réseau d'assainissement a permis d'éradiquer plus de 9.000 fosses septiques. Outre l'éradication des fosses septiques, il y a lieu de signaler que le projet prévoit la réalisation de 80 kilomètres linéaires de conduites d'assainissement et trois stations de pompage. L'éradication des fosses septiques a été lancée il y a plus de trois années à Oran et dans la localité de Hai Nedjma qui compte un nombre très important de fosses septiques. Il y a lieu de signaler que dans le cadre des dispositions prises par la wilaya d'Oran pour l'amélioration du cadre de vie des habitants des importantes localités de la daïra d'Es-Sénia, une enveloppe de 164 milliards de centimes a été débloquée dans le cadre du plan communal de développement (PCD), pour des travaux d'installation du réseau d'assainissement et pour le raccordement des familles au réseau de gaz naturel à Hai Nedjma. Selon des sources proches de la commune de Sidi Chahmi, dont dépend la localité, dans une première étape, les travaux concerneront l'installation du réseau d'assainissement principal, ensuite les travaux de raccordement des habitations. Le

projet vise à éradiquer les quelques 9.000 fosses septiques recensées au niveau de cette localité qui regroupe plus de 80.000 âmes. Nos sources indiquent que dans une seconde étape, il sera procédé au raccordement de plusieurs foyers au réseau de gaz naturel. Une fois les travaux achevés, une entreprise sera installée pour la réhabilitation de la voirie. Pour cela une seconde enveloppe de 1,2 milliard de centimes vient d'être débloquée.

Il y a lieu de souligner que les habitants de Chteibo, ont à maintes reprises interpellé les autorités sur le problème de la voirie.

Dans certains lotissements de la localité, les routes n'étant plus praticables, les habitants avaient décidé d'opter pour la cotisation et d'acheter de leur propre argent les déchets de bitume récupérés à l'issue des travaux de voirie effectués au centre ville d'Oran. C'est le cas du lotissement «7ème tranche» où quelques kms de voirie ont été traités par les habitants de la localité. Ces derniers espèrent que les chantiers, notamment ceux de l'assainissement et de la voirie seront réalisés dans les délais, pour éviter les éternels désagréments causés par le débordement des eaux usées. Il y a lieu de rappeler que dans le cadre du programme de développement des daïras de la wilaya d'Oran, une enveloppe de 39 milliards de centimes a été allouée dernièrement à la daïra d'Es-Sénia, pour la réalisation de plusieurs projets structurants dans les communes et les localités dépendant de cette daïra dont la localité de Chteibo.

### Vents violents : le chapiteau de l'aérogare partiellement endommagé

Le chapiteau de l'aérogare d'Oran a été partiellement endommagé, à cause des rafales de vent qui frappent la wilaya depuis le week-end. Destinée exclusivement aux voyageurs des vols intérieurs, la structure a subi quelques dégâts. Les responsables ont ainsi décidé de transférer les voyageurs vers l'enceinte de l'aéroport international. Les horaires de vols n'ont pas été modifiés.

### Chute d'un panneau d'indication : deux blessés graves à Ain El beida

Deux personnes ont été gravement blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers (Chana et Logan), sur le 4<sup>ème</sup> boulevard périphérique, à hauteur de la localité de Ain El beida, selon la Protection Civile. L'accident a pour origine la chute d'un panneau d'indication à cause des vents violents.

### Plateaux : un trentenaire victime d'une chute mortelle

Un jeune homme âgé de 28 ans a été victime d'une chute mortelle hier matin. Le drame s'est produit au niveau de la rue Boukhajar Madjid. La victime a chuté du 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble. La dépouille mortelle a été évacuée vers la morgue de l'hôpital d'Oran, pour une autopsie. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame. J. B.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Belgharbi Fatima-Zohra, 86 ans, Plateau

Zoubir Setti, 79 ans, Saint-Eugène

Zoubir A.E.K., 89 ans, 13 rue Bit El Qods

Bouzaït Zohra, 66 ans, Carteau

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

12 rabie ethani 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h36	13h17	16h11	18h35	19h54

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### A venir



l'amertume d'être inutile. C'est parce que nos msaghers ont le sentiment que rien n'a de sens.

C'est que, de mon temps, on commençait sa vie d'adulte en demandant : «Quelle activité puis-je exercer ?». El youm, la phrase clef est : «A quel droit puis-je prétendre ?».

- «Tu sais le voisin, il a fait un dossier Ansej, on lui a donné des millions pour un dossier bidon, il a empoché l'argent, avec la complicité du fournisseur, actuellement, il se la coule douce fi sbagna. D'ici à ce qu'il soit recherché, il aura changé de nationalité, ya hasrah...».

Pour les moins aventureux : «Il a fait des pieds et des mains pour devenir diouani, grâce à des connaissances. Il n'a pourtant pas le bagage nécessaire. Il est actuellement affecté à un poste frontalier où les affaires coulent (le pays) à flots.... Il va travailler un an, deuzans, adieu el miziria».

Mais il y a aussi ceux-là qu'on a orientés très jeunes vers «la vie active». Les renvoyés. Que feront ces jeunes plus doués pour faire fonctionner leurs poings plus que leurs neurones ?

Bekri tout était clair, safi. Le rôle de l'école était de transmettre le savoir. On ne discutait pas le principe. On était d'autant plus homme, d'autant plus responsable qu'on était plus instruit, plus cultivé, plus éduqué.

Le moualim était exemplaire au point où on le respectait autant, sinon plus que ses...parents. Cette vérité était aussi un tracteur. Elle poussait les parents à booster leurs enfants pour qu'ils fassent de bonnes études. El koulij, el msid, était le juge de paix de la promotion sociale. Chemin de beaucoup de possibles, el madrassa n'était pas le chemin de la facilité.

El youm yal khaoua, il ne viendrait à l'idée de personne de respecter assez les jeunes pour leur dire, d'une voix forte, que s'ils ne travaillent pas à l'école, ils vont droit vers l'exclusion et le chômage. Car le gosse a devant lui ses aînés qui ont fait de brillantes études et qui sont au chômage. Le coulige est devenu le meilleur endroit pour faire mûrir

CHLEF

## Plus de 7 milliards de dinars perçus par les Douanes

Bencherki Otsmane

En marge de la célébration de la Journée mondiale des douanes, le 26 janvier, qui a eu pour thème «La gestion coordonnée des frontières - une démarche participative pour tous les acteurs concernés», nous avons demandé à M. Aroudj Abdelbassat, chef de l'inspection divisionnaire des Douanes, de nous présenter le bilan de l'année écoulée (2014).

A titre de rappel, l'inspection divisionnaire des Douanes dont le siège est à Ténès chapeaute toutes les activités de la wilaya de Chlef et d'Aïn Defla. Tout d'abord, M. Aroudj nous a annoncé avec une certaine fierté que les droits et taxes perçus par ses services au cours de l'année 2014 s'élèvent à plus de 7 milliards de dinars (7.251.421.055 DA).

Le volume global des marchandises dédouanées dépasse le 1,6 million de tonnes (1.623.122 tonnes) et le nombre de déclarations enregistrées à l'importation s'élève à 927 opérations. Quant aux exportations, elles se résument à quatre opérations effectuées par l'usine céramique de Sidi Akkacha qui a exporté vers la Libye différents produits sanitaires. Il faut noter également que dans le cadre de la contribution aux collectivités locales, l'APC de Ténès a perçu des Douanes, près d'un milliard de dinars (986.246.096,79 dinars).

Par ailleurs, dans le cadre des investissements, les Douanes ont procédé à l'exonération des taxes et droits douaniers de marchandises, d'un montant de 406.803.450 DA à l'ANDI, de



61.870.410 DA à l'ANSEJ, de 7.907.486.399 DA à celles de la zone européenne, et enfin 17.056.144 DA pour celles de la zone arabe. A noter qu'il existe au niveau de la wilaya de Chlef, 5 entrepôts destinés à recevoir les marchandises suivantes, du matériel et des engins de travaux publics pour la société Sarl Peng\_Pu Algérie, du matériel agricole et des pièces de rechange pour la Sarl CCTT, des équipements pour groupes électrogènes pour l'eurl GMI de Oued Sly, des matières premières pour fabrication de produits sanitaires de l'unité Céramit (Ténès) et enfin des articles pour montage de produits électroménagers pour l'eurl El-Baraka.

En ce qui concerne le contentieux, M.

Mahfoud Alimérina, chef de service des Douanes de Ténès, nous a déclaré qu'il a été relevé au cours de l'année passée, 514 infractions et dont les contrevenants devront s'acquitter des amendes pour un montant global de 2.386.928.368 dinars. Parmi ces infractions, on note 437 affaires liées à des fausses déclarations (785.802.960 DA) et 77 autres ayant trait à la contrebande (994.584.720 DA).

Quant au recouvrement, M. Alimérina nous a indiqué que 167 affaires ont été réglées à l'amiable pour un montant de 19.161.972 dinars tandis que son service a dû recourir à la justice pour récupérer les créances auprès des opérateurs économiques et qui s'élèvent à 1.972.924 dinars.

TLEMCEM

## Plantation de 10.000 arbustes à Sidi Yahia

Dix mille arbustes ont été plantés samedi dans la localité de Sidi Yahia relevant de la commune de Sidi Djillali (dans la wilaya de Tlemcen), par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Conservation des forêts, de la Protection civile, de l'Education nationale et de la société civile, a-t-on constaté.

Placée sous le slogan «Plantons ensemble, un arbre pour chaque Algérien», cette opération, menée conjointement par l'ANP et la Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen, vise à sensibiliser la population de l'importance de l'arbre et à inculquer notamment aux jeunes une culture écologique éclairant sur les risques de l'avancée du désert et l'érosion du sol, a indiqué à l'APS le conservateur des forêts de la wilaya, Doumi Mohamed. Pour le commandant Gargah Salim, cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre l'armée et les citoyens et l'ancrage de la culture et du sens de l'environnement chez l'ensemble de la société, afin de concrétiser le projet «Cité verte, Route verte, Bouclier vert». Lancée l'année dernière dans la wilaya de Tlemcen, cette campagne avait permis de planter 60.000 arbustes, alors que 5.000 arbustes sont plantés cette année dans la commune d'Oued Lakhdar, 6.000 à El-Aricha et 10.000 dans la région steppe de Sidi Yahia. L'opération de reboisement se poursuivra chaque samedi dans d'autres régions de la wilaya jusqu'à la fin de la campagne, a-t-on indiqué. Par ailleurs, la Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a entrepris, depuis le début de la campagne, le reboisement de 3.270 hectares répartis sur 38 communes, dans le cadre de la lutte contre la désertification et l'érosion, l'extension des espaces boisés et le repeuplement de ceux endommagés par les feux de forêt, a-t-on ajouté.

AÏN TÉMOUCHENT

## Le projet de modernisation de la ligne ferroviaire livré en juin

Mohamed Bensafi

Le projet de modernisation et d'électrification de la ligne ferroviaire reliant, sur une distance de 52 km, la ville d'Aïn Témouchent à celle d'Oran, sera livré en juin 2015, croit-on savoir auprès d'une bonne source. Les responsables du chantier s'étaient engagés devant le ministre des Transports de l'époque, en visite de travail dans la wilaya d'Aïn Témouchent, en 2011, à livrer le projet dans les délais contractuels, arrivant à terme en juin 2015. Pour ainsi dire, il s'agit d'une opération de rénovation de cette voie ferrée dans le cadre de sa modernisation pour un délai de 10 mois. Entamés en décembre 2012, les travaux de ce projet connaissent actuellement, selon notre source, un taux d'avancement de l'ordre de 28%.

Ces travaux devront permettre l'augmentation de la fréquence et de la vitesse du train de transport de voyageurs et l'amélioration des conditions d'exploitation de cette voie. Cette ligne sera dotée ainsi en matériel roulant et équipements de signalisation et télécommunications. Il sera question surtout de la sécurisation des points de franchissement routiers. Les gares desservies par cette ligne seront également modernisées et mieux équipées.

Doté d'une enveloppe de 2,8 milliards de DA, ce projet va permettre aussi la dynamisation des activités économiques de la région. A sa mise en exploitation, cette ligne ferroviaire permettra de rallier Oran en moins d'une heure trente contre deux heures dix minutes précédemment. Elle permettra, en outre, le transport d'une moyenne journalière de 1.000 à 1.500 voyageurs, et plus de 1.000 tonnes de diverses marchandises, selon les explications fournies au ministre. Avec ce projet Témouchent-Oran, on ajoutera aussi l'intégration de la ligne ferroviaire qui relie Aïn Témouchent à Béni Saf avec la construction, en cours, d'une nouvelle gare en aval de la cimenterie. De ce fait, le train ou le transport de voyageurs reprendra ses droits et reconquerra sa place dans le quotidien des usagers.

TERGA

## Un ouvrier perd un bras

Un ouvrier a perdu un bras dans un accident, survenu en fin de semaine passée dans une carrière d'agrégats près de Terga, 10 km au nord du chef-lieu de la wilaya, Aïn Témouchent. C'est un engin de chargement qui s'est renversé sur lui piégeant la victime laquelle a perdu, dans le même temps, son bras gauche.

Notre source n'a pas indiqué si s'agit du conducteur de l'engin ou de son assistant. Toutefois, la victime, âgée de 40 ans, a été libérée de sous l'engin avec beaucoup de difficultés. En effet, il a fallu beaucoup de peine aux secouristes pour le tirer de sous le mastodonte. La victime a été aussitôt évacuée vers les UMC de l'hôpital Ahmed Medeghri d'Aïn Témouchent. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident.

B. M.

CHETTIA

## Un jeune retrouvé mort dans la maison familiale

Bencherki Otsmane

Un cambriolage a, apparemment, viré au drame samedi passé, dans la commune de Chettia, située à une quinzaine de km au nord du chef-lieu de wilaya, Chlef. La victime est un jeune homme âgé de 25 ans qui a été retrouvé mort gisant dans une mare de sang à l'intérieur de la maison familiale, a-t-on appris de source sûre.

De nombreux objets de valeur ont disparu de la maison dont une importante somme d'argent, indique notre source. Ce sont les parents de la victime qui ont fait la macabre découverte après avoir

regagné leur domicile, suite à une absence. Selon toute vraisemblance, les voleurs ne s'attendaient pas à se retrouver nez à nez avec la victime et, donc, n'ont pas hésité à la réduire au silence de peur d'être dénoncés. Les parents de la victime ont alerté aussitôt les policiers du commissariat de Chettia qui sont intervenus immédiatement pour faire les premiers constats qui leur permettront d'appréhender les assassins, et surtout de faire toute la lumière sur ce crime qui a mis en émoi la population locale. Les pompiers appelés eux aussi ont procédé au transport de la dépouille vers la morgue de l'hôpital de Chettia.

Cette nouvelle tragédie nous rappelle la mort, survenue au cours du mois de Ramadhan passé et dans presque les mêmes circonstances, d'une femme médecin exerçant à l'hôpital des 240 lits de Chlef. Les auteurs de ce crime, qui furent arrêtés 48 heures après leur forfait, ont reconnu qu'ils ne s'attendaient pas à la présence de la femme médecin à l'intérieur de la villa et décidèrent de la tuer de peur d'être dénoncés.

Les assassins actuellement en prison au nombre de trois sont des voisins de la victime. Le principal coupable, un jeune récidiviste de 24 ans, a déjà plusieurs fois séjourné dans les prisons.

EL-BAYADH

## La campagne de vaccination du cheptel bat son plein

Hadj Mostefaoui

Entamée dès le début du mois de novembre de l'année écoulée, la campagne de vaccination se poursuit à un rythme soutenu. Selon le dernier bilan de cette opération établi par la direction des Services agricoles de la wilaya d'El-Bayadh, quelque 1.600.000 têtes d'ovins, 250.000 caprins et 5.000 bovins ont été touchés par cette opération, notamment en ce qui concerne la lutte et la prévention contre l'apparition de la clavelée pour les ovins et la brucellose pour les caprins et bovins. Face à un cheptel ovin estimé à plus de deux millions de têtes auquel est venu se greffer celui des éleveurs issus des wilayates limitrophes alléchés par le pâturage du Grand Sud, lesquels détiennent entre leurs mains pas moins de trois millions de têtes, il a été fait appel à une quinzaine de vétérinaires du secteur privé pour assurer la vaccination des troupeaux des quelque 7.000 éleveurs de la région et rien ne semble pour le moment dissuader ces vétérinaires, pas

même l'étendue des hautes plaines ni même les rigueurs du froid hivernal. Des moyens énormes, humains et médicaux, ont été mis à la disposition des sept équipes de vétérinaires afin que cette opération soit clôturée avant la fin du mois de février de cette année. Il faut signaler que les éleveurs de cette région lancent un appel pressant aux autorités locales afin d'exiger aux transhumants issus des autres wilayas des certificats de vaccination afin de préserver la santé de leurs bêtes et éviter ainsi toute forme de contagion.

MOSTAGANEM

## Débat sur la loi de finances 2015

Ayache Djamel

Le siège de la chambre de commerce et d'industrie Dahra a abrité avant-hier une journée d'information et de vulgarisation de nouvelles dispositions dans la loi de finances 2015, animée par deux cadres du ministère des Finances, M. Brahim Benali et M. Samir Chebila, chargés respectivement de la communication et la sous-direction de la législation fiscale, en présence du président de la chambre CCI, M. Bezzaouche AEK, et la directrice des Impôts et le nouveau directeur de la chambre du commerce et aussi les res-

ponsables des douanes. Le représentant du ministère des Finances a souligné devant l'assistance que les nouvelles mesures contenues dans la loi de finances 2015 visent essentiellement l'encouragement de l'investissement et de la production nationale et aussi l'amélioration du recouvrement des impôts.

Parmi ces mesures, l'exonération de l'IRG et de la TVA dans le secteur de l'habitat dans le cadre de la formule location-vente des logements locatifs. Parmi d'autres nouveautés, c'est l'application du régime de l'impôt forfaitaire unique quand le chiffre d'affaires n'excède pas

les 30 millions de dinars, dans le secteur du tourisme, tout l'équipement interne, ameublement et autre importés de l'extérieur, sera exonéré de la TVA.

Au cours de cette même journée d'information, le président de la chambre de commerce ainsi que l'ensemble des opérateurs économiques présents ont rendu un vibrant hommage à M. Benaïssa Noureddine pour les loyaux services rendus au secteur du commerce des années durant, principalement pendant son séjour au niveau de la CCI de Mostaganem et celle d'Oran avant son départ à la retraite.

# Citroën : la C4 Cactus reçoit le prix du «plus bel intérieur»



Par Karim Nouar

**A** l'occasion de la 30ème édition du Festival Automobile International, la Citroën C4 Cactus a reçu le prix du «plus bel intérieur de l'année». Ce prix, décerné par un jury d'experts de différents horizons, récompense le travail effectué par les équipes du design intérieur de CITROËN. Esthétique, convivial et fonctionnel, l'intérieur de la C4 Cactus plonge ses occupants dans l'univers du confort et du voyage. Désencombrer l'habitacle, offrir au conducteur et à ses passagers plus d'aisance, de convivialité et de confort : c'est cette démarche de design qui a guidé la conception intérieure de la CITROËN C4 Cactus et qui a convaincu le jury. L'ambiance intérieure est chic et décontractée à la fois. Elle plonge les occupants dans l'univers du voyage et de la bagagerie, notamment avec les sangles qui habillent les portes. La planche de bord, mince et flottante, dispose en partie supérieure d'un espace de rangement généreux et facile d'accès, obtenu grâce au déport de l'airbag passager dans le pavillon, une première mondiale. Les assises offrent un confort optimal avec



un dessin dans un esprit sofa. Enfin la tablette tactile 7" regroupe les différentes commandes et libère la planche de bord. Au-delà du jury, la C4 Cactus a déjà séduit une large clientèle avec plus de 42 000 ventes en 2014. Lancée en Février 2014, La nouvelle Citroën C4 Cactus a été l'un des produits phare de Citroën l'année dernière, et en plus d'être adoptés et plébiscités par le grand public, elle a été récompensée et primée par plusieurs organismes et ceci sur différents critères. Le crossover aux chevrons a remporté 21 prix au total dont l'«Etoile du design» décernée par l'ob-

servateur du Design en France, le «Trophée du Design de l'Automobile Magazine» en France, le «Volant d'or» d'AutoBild en Bulgarie et en Slovaquie, le prix du design du «Red dot award» et d'«Autoscout24.com» en Allemagne, le prix «Gear of the year» de Wired Magazine en Angleterre, le prix «Best crossover 2014» dans les «Next green car awards» en Angleterre, le prix de «Voiture de l'année 2015» en Espagne, au Danemark et en Croatie, le prix «Coche Elle 2015» du Magazine Elle en Espagne, le Grand Prix Automobile dans la catégorie «Start» en Autriche et le prix «Voiture familiale de l'année» en Belgique.

## Toyota Algérie : le Daihatsu Gran Max renforce son offre équipements

Par Rachid Beldi

**T**oyota Algérie annonce l'arrivée dans sa gamme Daihatsu du Gran Max équipé d'airbags frontaux, ABS et air conditionné. Cette dotation équipements concerne la version pick-up de l'utilitaire japonais. Celle-ci est affichée au prix de 1 380 000 DA TTC. Un renfort qui devrait profiter au Gran Max déjà très apprécié sur le marché algérien depuis son arrivée en 2011 en Van tôlé et Van vitré 5 places et pick-up. Fidèle au code stylistique de Daihatsu et à la réputation acquise par le plus que centenaire constructeur japonais sur le registre de la robustesse et de la

fiabilité, Gran Max est grand tout en sachant être compact. Autrement dit, c'est un utilitaire tout indiqué pour le transport urbain. En pick-up, Gran Max se distingue par une benne généreuse à la charge utile de 1 075kg avec, cerise sur le gâteau, des ouvertures latérales et arrière. En Van tôlé, il propose des capacités de chargement qui font pâli d'envie la concurrence, alors qu'en Van vitré 5 places, le Gran Max allie l'utile à l'agréable, avec, en sus, des sièges rabattables jusqu'à offrir quasiment le même volume de chargement que le frère fourgon. Autre atout majeur, et non des moindres, du Gran Max sur le marché algérien, son moteur 1.5 essence de 95ch.



## Renault : le SUV Kadjar sera dévoilé aujourd'hui



**C**'est aujourd'hui que Renault présentera son nouveau SUV du segment C. Auparavant, et depuis la semaine, le constructeur français affiche le nom de ce nouveau modèle, en l'occurrence Kadjar. Celui-ci viendra compléter la gamme SUV de la marque au losange déjà composée du Koleos et du Captur. Il jouera sur le même terrain du cousin Nissan Qashqai dont il s'inspire d'ailleurs à la faveur de l'alliance Renault-Nissan. Pour justifier l'appellation de son nouveau SUV, Renault explique qu'il s'est inspiré du mot «quad», véhicule à quatre roues tout-terrain alors que «jar» évoque de son côté les mots «agile» et «jaillir». «La sonorité et l'orthographe de Kadjar sont teintées d'exotisme, invitant ainsi l'aventure et la découverte de nouveaux horizons», indique le constructeur au losange.

## Volkswagen ouvre sa première usine indienne de moteurs



**C**'était annoncé en août 2014. La firme de Wolfsburg ouvre grâce à ses experts allemands et polonais une nouvelle usine de 3450 mètres carrés en Inde. Le lieu retenu pour la construction est celui de Chakan dans la région de Pune à l'est de Mumbai. Sur place, Volkswagen prévoit de produire uniquement des moteurs diesel 1,5l TDI dans deux configurations différentes : 90 chevaux et 105 chevaux. Ces blocs iront ensuite sous les capots des Volkswagen Polo, Volkswagen Vento et Skoda Rapid. 98 000 moteurs sortiront des chaînes par an.

**Ford :  
une  
Fiesta  
RS  
en vue**



**F**ord se met au sport. Très sérieusement. La marque à l'ovale vient de présenter une nouvelle supercar lors du salon de Detroit, et la nouvelle Focus RS sera l'une des stars du prochain salon de Genève. Et ce n'est qu'un début. Ford promet pas moins de 12 nouveautés sportives d'ici l'an 2020. Il faudra évidemment s'attendre à une nouvelle version GT 500 de la Mustang, ainsi qu'à d'autres dé-

rivés de grosses sportives. Mais d'après les journalistes anglais d'Autocar, Ford planche également sur une version RS de la Fiesta. A condition d'avoir un marché jugé comme suffisamment rentable, le constructeur américain pourrait ainsi mettre au point la citadine sportive la plus performante de sa catégorie. Vu les qualités actuelles de la Fiesta ST, ça donne envie de vérifier ça.

## Béjaia : premier Salon des véhicules utilitaires, industriels et TP



**D**u 11 au 16 février prochain, Béjaia accueillera le premier «Salon des Véhicules Utilitaires, Industriels et Travaux Publics», organisé par la Eurl Expo & Event. L'événement ira planter ses drapeaux à la Grande Surface du Lac Ihaddaden pour y réunir les «opérateurs exerçants dans le domaine de l'automobile, à savoir les concessionnaires automobile et agents distributeurs de véhicules utilitaires (VUL-VI), les professionnels du BTP, les fabricants et importateurs de pièces de rechange ainsi que les professionnelles du contrôle technique», indique un communiqué de l'organisateur, avant d'ajouter que «l'exposition, dont la dimension est régionale (Béjaia, Jijel, Sétif, Tizi-Ouzou...) s'inscrit dans une période où l'Algérie enregistre une reprise économique notable notamment dans le secteur des BTP. Il demeure ainsi une occasion pour les exposants afin de mettre en avant à la fois leurs produits roulants mais aussi toutes leurs offres promotionnelles qui seront déclinées sous plusieurs volets auprès d'une clientèle variée, composée de particuliers mais aussi d'opérateurs économiques, commerçants, investisseurs et autres». La même source précise que le premier Salon des Véhicules Utilitaires, Industriels et Travaux Publics de Béjaia accueillera plus de 17 marques automobiles. «Un salon qui offre une réelle opportunité aux acteurs économiques exerçants dans la région afin d'aller à la rencontre des clients, de nouveaux partenaires et ouvrir de nouvelles opportunités d'affaires dans une région connue pour son potentiel économique non négligeable», conclut la Eurl Expo & Event. **K. N.**

## Yamaha Algérie : de nombreuses nouveautés pour 2015



**Y**amaha Algérie, compte introduire plusieurs nouveautés durant l'année 2015. Une démarche qui vise à maintenir à la marque japonaise de motocycles son rythme de croissance très encourageant, selon son représentant ProX4. Laquelle croissance a affiché un plus de 27% en 2014, soit 601 exemplaires écoulés, tous produits Yamaha confondus. Les nombreuses nouveautés Yamaha attendus en 2015 concerneront différents segments, explique-t-on chez ProX4. Dans le segment des scooters 50cc, figurent le NEO's, BW's ORIGINAL et l'AEROX, des scooters qui ont fait leurs preuves auprès des jeunes pour leur design attractif et leur fiabilité. Le SLIDER 50cc, un modèle phare très apprécié par les jeunes depuis son lancement, va être le produit qui sera présent en force durant l'année 2015. Dans le segment TRAIL, le fameux franchiseur, le XT1200ZE Ténéré et le polyvalent XTZ660, Ténéré ABS seront présents à mi-saison. La fameuse gamme MT sera elle aussi représentée par le MT-09 ABS. La grande nouveauté pour 2015 est l'introduction de la gamme YAMAHA Quads. Le segment «Loisirs», avec le fameux RAPTOR 700, et le segment utilitaire avec l'incomparable GRIZZLY, décliné en trois cylindres, 350, 450 et le 700cc. Concernant le segment de MAXI-SCOOTERS, le nouveau T-MAX 530cc sera le produit phare de cette gamme, son petit frère le X-MAX décliné en 125, 250 et 400cc, sera désormais équipé de l'ABS, en conformité avec la nouvelle réglementation.

## AIR ALGÉRIE

LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h45
Oran - Alger	19h35
Oran - Adrar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Oran - Béchar	15h45
Oran - Constantine	18h35
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	17h45
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Annaba - Oran	18h10
Béchar - Oran	13h05
Constantine - Oran	16h00

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50

## INTERNATIONAL

LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Medine	22h45

MARDI	
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	18h20
Paris-CDG - Oran	20h10
Casablanca - Oran	18h00
Alicante - Oran	18h15
Madrid - Oran	12h00

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

MARDI	
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Alicante - Oran	18h15
Istanbul (+1) - Oran	04h30

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Lun	
Paris-Orly - Oran	16h00/17h25
Lun/ Mer/ Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/16h45
Lun/ Mer/ Ven	
Lyon - Oran	09h00/10h05
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Marseille - Oran	09h00/09h40
Lun	
Oran - Paris-Orly	18h25/21h45
Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven	
Oran - Marseille	17h45/20h20

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



## TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

ORAN - MAGHNIA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

MAGHNIA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

ORAN - SBA	
17h00	18h22

SBA - ORAN	
05h40	06h58

## ALGÉRIE FERRIES



### Février

DÉPART	ARRIVÉE
--------	---------

ORAN / ALICANTE	
Lun 02 - 18h00	Mar 03 - 07h00
Ven 06 - 18h00	Sam 07 - 07h00
Jeu 12 - 18h00	Ven 13 - 07h00
Mer 18 - 18h00	Jeu 19 - 07h00
Mer 25 - 18h00	Jeu 26 - 07h00

ALICANTE / ORAN	
Mar 03 - 19h00	Mer 04 - 07h00
Sam 07 - 19h00	Dim 08 - 07h00
Ven 13 - 19h00	Sam 14 - 07h00
Jeu 19 - 19h00	Ven 20 - 07h00
Jeu 26 - 19h00	Ven 27 - 07h00

ORAN / MARSEILLE	
Dim 08 - 12h00	Lun 09 - 14h00
Ven 20 - 12h00	Sam 21 - 14h00

MARSEILLE / ORAN	
Mar 10 - 12h00	Mer 11 - 14h00
Lun 23 - 12h00	Mar 24 - 14h00

## THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Aujourd'hui à 17h au TRO  
**«El Guezana»**  
 Auteur Mise en scène : Bentorkia Ahmed Mokhtar  
 (Djil Edahra)

► Mardi 03 février à 15h au TRO  
**«El Assad Ouel Hattaba»**  
 Auteur Mourad Senouci  
 Mise en scène : Samir Bouanani (TRO)

► Mercredi 04 février à 14h au TRO  
**Après-midi littéraire**  
 (Union des écrivains d'Oran)

► Mercredi 04 février à 14h au TRO  
**«Nouar Essabar»**  
 Auteur : Souci Mohamed  
 Mise en scène : Hachemaoui Fédéla  
 Moulay Meliani Mohamed Mourad (TRO)

► Jeudi 05 février à 17h au TRO  
**«El Harraga»**  
 Auteur : Gharmoul Ahmed  
 Mise en scène : Touati Yamina  
 (Ass/Murdjado)

► Vendredi 06 février  
 et Samedi 07 février à 15h au TRO  
**«Dendou Men Ana»**  
 Auteur Mise en scène Samir Benalla  
 (Coop/Bel Air)

► Vendredi 06 février à 16h TRO  
**«Ben Aad»**  
 Auteur et mise en scène : Mohamed Mihoubi  
 (Ass/Amel)

► Vendredi 06 février et  
 Samedi 07 février à 10h au TNA  
**«Ma assghara Meni»**  
 Auteur : Cheggag Safia  
 Mise en scène : Cheggag Safia  
 et Boualem Abdelhafid (TRO à Alger)

► Vendredi 06 février  
 et Samedi 07 février à 16h au TNA  
**«Nouar Essabar»**  
 Auteur : Souci Mohamed  
 Mise en scène : Hachemaoui Fadéla (TRO à Alger)

► Dimanche 08 février à 17h au TRO  
**«Jodrane Edolm»**  
 Auteur et mise en scène : Said Yacine  
 (Ass/Ochak El Masrah)

## INSTITUT FRANÇAIS

### Art de la scène MUSIQUE CLASSIQUE ET PERCUSSIONS AFRICAINES



► Jeudi 05 février à 18h00 au Conservatoire  
 Municipal Ahmed Wahby  
 ► Samedi 07 février à 18h à l'IF de Tlemcen  
 - Virginie Robilliard et Thomas Gueï  
 Un spectacle unique qui lie les sons voluptueux du violon  
 aux rythmes fougueux des percussions africaines.

Conférence  
**FAMILLE, FRATRIE  
 ET HANDICAP**  
 ► Dimanche 22 février à 10h : GRAS /  
 15h : Département de Psychologie -  
 Faculté des Sciences sociales - IGMO  
 Par Régine Scelles

La famille est incontournable dans le processus d'accompagnement complexe et de soutien décisif apporté au proche parent en situation de handicap. Certains de ses membres sont dans l'obligation d'assurer une charge de travail physique et mentale importante, dans le but de redonner du sens à la vie quotidienne de la personne handicapée.

## MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Vent Max.14-Min.10	Vent Max.15-Min.10
MOSTAGANEM	
Légère pluie Max.14-Min.10	Légère pluie Max.15-Min.11
TLEMCEM	
Plutôt ensoleillé Max.13-Min.3	Peu nuageux Max.13-Min.5
MASCARA	
Peu nuageux Max.12-Min.7	Averses éparses Max.12-Min.7
TIARET	
Peu nuageux Max.7 - Min.1	Légère pluie Max.8 - Min.3
CHLEF	
Très nuageux Max.12-Min.9	Averses éparses Max.13-Min.9
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.17-Min.4	Peu nuageux Max.19-Min.6
ALGER	
Averses éparses Max.13-Min.8	Pluie Max.14-Min.9
CONSTANTINE	
Nuageux Max.9 - Min.3	Venteux Max.13 - Min.4
ANNABA	
Légère pluie Max.12 - Min.4	Peu nuageux Max.17 - Min.6

Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé  
 vous convie à une :

### CONFÉRENCE-DÉBAT

| Jeudi 05 Février 2015  
 À 10h00, Salle des conférences du GRAS

## L'ACUPUNCTURE

Une méthode privilégiée par les  
 malades chroniques en Algérie

Animée par  
 Dr. TAIBI Ali  
 (CHU- INESM)

Unité de Recherche en Sciences  
 Sociales et Santé  
 Université d'Oran, Ex-I.A.P., Es-Sénia  
 www.gras-oran.org

Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé  
 vous convie à une :

### TABLE - RONDE

| Jeudi 12 Février 2015 à 14h00  
 Salle des conférences du GRAS

## La pathologie Neuromusculaire

Quelle qualité de vie pouvons-nous offrir aux  
 malades dans un service de réanimation ?

Animée par  
 Dr. A. Bahmani  
 Dr. A. Mechebbek  
 M<sup>lle</sup> F. Mazouzi

Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé  
 Université d'Oran, Ex-I.A.P., Es-Sénia  
 www.gras-oran.org

## COURRIER EXPRESS

### KAZI - TOUR

Alger : 021.49.70.84/0770.91.38.05  
 Oran : 041.58.77.56/0770.61.65.31  
 Mostaganem:045.21.96.92/0770948973  
 Tlemcen: 043.26.10.28/0770.87.96.36  
 El-Eulma : 0772.96.28.68  
 Sétif : 0770.97.62.02



## L'élimination de la Tunisie fait scandale, la RDC renverse le Congo

La Guinée équatoriale, le pays-hôte, a obtenu sa qualification pour les demi-finales de la CAN-2015 aux dépens de la Tunisie après une rencontre marquée par une faute d'arbitrage grossière (2-1, a.p.), rejoignant la RD Congo, victorieuse du derby face au Congo 4-2, samedi à Bata. Les Equato-Guinéens affronteront jeudi à Malabo le gagnant du quart de finale Ghana-Guinée alors que la RDC sera opposée mercredi à Bata au vainqueur du choc Algérie-Côte d'Ivoire. Deux jours après le tirage au sort polémique pour départager la Guinée et le Mali dans le groupe D, le quart de finale Guinée Equatoriale-Tunisie a peut-être définitivement entamé la crédibilité de la CAF du tournoi, initialement programmé au Maroc, qui s'est

désisté au dernier moment en raison du virus Ebola. Les Aigles de Carthage ont, en effet, ouvert la marque par Akaichi (70e) mais la Guinée équatoriale a bénéficié d'une énorme faute d'arbitrage pour égaliser sur un penalty inexistant dans le temps additionnel par Balboa (90e+2), qui a ensuite doublé la mise en prolongation sur coup franc (102e). La fin de match a ensuite été très houleuse: l'arbitre a dû se faire escorter pour rejoindre le vestiaire et ne pas être agressé par les joueurs tunisiens, dont certains l'ont été par les forces de sécurité locales.

Le ministre des Sports, Francisco Pascual Obama, est même descendu sur la piste d'athlétisme et a répété une vingtaine de fois, micro en

demandons le calme! » afin que l'ambiance électrique ne dégénère pas davantage. Et dire que la Guinée équatoriale, qui a volé au secours de la CAF en reprenant l'organisation de la CAN le 14 novembre, avait été éliminée au tour préliminaire pour avoir aligné un joueur non qualifié. Cette action très litigieuse fera en tout cas parler dans les prochains jours.

Elle est cruelle pour la Tunisie, qui pensait avoir fait le plus dur et rejoindre le dernier carré pour la première fois depuis 2004. La Guinée équatoriale, dont l'équipe a été constituée à la hâte de joueurs pour la grande majorité nés et évoluant en Espagne, obtient elle une qualification historique pour les demi-finales. Dans le premier quart de finale de la journée, la RD Congo

a renversé une situation très compromise pour s'inviter dans le dernier carré, une première depuis 1998. Avec six réalisations au total, la rencontre a sans doute été la plus spectaculaire de cette Coupe d'Afrique, d'un niveau assez médiocre globalement et très faible sur le plan offensif jusqu'ici. Menée 2-0 après des buts congolais signés Ferebory (55e) et Bifouma (62e), son 3e de la compétition, la RDC a terrassé son voisin en inscrivant quatre buts en 25 minutes grâce à Mbokani (65e, 90e+1), auteur d'un doublé, Bokila (75e) et Mpela (81e). Claude Le Roy, qui vivait sa 8e CAN à la tête du Congo (un record) et son 7e quart de finale, sort tout de même la tête haute après avoir réussi un petit miracle en hissant le pays dans le Top 8.

### Violences à Brazzaville et explosion de joie à Kinshasa

Des violences ont éclaté samedi soir à Brazzaville après le match ayant opposé en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) le Congo à la République démocratique du Congo, selon des témoins joints par l'AFP, tandis que Kinshasa célébrait sa joie.

Dans un quartier du sud de Brazzaville, quelques centaines de jeunes se sont livrés à des pillages, notamment contre des magasins d'électroménager tenus par des Libanais, ont indiqué des habitants. D'autres témoins ont fait part d'affrontements entre plusieurs centaines de manifestants et des policiers antiémeutes dans le nord de la capitale. Une trentaine de personnes auraient été arrêtées, mais le porte-parole de la police n'avait pu être joint pour donner sa version des faits.

A l'issue d'une deuxième mi-temps haletante, la RDC a gagné son ticket pour les demi-finales de la CAN en dominant le Congo par 4 buts à 2 après avoir été menée 2 à 0.

Les précédents matchs du Congo dans la compétition avaient été suivis à

Brazzaville d'actes de vandalisme et de pillage, et le maire de la capitale, Hugues Ngouélondélé, avait appelé le public de sa ville à faire «preuve de fair-play».

Un fort dispositif policier avait été déployé en ville pour contenir d'éventuelles violences.

De l'autre côté du fleuve Congo, à Kinshasa, la victoire des «Léopards» sur les «Diables rouges» a déclenché des concerts de klaxons et donné lieu à des scènes de liesse populaire célébrant le retour de la RDC dans le dernier carré de la compétition pour la première fois depuis 1998, selon des correspondants de l'AFP.

Pour beaucoup de supporters kinois, le match avait aussi une connotation politique après les tensions apparues entre les deux Congos en 2013 avec l'opération «Mbata ya bakolo» («La gifle des aînés», en lingala), lancée en avril par Brazzaville. Sous couvert de traquer les clandestins auteurs de crimes, les autorités brazzavilloises avaient alors expulsé ou poussé au départ près de 250.000 ressortissants de RDC. L'ONU a dénoncé de nombreuses violations graves des droits de

l'Homme commises pendant ces retours forcés. «Rais île surnom du président de la RDC, Joseph Kabila, tu as battu Sassou» (Denis Sassou Nguesso, le président du Congo) ont chanté des supporters dans le quartier populaire de Mbandale, présentant la victoire des «Léopards» comme une juste revanche après l'affront des expulsions de l'année précédente.

La célébration de la victoire a cependant pris aussi un tour politique plus national après les violentes journées de contestation anti-Kabila de la semaine précédente, qui ont fait 12 à 42 morts à Kinshasa en trois jours, selon les sources. «Kabila, Kabila, même si on a gagné, tu vas quitter le pouvoir», ont ainsi scandé certains groupes de Kinois. Dans le quartier résidentiel de la Gombe, des centaines de jeunes se sont regroupés aux abords de la résidence du chef de l'État, célébrant la victoire et voulant «féliciter» le président. Ils ont été dispersés sans violence par la Garde républicaine et des éléments de la police antiémeutes.

### L'entraîneur de la Tunisie Georges Leekens crie à l'injustice

Georges Leekens, le sélectionneur belge de la Tunisie, était très remonté contre l'arbitre du quart de finale de la CAN contre la Guinée équatoriale samedi à Bata (1-2 a.p.) déclarant qu'il avait commis «une grosse erreur» en sifflant un penalty «inacceptable». «Le résultat est forcé, a dit Georges Leekens en conférence de presse. Ils sont à domicile, j'avais dit vendredi que j'espérais que l'arbitre soit au niveau, il ne l'était pas, c'est simple, c'est domma-

ge. Nous sommes très malheureux, la Tunisie ne mérite pas ça. C'est une injustice».

Le défenseur tunisien Hamza Mathlouthi «n'a même pas touché le joueur» (Ivan Bolado Palacios), a poursuivi le sélectionneur. «Je dois protéger mes joueurs et je dois aussi protéger le football. Je suis entraîneur depuis 30 ans, j'ai eu beaucoup d'expériences, j'ai travaillé à l'étranger, mais ça, on ne peut pas l'accepter. Le coup franc, d'accord, il était parfait, mais le

penalty est inacceptable». «Tout le monde a rigolé, je n'en croyais pas mes yeux, a-t-il pesté. Ce n'est pas beau pour le foot, c'est dommage». «On n'a pas été traités comme il faut depuis deux semaines qu'on est là, et ça on ne l'a pas mérité, ça n'a rien à voir avec la Guinée équatoriale», a poursuivi Georges Leekens. Ce n'est pas seulement ce match, il y a deux penalties reçus et deux qu'on n'a pas reçus, c'est beaucoup en quatre matches.

### La CAN 2015 vient de prendre un triste tournant

En sifflant un penalty inexistant pour la Guinée équatoriale face à la Tunisie, l'arbitre mauricien Rajindraparsad Seechurn a remis le pays organisateur sur la voie du succès, et porté un coup terrible à l'épreuve et au football africain. Il s'appelle Rajindraparsad Seechurn, mais il est tristement connu en Afrique en tant que Monsieur Seechurn.

Aux oreilles des supporters et des dirigeants qui tentent de faire honnêtement progresser leurs clubs (il y en a heureusement), ce nom est synonyme d'embrouilles et de soupçons. Maintes fois pris en flagrant délit (délire ?) de partialité, déjà plusieurs fois récusé, ce Mauricien de 44 ans, arbitre international depuis 2003, a commis samedi soir la plus retentissante erreur d'appréciation d'une carrière qui en compte pourtant

déjà beaucoup. En sifflant contre toute évidence un penalty en faveur du pays organisateur équato-guinéen, alors mené 1-0 par la Tunisie, à la 92ème minute, Seechurn a offert une occasion inespérée au Nzalang National de s'offrir une prolongation. On connaît la suite.

Certes, il ne s'agit pas du premier match à «tourner» en raison d'une erreur de l'homme en noir. Mais combien sont survenues à moins d'une minute du terme d'un match décisif et après 90 minutes aussi unilatérales dans les coups de sifflet ? On a beau chercher, on ne trouve pas. Dans le jargon du banditisme, on appelle cela un contrat.

Dans celui du football, il n'y a pas encore de mot. Faudra-t-il en inventer un ? On ne le souhaite pas, mais on se fait guère d'illu-

sions. Alors qu'elle avait globalement commencé sur de bonnes bases, sur les terrains comme autour d'eux, la CAN 2015 vient de prendre un triste tournant. Après l'épisode du tirage au sort, organisé dans le secret d'une chambre d'hôtel et en l'absence de tout huissier, ces deux penalties abracadabratesques, accordés au pays du dictateur Obiang (n'oublions pas le coup de pouce qui, déjà, lui fut donné face au Gabon) nous laissent un sale goût dans la bouche. En donnant de la Coupe d'Afrique l'image d'une République footballistique bananière, Seechurn a porté un coup très rude à la crédibilité de ceux qui régissent le sport roi du continent. Cet arbitre indigne n'a pas seulement tué un match, il a poignardé la CAN et commis un crime contre le football africain.

## MC Alger Le plus dur est à venir

Fouad B.

Le Mouloudia d'Alger qui semble avoir retrouvé des couleurs depuis l'entame de cette phase retour comme en témoigne sa large victoire à Bologhine contre le MC El Eulma et le nul ramené de Chlef, n'a pas raté l'occasion de confirmer son redressement ce samedi en renouant avec la victoire contre le NAHD. Un petit succès certes mais qui vaut son pesant d'or. Même si le Doyen reste toujours scotché à la dernière place, l'espoir de remonter la pente est permis. Les mouloudiens doivent une fois une fière chandelle à leur capitaine et buteur maison, Hachoud, auteur de la seule réalisation du match. Un autre chef d'œuvre sur coup franc direct qui a mis le feu aux gradins du stade Omar Hamadi où la pelouse gorgée d'eau s'est avérée un véritable handicap pour les vingt deux acteurs. Un joli but synonyme de trois points dans l'escarcelle du Mouloudia qui confirme sa bonne santé retrouvée au grand bonheur de son peuple et surtout Arthur Jorge qui a mis à profit la trêve et le stage effectué en Espagne pour redonner une âme au groupe et repartir du bon pied. Sept points sur neuf récoltés, il y a de quoi nourrir de grands espoirs pour relever ce défi de sauver le Doyen du purgatoire où il est le plus exposé en l'état actuel des choses. La confiance et la joie de jouer retrouvées, les camarades de Zeghdane doivent persévérer sur



la même voie pour éviter de retomber dans leurs travers. Eviter surtout de s'enflammer c'est les mots d'ordre après cette série encourageante. Logés toujours à la dernière place en compagnie de l'ASO Chlef malgré ce redressement, les Vert et rouge de la capitale savent que le plus dur est à venir. Le Doyen devra en effet mettre les bouchées doubles pour rester sur la même dynamique à commencer par bien négocier ce prochain match à Bechar face à la JS Saoura qui file du mauvais coton juste devant le premier potentiel relé-

gable le NAHD. Une chaude explication à six points où les Sudistes ne leur feront pas de cadeau pour se mettre à l'abri. Le coach Portugais du Mouloudia et sa troupe auront à effectuer un autre déplacement plus difficile à gérer à Oran devant une équipe de l'ASMO, d'un autre calibre et qui vise le podium. Le Doyen aura par la suite l'occasion de recevoir dans son jardin de Bologhine, l'USMBA pour une partie loin d'être une simple affaire d'autant que sur le banc d'El Khadra il y aura un certain Boualem Charef revanchard.

## USMBA Un sursaut salvateur

M. O. Noureddine

Après l'inquiétude qui a ébranlé l'USMBA suite à une série de mauvais résultats, l'entraîneur Boualem Charef et ses poulains ont décidé d'ouvrir une nouvelle page.

Cela s'est vérifié lors de la rencontre ce samedi face à la JSK où les unionistes se sont montrés solidaires. Ainsi, l'USMBA a réussi le hold-up parfait en revenant au bercail

avec les trois points de la victoire. L'USMBA a-t-elle retrouvé ses marques? C'est la première interrogation qui vient à l'esprit des incondionnels. Toujours est-il que face à la JSK, les joueurs ont montré des signes de redressement en remportant une victoire importante, voire salutaire, dans son opération maintien, en rassurant ainsi leurs incondionnels même si la suite ne s'annonce pas de tout repos.

A commencer par ce match à domicile face au CRB en net de regain de forme où l'USMBA n'a pas droit à l'erreur. Si cette victoire dit-on instaurera la confiance, il n'en demeure pas moins que le groupe doit rester vigilant. En somme ce qui est à retenir de cette victoire ramenée face à la JSK est que les joueurs ont pu chasser le doute. C'est dire que ce succès motivera davantage l'équipe pour aller de l'avant.

## ASB Maghnia Un parcours de champion malgré la crise financière

Chergui Abdelghani

Sacré champion d'hiver, l'ASB Maghnia, promu en division inter-régions, a tenu quatorze journées sans la moindre défaite, avant de tomber lors de la dernière journée de la phase aller à Sidi Chami face au Machaâl local. Une défaite qui trouve son explication par l'absence de quatre titulaires et non des moindres à savoir Cherifi, Tahar, A. Louh et Lakhdar. En dépit de cette défaite, les protégés de Kaddour Oundadji demeurent toujours à la première loge du classement conjointement avec le CRB Hennaya qui les a rejoints à la faveur de sa victoire à Maghnia face à l'IRBM.

Ce revers n'affectera pas le moral de la troupe et en aucun cas n'effacera l'excellent parcours réalisé en cette première manche du championnat et ce, malgré la crise financière qui secoue le club depuis l'entame de la compétition. Avec la rentrée de Bouzar, un enfant du

club qui est retourné au bercail après avoir porté les couleurs de l'A Boussaâda, l'équipe retrouvera son punch pour aborder avec beaucoup de hargne la phase retour qui s'annonce difficile. En raison du tarissement des ressources financières, à cause du retard de l'octroi des subventions étatiques dues à des contraintes administratives, la gestion du club est des plus contraignantes. Cette situation peut engendrer des conséquences fâcheuses. Les dirigeants font part de leur inquiétude sur le devenir du club. «Nous attirons l'attention des pouvoirs publics que le club ne peut plus supporter le fardeau des dépenses. Nous avons des charges colossales et nous ne pouvons pas répondre aux aspirations des supporters qui réclament l'accession, malheureusement, cette dernière ne peut se réaliser avec des caisses vides», estiment ils. Lors de cette première manche du championnat, les protégés de Kaddour

Oundadji ont été à la hauteur même si de l'avis des observateurs, ils auraient pu réussir un meilleur parcours avec un écart plus sécurisant par rapport à leur poursuivant immédiat. Sur les quinze rencontres disputées, les camarades de Tahar Abdellatif ont remporté dix victoires et concédé quatre nuls.

Les asémistes ont trébuché une seule fois, c'est pour dire que les «cavaliers rouges» sont plus que jamais décidés de raffer la mise et aller chercher cette accession en division nationale amateur cette saison même si la suite du parcours s'annonce des plus difficiles lors de la phase retour du championnat. La ligne offensive des asémistes a frappé à vingt cinq reprises, alors que la défense n'a encaissé que douze buts. Durant la phase retour, les asémistes devront faire preuve de réalisme et d'assiduité afin de parvenir à réaliser leur objectif à savoir l'accession en division nationale amateur.

## DRB Tadjenamet Doucement mais sûrement

A. Mallem

La victoire remportée contre l'ESM Koléa vendredi dernier et les résultats favorables de la 18<sup>ème</sup> journée ont permis au DRBTadjenamet de prendre place sur le podium du championnat professionnel de Ligue 2. C'est dire que la joie est à son comble dans cette ville de Tadjenamet où les dirigeants et les supporters se trouvent sur un nuage, croyant dur comme fer au rêve de l'accession. Les fans locaux, qui sont habitués depuis cinq années d'affilée aux succès suivis de montées du DRBT aux paliers supérieurs, commencent à exer-

cer des pressions et demander de jouer franchement la carte de l'accession.

Dans cette euphorie qui ne connaît pas de limite, le président Tahar Gueraïche veut garder les pieds sur terre en rappelant à tout le monde que le championnat est encore long. «Notre objectif premier que nous avons tracé en début de saison demeure toujours le maintien, mais tout bonus est le bienvenu. Continuons sur notre dynamique actuelle en travaillant dur. Et, nous en sommes certains, le succès viendra au bout de l'effort», a-t-il souligné. Toujours aussi réaliste car connaissant le football et ses incertitudes, l'entraîneur Bou-

gherara Liamine a abondé dans le même sens que son président, exhortant ses joueurs de ne pas s'enflammer et de rester concentrés: «Car le chemin est encore long et semé d'embûches. A commencer par le match difficile qui nous attend vendredi prochain à Béjaïa contre la JSMB, une équipe qui n'a pas gagné depuis plusieurs semaines et qui est à la recherche d'un déclic». Mais sachant pertinemment que son équipe voyage bien, l'entraîneur reste confiant et a entamé hier la préparation de ce bras de fer qui l'attend aux pieds de la montagne de Yemma Gouraya, sur la pelouse du stade de l'Unité Africaine.

## Division nationale amateurs Ouest L'ESM et l'OMA font le vide

R.S.

La reprise du championnat dans ce groupe a été favorable à l'ESM et à l'OMA mais avec un léger avantage aux Mostaganémois qui se sont imposés en dehors de leurs bases outre le fait de recevoir à trois reprises lors des prochaines rencontres. En effet, l'Espérance est allée à Sidi Bel Abbès enfoncer le CRB Ben Badis et confirmer son statut de leader. Pour sa part, le dauphin, l'OMA, a profi-

té de la crise qui secoue l'IST pour l'assommer sur un score sans appel de 5 à 0, soit le plus lourd de cette seizième journée. En revanche, l'exploit tant attendu n'a pas eu lieu pour le SCMO qui voit sa belle série de quatre victoires consécutives prendre fin à Tiaret face à la JSMT. Les Oranais de Medion comptent désormais sept longueurs de retard sur l'ESM, alors que les Tiarétis se hissent à la quatrième place derrière leurs adversaires du jour.

De son côté, le SAM s'est contenté d'un nul à Chlef devant le CRB Sendjas, un résultat qui n'arrange pas mathématiquement ses affaires puisque son retard se chiffre désormais à dix points sur l'ESM. Dans les autres matches, le fait saillant aura été la réaction

de l'ES Araba qui a attendu la première journée de la phase retour pour signer sa première victoire de la saison face au MBH. Dans le bas du tableau, le suspense risque de perdurer. Dans ce contexte, en plus de l'ESA, le CRBBB et l'IST, plusieurs formations restent menacées de relégation.

A commencer par le CC Sig qui a concédé une nouvelle défaite cette fois à Mascara face au GCM. A Mostaganem, l'US Remchi a fortement déçu ses fans après avoir laissé passer une belle opportunité de rejoindre le SCMO à la troisième place, mais le WAM en a décidé autrement. Enfin à Oued Rhiou, le RCBOR en se contentant d'une petite victoire sur le SKAF, améliore du coup sa position au classement.

Résultats	
RCBOR ... 1	SKAF ..... 0
OMA ..... 5	IST ..... 0
WAM ..... 2	USR ..... 1
ESA ..... 1	MBH ..... 0
JSMT ..... 3	SCMO ..... 1
CRBBB ... 0	ESM ..... 2
GCM ..... 2	CCS ..... 0
CRBS ..... 1	SAM ..... 1

## Centre Le RCK et la JSMC contrés, le PAC s'affiche

A. L.

En toute logique, le trio de tête devait passer sans encombre cette étape. C'était sans compter sur l'inertie qui n'est jamais loin des rencontres de football. Aussi, le RCK et la JSMC l'ont constaté à leurs dépens, après avoir été contrés respectivement par le NARB

et l'USFBBA. On précisera que les Koubéens, battus à Reghaïa n'ont plus que deux longueurs d'avance sur le PAC version Cherif El Ouazani qui a atomisé le MCM désormais co-lanterne rouge après cette déroute mémorable. De son côté, l'ex-dauphin, la JSMC a été contraint au nul par l'USFBBA et se trouve à présent à deux points du PAC et à quatre du leader, le RCK. L'un des prétendants, la JSD en l'occurrence, a raté le coche à domicile face à l'IBL alors que l'USOA est venue à bout de l'USM Chéraga. Cette combinaison de résultats a débouché sur un regroupement de quatre formations avec 24

points à la quatrième place. Il s'agit de la JSD, de l'IBL, de l'USOA et de l'USMC, suivis par l'USFBBA. De son côté, la JSMD a gagné à domicile face à l'IBKEK et remonte au tableau, tandis que le WRM et le CRBDB sont retournés dos-à-dos sur un score vierge. On bouclera ce rapide état des lieux en précisant que le WAB, en s'inclinant à Berrouaghia, voit sa situation se détériorer puisqu'il ne précède que les deux derniers de la classe. Dernière remarque : alors que l'attaque du PAC s'est régalaée avec dix buts à la clé, toutes les attaques des équipes visiteuses sont restées muettes.

Résultats	
PAC ..... 10	MCM ..... 0
NARB ... 1	RCK ..... 0
WRM ..... 0	CRBDB ... 0
USOA ... 1	USMC ..... 0
JSMC ..... 0	USFBBA . 0
JSMD ..... 2	IBKEK ..... 0
JSD ..... 0	IBL ..... 0
ESB ..... 1	WAB ..... 0

## Volleyball-Coupe d'Algérie La logique respectée

Ali Sadji

Aucune équipe des divisions inférieures n'a réussi à passer les huitièmes de finale de la coupe d'Algérie, ce qui signifie que la hiérarchie a été respectée où l'élite s'est taillé la part du

lion. Le détenteur du trophée, le NR Bordj Bou Areridj, s'est imposé devant le WO Rouiba qui n'a fait illusion que lors du troisième et dernier set. Si le NRBBA est passé, ce n'est pas le cas du Machaâl de Béjaïa, finaliste malheureux de l'édition précédente qui a été éliminé au tie-break par l'Etoile sétifienne.

A noter que la rencontre ESS-MBB qui s'est déroulée dans la salle de Douéra, a été interrompue à plusieurs reprises en raison des infiltrations d'eau de pluie sur le parquet. Dans l'autre

opposition entre représentants de l'élite qui se trouvent néanmoins en difficultés en championnat, le PO Chlef n'a fait qu'une bouchée de l'O.El Kseur.

Sur les autres parquets, les formations de l'élite ont répondu présent face aux petites cylindrées, à savoir l'ASV Blida, le WA Tlemcen, le GS Pétroliers, l'EF Ain Azel, l'OMK El Milia qui ont arraché leurs billets pour le prochain tour aux dépens respectivement de l'ES Bethioua, l'ESM, l'EST, Nadi Zerouak, le RCM.

Résultats	
ESS ..... 3	MBB ..... 2
OEK ..... 0	POC ..... 3
ASVB ..... 3	ESB ..... 1
WAT ..... 3	ESM ..... 0
WOR ..... 0	NRBBA 3
GSP ..... 3	EST ..... 0
N.Zerouak ... 0	EFAA ... 3
RCM ..... 0	OMK ... 3

## APPARTEMENTS

■Mets en location Apparts F2 et F3 équipés, bien aménagés, situés à Paradis-plage Ain El Turck. Corniche oranaise - Tél : 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■ORAN : Vds F4 avec garage entrée Individ. Bien aménagé côté « Gerbe d'Or » Castors + F5, 1<sup>er</sup> étage, 3 Faç. entre V. Nouvelle et Plateau, convient surtout P. Profess. libérale - Tél : 0774.54.93.15 - 0554.96.24.41

■A.V. : F3 Mimosas RDC - Studio St Pierre - Studio 2<sup>ème</sup> Bel Air (Ascenseur) - F3 El Yasmine Désist. 5<sup>ème</sup> - M.M. 240 m<sup>2</sup> Courbet - A louer F3, 1<sup>er</sup> Plateau - ORAN - 0790.68.38.67 - 0552.92.22.08

■Vends : 8 Apparts F3 Promotion immobilière moderne, immeuble de 5 étages avec parking sous-sol, sur Bd (Millénium 2) côté superette Le Soleil - 4 Apparts F3 de 100 m<sup>2</sup> prix 2 milliards + 4 Apparts F3 de 130 m<sup>2</sup> prix 2 milliards 300 - Tél : 0550.12.20.67

■A louer appartement 3 pièces, cuisine, salle de bain, toilettes - Cité Loubet - ORAN - Tél : 0771.58.64.54 - Prix après visite

■Loue 2 Apparts mitoyens Niv. de villa : 2 Pces, 2 salons, 2 cuisines, 2 SDB - Gd Stand. Entrée indépendante - équipés - garage - Pour couple ou Sté - à Point du Jour côté Morchid - Tél : 0553.07.99.29

■Location : F2, 1<sup>er</sup> étage, 26 U - F2, 3<sup>ème</sup>, 26 U - F2 1<sup>er</sup> étage 22 U - F1, 2<sup>ème</sup> 14 U - F3, 2<sup>ème</sup> étage 34 U Yasmine - Local à louer 11 m<sup>2</sup> R. commercial 2 rideaux électriques prix 15 M - Bur. d'affaire Yacine - 0559.27.45.93

■Avendre Appart F2 proche du centre de Haï Es-Sabah - 4<sup>ème</sup> étage - Tél : 0541.68.40.01

■Vends F5 - 135 m<sup>2</sup> - 4<sup>ème</sup> étage - Palier sécurisé. Cité clôturée - Réservoir 2000 L - 2 climatiseurs avec barreaudage à Ain El Bia - Bethioua - Tél : 0555.55.61.26

■Part. vend : F5, 171 m<sup>2</sup> - Acté - à ORAN Résidence les Oeillets Plaza. 3 façades. Vue magnifique sur mer. Sécurisé H.24. 7/7. Endroit très paisible - Interm. et curieux s'abstenir - Tél : 0771.65.45.06

■Vds F3 + grande cuisine. Refait à neuf - à Miramar immeuble très propre, porte fermée - PD 12 - Tél : 0553.80.77.52

■Vends : F4 Front de Mer - F4 la Vieille Mosquée - F3 Plateau - F2 la Vieille Mosquée - F2 Cité Lescure - F3 Semiramis - 041.33.46.68 / 0557.40.97.65 / louni-immobilier.com

■TLEMEN : Vend à BIROUANA 6 appartements avec garage - Tél : 0561.23.58.50

■A vendre F3 - Acté - 10<sup>ème</sup> étage. Adr : Cité Mouloud Feraoun (L1) - Tél : 0550.31.32.13

■TLEMEN : A vendre F5 en duplex à KIF-FANE - Acté - Cité clôturée. Bon voisinage - Tél : 0552.45.46.32

■Vends : F1 St Pierre 1<sup>er</sup> (350 U) - F2 Rue Cavaignac 1<sup>er</sup> (480 U) - F2 luxe Lamarine 1<sup>er</sup> (900 U) - F3 Rue Ampère 3<sup>ème</sup> (880 U) - F4 Cité Perret 6<sup>ème</sup> (650 U). AG. « ABDAL-LAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■TLEMEN : Vends à BIROUANA 2 appartements avec garage - Tél : 0561.23.58.50

■A louer F3, F4, F5, F3 meublée Yasmine - Vends F2, F3, F4 Yasmine - 2 F4 Pyramides - F5 USTO. HLM - F3 113 Cité Liberté - Villa 120 m<sup>2</sup> Millenium - Villa 250 m<sup>2</sup> Maraval - Local : 33 - 27 - 14 Yasmine - Tél : 0551.08.95.66 - 0550.22.29.70

■A vendre à GDYEL F3 (Désist.) bien aménagé (Dalle de sol + Faïence + Citerne d'eau + Barreaudage) Cité 222 Logts, 2<sup>ème</sup> étage, face autoroute - Prix très intéressant - Libre de suite - Tél : 0661.25.09.18

■Loue à Bouisseville - Ain El Turck : 2 pièces, coin cuisine - quartier calme - ou Studio même endroit - Tél. 0797.06.62.42

■Location des Apparts meublés et équipés et toutes commodités. Garage. Eau H24. Dans un quartier très calme, résidentiel : Trouville - Ain El Turck - ORAN - Tél : 0795.36.68.72

■A.V. : F3 - 92 m<sup>2</sup> - 4<sup>ème</sup> et dernier étage avec Ascenseur. Cité des Médecins Bir El Djir - Tél : 0558.20.32.99 - 0773.78.34.05

■Agence met en vente différents types d'Habitations à ALICANTE (Apparts F2, F3, F4, Chalet...) à des prix très intéressants - Avec Possibilité d'obtenir la Résidence - Tél : 0034.636.611.979

■A louer bel Appart F3 - 82 m<sup>2</sup> - 5<sup>ème</sup> et dernier étage. Bd Millenium - Bir El Djir - ORAN - 30.000, 00 DA/mois. Durée 1 année - Tél : 0771.27.07.00

■Vds à ORAN : Appart F4 - 4<sup>ème</sup> étage. Acté + L.F. - Cité Grande Terre - Cuisine équipée. Ligne Téléph. - Internet + Clim - Possibilité Promesse de vente - 0553.04.33.15 - 0771.27.32.41

■Vends joli F3 de 70 m<sup>2</sup>, à haï yasmine 2. Refait à neuf - 7<sup>ème</sup> étage. Ensoleillé. Eclairé. Aéré - 2 ascenseurs - Bon voisinage - Cité clôturée et parking gardé - Tél : 0771.17.84.85

■Appartement meublé à louer au 2<sup>ème</sup> étage Cité des Lilas. Gambetta - ORAN 500 m loin de Hôtel Sheraton - Tél : 0554.91.46.22

■Vends Apparts F3 - F4 avec garage et cuisine équipée + chaudière, 2 Apparts par palier quartier résidentiel Fernandville - ORAN - Tél : 0550.46.18.22

■Vends Appart F2 aménagé F3. Actée. RDC + Tél. Entrée individuelle. Cité Ibn Sina - Victor Hugo - Tél : 0771.00.21.41

■Affaire à Saisir - Vends F3 - 70 m<sup>2</sup> plein centre de Misserghine - ORAN + Lot de terrain 98 m<sup>2</sup> Hay Badr - 0555.49.73.79

■Vends F4 - 108 m<sup>2</sup> - 4<sup>ème</sup> étage - Acté - Les Pyramides USTO - ORAN - Tél : 0560.06.10.87

■A vendre F4 au RDC élevé - Acté - Dar El Hayet - ORAN - Tél : 0550.32.27.77

■A vendre F3 au 2<sup>ème</sup> étage ou à louer meublé Bd Doubaï à côté Méridien - Akid Lotfi. ORAN - N° Portable : 0672.41.25.40

■Vente Appart à Mobilart T4 + Appart Front de Mer F3 luxe 100 m<sup>2</sup> avec garage, vue sur mer + Appart F3 avec terrasse 140 m<sup>2</sup> à Benaabad en face Hôpital Pédiatrie - Tél : 0550.30.12.41

■Avendre F3 - RDC - Acté - USTO / ORAN - Tél : 0799.89.09.53

■Part Loue F2, meublé au 6<sup>ème</sup> étg. centre d'ORAN. Prix 4,5 U - Part Vend / Loue F3 centre d'ORAN 2<sup>ème</sup> étg. Marché Michelet, Rue Tripoli. P.V. 1 MD 200 ou Location Prof. libérale 5 U - Tél : 0560.67.88.34 - 0550.53.74.07

■A vendre un Appart à les amandies F2 RDC - Refait à neuf - Bien situé pour un Bureau (Local - Médecin - Avocat...etc.) - Contactez Port: 0774.19.62.98

■Part. vend F4 de 92 m<sup>2</sup>. 4<sup>ème</sup> étage (en face Le Carré) Haï Yasmine, modifié et refait à 100% avec des matériaux de haute qualité, cuisine équipée 100%. Possib. Promesse de vente - Lot de terrain de 247,5 m<sup>2</sup> (16,5 x 15) à Belgaid Coop. El Aaraf - Tél : 0771.73.57.40

■Vends F3 - Acté - à ARZEW Cité Zabana. Très bon état. Ensoleillé. Balcons avec vue sur mer. Bon voisinage + proximité mosquée - Tél. 0560.49.51.09

■Vends 5 Apparts F3 au 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages. Sup. 104 m<sup>2</sup>, 97 m<sup>2</sup>, 77 m<sup>2</sup> petit immeuble de 3 étages. Const. Neuve. Dalle de sol. Faïence. Mischler 1<sup>er</sup> choix + parking S/ Sol. 4<sup>ème</sup> Périph. en face nouvelle Station Essence - T. 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

■Vends F4 ADDL 427 Logements - Pas de vis-à-vis - Tél. 055.86.37.145

## VILLAS

■A TLEMEN : Vds vieux Bâti S/forme de terrain Cerisiers endroit idéal + 1 Carcasse 160 m<sup>2</sup> à l'entrée de Oujlida à 25 m Gd Bd principal - Tél : 0774.54.93.15 - 0554.96.24.41

■Vds villa 144 m<sup>2</sup> - R+1 - RDC : 2 cuisines + 1 cour + 1 WC. Toilettes - 1<sup>er</sup> : 4 Pces + SDB + 1 garage + 1 cour - Tél : 0778.39.33.93 - Ad. Haï Chahid Mahmoud - Boujdemaâ - ORAN

■Vends villa Hassi Bounif derrière APC - Actée - 336 m<sup>2</sup>. R+1. Composée de : 4 Gdes chambres + 1 salon + cuisine + 2 WC et SDB + 2 terrasses + garage + jardin - Voir sur Oued Kniss - Prix après visite SVP - Tél : 0771.86.02.90

■Vends Carcasse R+3 à Maraval. ORAN. Superficie 380 m<sup>2</sup>. 1 façade de 15,5 m - avec puits - bache eau et 2 Locaux commerciaux en activité - Tél : 0771.48.59.43

■Vends villa 493 m<sup>2</sup> - R+1 - Actée - avec jardin de 250 m<sup>2</sup>, garage pour 2 voitures, puits - à Les Palmiers - ORAN - Tél : 0771.48.59.43

■A vendre une Carcasse de 190 m<sup>2</sup> - R+1 - 11 mètres de façade à la Rue Belgarde - Eckmühl - ORAN - N° Tél : 0550.17.76.43 - 0791.07.84.57 - Prix 2 MDS 500

■Vends à ORAN Hippodrome : Immeuble 2 étages 345 m<sup>2</sup> + Local mitoyen en charpente métallique de 465 m<sup>2</sup> - Tél : 0553.84.15.35 - 0551.11.80.31

■Villa à vendre 150 m<sup>2</sup>. Finie à 90% - R + 3 à Bir El Djir : 6 Chs. + 4 salons + 2 vérandas + 1 S.B. + Hammam + dressing + jardin + bache d'eau + cuisine + garage - Mob : 0561.62.95.96 - Fixe : 041.35.96.83

■A vendre villa R+1 - Sup. 100 m<sup>2</sup> - à Boujdemaâ Haï Chahid Mahmoud - Finie 80% - Tél : 0772.16.88.54

■Vds Villa - Au RDC : Bain et douche publics 36 jabias et 11 cabines - 1<sup>er</sup> : Habit. et Gd salon coiffure et esthétique. Terrain de 320 m<sup>2</sup> - Cité Emir AEK. St Hubert - ORAN - Prix après visite - 0662.68.77.79

■Vends villa 500 m<sup>2</sup>. Finie 50%. Actée. R+1. Bâtie 250 m<sup>2</sup> le reste jardin. Contient 03 locaux en activité commerciale + garage 120 m<sup>2</sup>. Prix après visite. Adr : Terminus Bus (37) Hassi - ORAN - Tél. 0666.05.15.75

■A vendre villa à Bethioua - 3 étages - 3 façades et façade en face : BMPJ - Stade - Douche - Café - Tél. 0550.20.68.50

■Vends villa R+2. Deux façades. Sup. 362 m<sup>2</sup>. 3 magasins. Es-Senia - Convient toutes activités commerciales ou habitation - Tél. 0699.61.50.60

■A louer villa à la Cité des 34 villas à Trouville Ain Turck : 6 Chs. 2 SDB. 2 WC. Cuisine. Garage. Cour et Jardin - Chauffage. Eau. Gaz et Climatization - Le tout 290 m<sup>2</sup> - Tél : 0663.13.35.55

■Vends villa 255 m<sup>2</sup>. R+2. Actée. 12 m de façade. R : Gd garage. 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> non finis - à EL-AMRIA Centre - W. AÏN TEMOUCHENT - 0668.15.16.15 - 0772.99.19.11

■Vends Villa avec piscine Fernandville N.C. libre de suite 260 m<sup>2</sup> - Vends F4 Plaza 180 m<sup>2</sup> 8<sup>ème</sup> étage avec box de voiture - Vends Terrain à Belgaid 242 m<sup>2</sup> 1 F. - Tél. 0566.87.14.20

■Vds belle villa R+1 à Misserghine cité résidentielle. 2 façades. 140 m<sup>2</sup>. Nouvelle construction. 2 Salons - 4 Pièces - 2 WC - Hammam - Garage - Pt jardin - Hall - Gde cuisine - 0553.92.55.51 - 0561.97.64.36

■A louer villa à Haï Sabah. ORAN. R+1 - 355 m<sup>2</sup>. RDC : garage et 2 jardins. 1<sup>er</sup> : F5 Ht Stand. environ 200 m<sup>2</sup> - Peut louer le 1<sup>er</sup> étg. seulement (avec ou sans meubles) - Tél : 0551.02.74.35

■Vds Maison - Actée - 103 m<sup>2</sup> - R+2 - RDC et 1<sup>er</sup> étg. finis à 95% - 2<sup>ème</sup> étg. 30% fini - à HANSALI Lahcene ex-Longchamp - Marsa El Kebir à 200 m de la Route Nationale Oran - Marsa El Kebir - PO : 1 MD 500 - Tél : 0549.61.63.91

■Villa RDC 375 m<sup>2</sup>. Façade 14 m. 1 garage. Cour 100 m<sup>2</sup>. Terrasse 275 m<sup>2</sup> - 4 chambres + salon + cuisine + salle de bain - Adresse : Fernand-Ville - Tél : 0771.76.37.60 - 0553.83.89.75 - Youcef - Prix : 48.000.000.00

■A louer à la Cité des 34 Villas à Trouville (Ain Turck). RDC : salon, salle à manger, cuisine, SDB et WC. Grande entrée et grand garage, cours et jardin. Chauffage + gaz et climatisé. La surface 290 m<sup>2</sup> - Tél : 0663.13.35.55

■Vends au Camp 5 (Bethioua) une Habitation composée d'un R+1 de 3 pièces, cuisine, 2 salons, hammam, garage et d'un Bungalow de 5 Pces, cuisine, SDB - Tél : 0790.44.01.47

■Vends Hôtel. 4 façades. 4 étages - à côté du Théâtre Place d'Armes (1<sup>er</sup> Novembre) centre-ville d'ORAN - Tél : 0550.41.50.70

■Vente : Bain + Maison - 425 m<sup>2</sup> - AÏN SEFFRA - W. NAAMA - Tél. 0790.53.16.99 - (17H:00 - 21H:00)

■Vends villa à SIDI BEL ABBES quartier résidentiel. 328 m<sup>2</sup> - R+1 - Actée - Surface bâtie 191 m<sup>2</sup> : 08 Pces, jardin, puits, B. eau, Chauff. Cent. à 5 min de l'hôpital et 10 min C-Ville - Tél : 0542.84.91.17

■Part loue villa 4 Niv. 7 Ch + garage D2. Coop. Front de Mer. Salamandre. MOSTAGANEM - Contacter par mail : cheikhnadja@hotmail.fr - Tél : 0770.30.38.56

■Vends villa à Canastel 250 m<sup>2</sup>. 2 façades. R+1 + 02 salles de bain - 02 garages - Accepte Echange contre une petite villa - 0551.93.44.55

### ANNIVERSAIRE

**BENNAT SEPHORA**

Le 02/02/2007,

tu es venue

au monde.

C'était la plus

belle chose qui m'est arrivée

et aujourd'hui tu souffles

ta huitième bougie.

Ton papa BADROU qui te

vénère et qui te souhaite un

grand succès dans ta vie et une

longue vie ma puce.



### REMERCIEMENTS

**PROFESSEUR KHELIF**

Outre les compétences

techniques et médicales

acquises sous votre direction,

l'ensemble du personnel

« A.M.A.R. » de votre service

tenons à vous remercier de tout

cœur du temps et de l'attention

que vous avez bien voulu nous

consacrer avec votre haute

qualité d'écoute. Avec notre

gratitude et nos remerciements.

L'ensemble du personnel

« A.M.A.R. »

UMC - EHU - ORAN

**Entreprise de Réalisation**  
Recrute pour ses chantiers à ORAN et MOSTAGANEM :

- Aide Comptable (F) :
  - Niveau universitaire.
  - Bonne maîtrise du français.
  - Maîtrise l'outil informatique (Word et Excel).
- Conducteur des travaux (Ingénieur génie civil H-F)
- Chefs de chantier

Expérience min 5 ans.  
Contact Tél / Fax : 041 28 70 06

**Exploitation agricole oléicole implantée à El Onçor (ORAN)**

**vend** à très bon prix de gros :

- Olive de table
- Huile d'olive vierge

Pour vos commandes, appelez :  
**040 20 21 05 - 0560 03 36 79**

**Grande Société de Distribution de Carburant**

**Recrute pour son antenne à Tlemcen**

**1 Chef de Service Commercial**

- Profil universitaire
- Expérience de Dix (10) années dans le domaine
- Age requis de 40 ans minimum

**2 Chef de Service Comptabilité**

- Profil universitaire
- Expérience de Dix (10) années dans le domaine
- Age requis de 40 ans minimum

**3 Comptable**

- Diplôme de C.A.P. - C.M.T.C. ou Universitaire
- Expérience de Cinq (05) années dans le domaine
- Age requis de 30 ans minimum

**N.B. / \* SALAIRES INTERESSANTS & MOTIVANTS**  
\* Lettres de motivation (plus C.V. et Copies Certificats de Travail) sont à adresser à **B.P. N° 363 Imama Tlemcen**

**A vendre Lot de terrain loti**

*d'une superficie de 1.334 m<sup>2</sup>, destiné à la Promotion immobilière, avec Livret foncier et Acte de propriété, situé à la Pépinière MOSTAGANEM Ville.*

**Contacteur Tél. N° 0770 27 00 56**  
- Heure de Bureau -

**Résidence d'habitations et de services touristiques implantée à Ain El Turck**

**RECRUTE :**

**\* Un directeur ou une directrice**

**CONDITIONS**

- Avoir une formation supérieure dans le tourisme.
- Justifiant d'une expérience dans le tourisme.
- Etre capable d'assumer des responsabilités.
- Disponible pour des déplacements.
- Résider dans la Wilaya d'Oran

Envoyez votre CV par email à :  
**tourismemploi@yahoo.fr**

**EURL REVATECH**

**Avis aux producteurs Laiterie, Yaourt, Glace**

La Société Revatech vous informe de l'arrivage des produits suivants

- \* Yaourt en poudre sac 25 kg.
- \* Crème Glacée en poudre différents arômes sac 25 kg.
- \* Ferment Lactique (Yaourt, Leben, Fromage... etc.).
- \* Lait en poudre Ecrémé sac 25 kg.

**Produit d'origine Europe. Pour plus d'information, contactez-nous :**  
**Tél : 05 53 75 74 20**  
**Email : contact@revatech.net**

**Entreprise publique implantée à ORAN**

**Cherche**

**\* Chef de service Comptabilité et Finances**

**Descriptif du poste :**

- Assurer toutes les opérations de trésorerie (encaissement, décaissements et rapprochements bancaires).
- Effectuer les déclarations fiscales et parafiscales, tenir à jour les livres légaux.

**Profil :**

- Diplômé en comptabilité (CMTC et plus / Universitaire).
- Maîtrise des logiciels de gestion (Comptabilité - Stock - Nouveau système SCF).
- Bonne compétence de communication.
- 05 années d'expérience minimum dans un poste similaire.

**Envoyer CV et lettre de motivation à :  
ev.recru@gmail.com**

## EMPLOIS

■ Studio Photo cherche Fille célibataire, sérieuse, maîtrise l'outil informatique, habite ORAN - Salaire de début 12.000 - L'intéressée envoyez CV : Studiophoto31@outlook.fr

■ Un Atelier d'emballage et de carton à Es-Seddikia (Traversat) cherche des Jeunes Femmes pour travail d'emballage 2.000 DA/Semaine - Contacter : 0780.94.63.64

■ Cherche un Doubleur Taxi sérieux sur ORAN - Contacter : 0542.20.34.61

■ Cherche Educatrice d'enfant pour classe préparatoire avec expérience souhaitée - Tél : 0791.48.06.49 - Dépôt de CV à la crèche : 72 Cité Saint Georges les Castors

■ Technicien Supérieur en Informatique, Universitaire formation en Bâtiment + Electricité cherche Travail à SIDI BEL ABBES - Tél : 0669.28.41.56

■ Atelier cherche des Couturiers et Finition à ORAN - Merci - Tél : 0770.33.92.95

■ Ets à TLEMENEN recrute Assistant - Homme ou Femme - Niveau universitaire - Veuillez contacter Tél : 0560.95.84.22

■ Ets à ORAN recrute Assistant - Homme ou Femme - Niveau universitaire - Veuillez contacter Tél : 0560.95.84.22

■ Pharmacie sise à BIR EL DJIR cherche Vendeur (se) - Expérience exigée - Contactez le : 0553.15.36.70

■ Biscuiterie sur ORAN recherche un Chauffeur et 1 Commercial avec expérience - Envoyer C.V. par email : cv.31000@yahoo.fr

■ Pharmacie à CANASTEL recrute une Vendeuse : Bonne présentation. Sérieuse et ponctuelle. Résidente à côté de Canastel. Deux ans d'exp. min. Maîtrisant les outils WASFA et CHIFA - Envoyer CV : pharmacie.canastel@yahoo.fr

■ Entrep. en Bâtiment à ORAN pour des grandes chantiers : Tech. Sup. - Etancheur - Ferrailleur - Coffreur - Maçon - Num. de Fax : 049.23.30.57

■ Clinique médicale à ORAN cherche : Délégué médical - Microbiologiste - Femme de ménage - Secrétaire médicale - Informatique - cdiag123@gmail.com

■ BET recrute Technicien Sup. en Bâtiment ou G.C. pour suivi de chantier Belgaïd - Envoyer CV + Photo email : ametudes@yahoo.fr

■ Cherche Jardinier Cultivateur pour emploi stable dans Société privée - Salaire selon compétence - Tél : 0661.20.34.52

■ Société cherche Technico - représentant commercial véhiculé. Universitaire, maîtrise français et anglais - Résider sur ALGER - Envoyer CV avec photo sur : recrute16@hotmail.com

■ Institut de Beauté à ORAN (centre-ville) cherche : Coiffeuses - Apprenties - Esthéticiennes qualifiées - Salaire intéressant + Assurance - Tél : 0551.75.41.96

■ Société privée cherche assistante de Direction, DRH, Directrice commerciale, comptable, Commerciaux - Envoyer CV : 023.53.41.10

■ Société privée cherche maître d'hôtel, Chef de Rang, Serveur, plongeur, cuisinier et aide cuisinier - Envoyer CV : 023.53.41.10

■ Société de produits laitiers implantée à EL KERMA (ORAN) recrute Magasinier expérimenté ayant plus de 05 ans d'expérience dans le domaine - Envoyer C.V. détaillé à Email : Selection31000@gmail.com

■ L'EPIC " PROPETE D'ORAN " établissement chargé de collecte et transport des déchets ménagers recrute : (01) Un Chef d'atelier - (01) Un Chef de parc - Expérience exigée 10 ans - Envoyer CV au : 040.21.15.75

■ Agence de Contrôle technique Automobile ORAN recrute : 1 Contrôleur technique automobile - Agréé - Envoyer CV Fax : 041.78.12.08 - Tél : 0793.13.57.23

■ Agence de Contrôle technique Automobile recrute : 1 Technicien en Génie Mécanique - 1 TS en électromécanique - pour Formation de Contrôleur technique Automobile - Envoyer CV Fax : 041.78.12.08 - Tél : 0793.13.57.23

■ STE - BMC vous chauffeur de taxi bénéficiez d'une voiture à crédit uniquement avec un apport de 300.000 DA vous devenez le patron de votre voiture - Tél : 041.53.41.63 - Adr. : Avenue d'Arcelle face PTT (Gambetta)

■ Agence de Contrôle technique Automobile recrute : 1 Technicien en Génie Mécanique - 1 TS en électromécanique - pour Formation de Contrôleur technique Automobile - Envoyer CV Fax : 041.78.12.08 - Tél : 0793.13.57.23

■ Ets à BEL ABBES recrute Assistant - Homme ou Femme - Niveau universitaire - Veuillez contacter Tél : 0560.95.84.22

■ Société privé IMP. / EXP. recrute Assistance Commerciale, licence en anglais, avec expérience à Oran - email : eurimed10@yahoo.fr

■ Agence de voyages cherche un Agent confirmé en Billetterie - Tél : 0661.20.66.32

■ Bureau d'Etudes recrute : Technicien VRD (Femme) - Technicien Topographe (Femme ou Homme) - Fax : 041.53.20.24 - email : elimahadj@yahoo.fr

■ Alphonica recrute (Télévendeurs / Télé Conseillers) à plein temps, parlant parfaitement la langue française. CDI + Salaire 30.000 DA + Primes - Envoyez CV à : mehdi.a@phonesolutions.fr - Tél : 0549.30.74.59

■ Ets de Meubles recrute : Poseurs de meubles pour Montage et Démontage - Vendeurs (euses) - Salaire motivant et avantages - Contactez le 0560.97.68.55

■ Important laboratoire multinational des Produits Parapharmaceutiques recrute des Délégués médicaux et Animatrices pour : Oran - Bel Abbès - Tlemcen - Contactez le 0770.27.65.17

■ Sté TLEMENEN : Recrute son R. Commercial. Conditions exigées : Résident (e) à Tlemcen. Maîtrise la gestion commerciale et l'outil informatique (Excel / Word) - Expérimenté dans le domaine - Salaire motivant - Transmettre CV au Fax : 043.27.70.82

■ EL HAYET SCHOOL : Recrute Cuisinier diplômé (Cuisine collective) - Veuillez vous présenter munis d'un CV à l'adresse suivante : 03, Rue Ibn Tofeil - Place Fontanelle - Gambetta - ORAN.

■ Sté à ORAN recrute pour le compte d'un Groupe français Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

## VEHICULES

■ A vendre CITROËN DS4 Sport Chic. 2.0 Litres. HDI. 163 CV. Année 2013. Km 27.000 + Glisseur BAYLINER. Année 2006. Etat neuf. Moteur MERCURY 30 Litres. Essence 140 CV - Tél : 0550.30.61.48

■ Vends CLIO 4 - Blanche - 1,5 DCI - 9.000 Km - 2014 - Carte grise 31 ORAN - Prix offert : 138 - Tél : 0555.35.36.67

■ A vendre Mégane Béret - An. 2007 importée de France - Safia - 1,9 DCI - Toit panoramique ouvrant - Boîte 6 - Toute Option - Gris Inox... etc. - 0561.63.05.71 / 0791.07.66.94

■ Vds KIA SPORTAGE S - Premium. Toute option - en 4x4 - Caméra de recul + Boîte auto - 2014 - Kilométrage 8.000 - Tél : 0771.24.07.20

■ A vendre Partner Tollé H.D.I. 92 CH. - Année fin 2013 - Km 30.000 - Tél. 0795.17.81.17 - 0550.025.226

## LOCAUX

■ A ORAN : Location Dépôt avec bureau et 2 Logements. 3 Faç. (2.500 m²) côté Autoroute Senia près des Showrooms des voitures - Prix après visite - Tél : 0774.54.93.15 - 0554.96.24.41

■ Vds ou Echange Local commercial double façade - 2 entrées - Sup. 39 m². Bien situé : 06, Bd Zabana - ORAN - Tél : 0550.59.01.57

■ A louer un grand Showroom. Superf. 600 m² à Cité Emir AEK sur le grand boulevard vers SENIA en face ALVER - Tél : 0771.39.77.21 - 0550.22.16.19

■ Loue beau local de 75 m² à la Cité Petit en face la Poste - Prix 40.000 DA/mois - Tél : 0542.82.06.65 ou 0794.52.28.23 - ORAN

■ Vends ou Echange : Magasin bien aménagé en Pizzeria. Sup. 45 m² avec Matériel et toute commodité : 100, Rue de Mostaganem - ORAN - Tél. 0557.12.38.39 - 0553.51.49.00

■ A vendre Local commercial centre-ville ORAN - Superficie 18 m². Rue Michelet (Jean Marie Larrière) parallèle à l'Avenue Loubet ou bien Boulevard des Chasseurs - Tél : 0777.62.04.40

■ Sté privée à ORAN recherche un Dépôt de stockage en périphérie d'Oran, facile d'accès. Sup. min de 600 m² de préférence en Charpente métallique pour un contrat de 5 ans renouvelable - Veuillez envoyer votre offre : localoran31@gmail.com

■ Loue Local à Akid Lotfi - 100 m² (40 + 60) DDS, FP. Rid. Electrique. Vit. Sanit. - 0555.70.76.43

■ Vends à ORAN Hippodrome St Eugène : Local 1.665 m² - 64 m de façade - dans immeuble de 2 étages avec puits - Tél : 0553.84.15.35 - 0551.11.80.31

■ Loue local. Sup. 25.25 m². Hauteur 8 m - Peut servir : Cafétéria - Pizzeria - Fast-food - Labo... etc.). Contrat moyen et long termes - étude toutes possibilités éventuelles - Tél : 0673.42.72.58 / 0555.71.12.16

■ Particulier loue magasin au 41, Rue de Mostaganem (ORAN) - Convient pour toute activité - Veuillez contacter Tél : 0797.80.64.98

■ Vends : Local 18 m² Rue Dumanoir St Pierre 280 U / Local El Yasmine 33 m². 500 U / Loue local 33 m² C.-V. Dumanoir en parallèle Mirauchaux - AG. DJIWED EL ADL - 0771.53.77.94 / 0796.74.05.52

■ Jeune Femme à ORAN cherche Associé avec Local pour activité de Prêt-à-porter - Toute marchandise et équipement (Mannequin - Comptoir - Vitrine... etc.) à mon propre compte - Etude toute proposition - 0556.45.01.80

■ Loue Magasin de pizzeria 60 m² avec Matériels et Fonds de commerce - Tél : 0772.95.94.66 - à partir de 16 h pour renseignement

■ Agence LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46 - Loue local 30 m² avec terrasse à Akid Lotfi sur Bd - Loue très beau local, refait à neuf, rideau électrique, vitrine, clim, etc. C.-V. 40 m²

■ URGENT - TLEMENEN - Vends local refait à neuf. Sup. 26 m². Bien situé centre-ville Kiffane. Acté + Livret foncier - Toutes commodités - Tél : 0561.76.59.95

■ Loue local plus de 200 m² à St Eugène pour uniquement dépôt. Sécurisé à 100% - Curieux s'abstenir S.V.P. - Tél. 0558.36.14.75

■ Vends local nouveau bâti - Acté - Idéal pour Bureau : Résidence Clémentine centre-ville ORAN - Prix 250 U - Offre limitée à 21 jours - Tél. 0558.63.71.45

■ Vends local - Acté - Murs et Fonds - à St Eugène Rue Ancien. 4 S.U. pouvant servir à ttes activités, même promotion immobilière. Curieux et pas sérieux s'abstenir S.V.P. - Tél : 0558.36.14.75

■ Vends local aménagé 20 m² usage bureau ou autres, centre d'affaires El Mountazeh près wilaya ORAN - Tél. 0560.19.26.03

■ Loue 5 locaux à usage de Bureaux (Accepte ANSEJ et CNAC) Cité Point du Jour - ORAN - Tél : 0550.17.48.48

■ A.V. Lot Zone d'Activités à SENIA Kara 2 : 9.600 m² une seule façade - Tél : 0556.92.12.39

■ ORAN - Centre : Vends local commercial Place Bel-Air 40 m² avec Studio de 16 m² - Prix au plus offrant - Tél : 0661.404.403

■ A vendre ou A louer Parking couvert. Sous-Sol. Cité Perret centre-ville ORAN - Sup. 845 m² - Acté - Tél : 0799.38.32.17 - 0770.73.80.52

■ Loue local commercial 120 m², situé au Boulevard Wahran Boumediène - Courbet - à côté de cafétéria Diplomate - Tél : 0550.48.52.45

■ Vds magasin 60 m². Très bien aménagé. Au Centre-ville : Rue Cavaignac - ORAN - Tél. 0661.20.55.86 - 0560.31.76.80

■ Vends 02 locaux bien aménagés avec sanitaires à côté les beaux-arts Plateau - ORAN - Tél : 0779.55.51.58

■ Sté privée à ORAN recherche un Local disposant d'une Chambre froide en Négatif d'une capacité égale ou supérieure à 250 m3 pour un contrat de 5 ans renouvelable - Veuillez envoyer votre offre : localoran31@gmail.com

■ Vds Magasin 230 m², bien aménagé avec sanitaires, 4 rideaux - façade de 17,5 m - situé à Point du Jour derrière Clinique Maternité - 0661.20.19.59 - 0669.56.85.70

## TERRAINS

■ Vends : Terrains + Carcasses + Villas - Très bien situés dans une cité clôturée à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0550.46.18.22

■ Vds Terrain 182 m² - Faç. 12,70 m - sur route bitumée, viabilisée - T. bien disposé. Lieu : 200 Logts Es-Senia - ORAN - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0553.14.42.46 / 0662.61.51.36

■ Vendre Terre Agricole 12 Hect. à Bethioua à 100 m Autoroute ORAN - MOSTA avec Livret foncier - Actée - Tél. 0550.20.68.50

■ Vends Terrain. Superficie 220 m² dont 11 m de façade, bien viabilisé, situé entre Canastel et Belgaïd Coopérative Karama. Le prix 13 U/m² fixe. Merci - Tél. 0794.55.45.97 - 0558.86.09.47

■ Vends 05 Hectares de Terre Agricole dans la Daïra de RAHOUIA - W. de TIARET - 14000 - Route - Electricité à proximité - Tél. 0774.48.62.61 - 0699.23.38.23

■ A vendre un Lot de terrain de 244 m², endroit résidentiel, situé à Canastel Coop. Benboulaïd (en face jardin Canastel). Acté - P. Construire - P.D. 12,5 le m² - Tél : 0553.058.110 - 0799.867.276

■ Vends Terrains : 272 m² 2 Faç. + 162 m² 2 Faç. + 274 m² 3 Faç. + 166 m² 8 m de Faç. + 205 m² et 150 m² - Actés à Belgaïd / ORAN - 0550.30.16.10

■ Vends local sup. 32 m² double façade, aménagé à 100% - Acté - Haï El Yasmine (2) à côté Hasnaoui (ORAN) - Tél : 0557.40.97.65

■ Part. Vend Lot de terrain 247,5 m² (15 x 16,5) à Belgaïd Coop. El Aaraf (Cité viabilisée - construite à 80%) - Possib. Promesse de vente - Tél : 0771.73.57.40

■ Vends Terrain de 35.000 m² - Acté + Livret Foncier - à usage industriel - Façade sur la Route Nationale qui mène à TLEMENEN, 03 Km de l'autoroute Est - Ouest et pas loin de SIDI BEL ABBES - Tél : 0798.70.56.53

■ Particulier - Vente : 1 Terrain. Acté. 220 m². Deux façades à Fernandville. ORAN + 1 Terrain 200 m² Cité Djamel-Eddine. ORAN - Tél : 0551.017.124

■ A.V. / Echange Terre Agricole à l'entrée de Hassi Bouïf, classée Zone 1 (4,3 Ha - 3 façades) - Puits - Maisonnette - 120 Oliviers - Elect. 380 - Acte Concession + Plan Cadastral - sur Route Nle goudronnée - Tél : 0541.69.07.01

■ Vente Lot de terrain - Acté - à la Coop. Panorama - Viabilisé - Surface de 140 m² - 1 façade de 10 m - Tél : 0549.88.46.04

## DIVERS

■ Vds Matériel Photos - Cuves - Agrandisseurs - Margeur - Papier - Sécheuse de photos PRIOXE + Chaudière BUDE-RUS 24.000 Kcal en état de marche - Tél : 0770.96.27.11

■ Salon d'esthétique Mme TABET Diplômée de France : Epilation définitive corps, Gde qualité, sans douleur - Soins lifting sans chirurgie. Résultat immédiat - Vente Prod. Cosm. français - à Maraval - ORAN - Tél : 0558.14.67.11

■ Vends à ORAN : Chaîne complète de gaufrettes HAAS TBE - Four SWAK 48 plaques - Frigo ARC - Tartineuse - Frigo Armoire - Coupeuse - Turbo à pâte + crème - Moulin à sucre - 2 Emporteuses + Chaîne complète de biscuits secs - Tél : 0553.84.15.35 - 0551.11.80.31

■ Bureau de Conseil Juridique - A tout V. problème juridique et administratif. P. normal ou moral (entreprise - société) locale ou étrangère (Régularisation des Actes Immo.) - Maître Belaiifa L. : 0559.27.45.93

■ A vendre Matériel Artisan Bijoutier complet - Marque : GKS - Tél : 0668.50.12.17

■ Vends une Tireuse Développeuse KIS 750 + plus une (1) Développeuse Film (SOFIA) - 0699.23.38.23

■ Location Licence de café à ORAN - Tél : 0790.43.74.76

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Mach. « Mouchoirs, Serviette, Gobelet » - « Conditionneuse » - 036.65.33.34/35/36 - 0555.62.34.91/92

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Mach. « Impression G. Format - Gravure Num. sur Bois » - 036.51.47.14 - 0555.62.34.93/94/95/96

■ SSAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines Transformation « Plastique, Papier, Carton » - 036.51.47.14 - 0555.62.34.97/98/99

■ Vends Machine pour fabrication : Diouls - Katta - Crêpes - Baghrir / Matériels français - état neuf - Tél : 0661.20.51.37

■ Vends Canapés de lux de marque Cuir Center du Groupe Roche Bobois à prix discount - Tél : 0551.73.28.94

■ Vds Plieuse + Guillotine 2500 et. 3 m + Rouleuse 2500 + Vet et Contre Vet pour Plieuse + Perceuse radiale - 0772.20.11.17 - 0772.36.60.77

■ Vends Unité de Fabrication de Sachet - Extrudeuse Haute et Basse Densité - Soudeuse bretelle - Soudeuse Congélation double piste de marque Quenns - Le tout en marche - Tél : 0771.66.32.00

■ Prends en charge des Travaux de Démolition : Gros Oeuvres - Maçonnerie Gle - Décorat. Façade - T.C.E. - Fourrière et Pose. Clés en main avec Garantie - Tél : 0555.20.05.90 - 0770.97.35.82

■ Import Médical vend : Radiographie Couleur Doppler 2 - 4 D et NB). Neuf - Appa. Laser CO2 - Fauteuil dentaire - Autoclave - Caméra orale - Compresseur - ECG... etc. - Tél : 0771.63.32.73

■ Vds Machine de Prod. Matelas mousse en discontinu + Coupeuse verticale allemande et Enrôleuse & Broyeur - Tél : 0550.26.77.77

**PENSÉE**  
Cela fait 20 ans, le 02 Février 1995, que mon cher oncle **Mr BENLALDJ Foued** nous quittait, laissant un grand vide derrière lui. Je demande, en ce jour, à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et que ALLAH puisse l'accueillir dans Son Vaste Paradis. Repose en paix mon oncle. Ton neveu **BENLALDJ NASSIM**



**40ÈME JOUR**  
Cela fait 40 jours, le 25-12-2014, nous a quittés notre cher et regretté frère **Mr AOUF Abdelkader**. Les familles **AOUF, BENGHRIB** et **BENABDELLAH** ainsi que tous les proches qui leur ont témoigné leur sympathie et ont partagé à cette douloureuse épreuve. C'est La Volonté de Dieu Le Miséricordieux. Paix à son âme. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ». **Ton frère AOUF Habib**  
إنا لله وإنا إليه راجعون



**DÉCÈS**  
De **Mr MENDAS ALI**  
Décédé le 30 Janvier 2015  
âgé de 64 ans.  
Domicile mortuaire :  
St-Pierre - ORAN -  
إنا لله وإنا إليه راجعون



*Je décline toute responsabilité pour l'utilisation de ma griffe personnelle portant la mention suivante :*  
**BENABADJI Amina : Optométriste**

**CONDOLÉANCES**  
La Direction Générale du Groupe **EDEN**, l'ensemble du personnel de l'administration générale ainsi que celui des hôtels présentent leurs sincères condoléances à **Monsieur LEBSIR Rachid** suite au décès de sa mère **Madame LEBSIR Zohra Née GRID** survenu le Vendredi 30 Janvier 2015. **Puisse Le Tout-Puissant lui accorder Sa Miséricorde et l'accueillir dans Son Vaste Paradis.** « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».



**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
ولاية وهران - دائرة بطيوة - بلدية بطيوة  
**تحقيق حول المحاسن والمسائير من أجل مؤسسة مصنفة**  
سيشرح في التحقيق حول المحاسن والمسائير بطلب من السيد: معتوق أحمد، الموزع في: 286 وذلك من أجل: تهيئة 03 محلات لمطعم الكائن مقرها: القطعة رقم 09 - التعاونية العقارية كمال عبد القادر - بطيوة (وهران).  
خلال مدة خمسة وأربعين (45) يوما. ومستقبل الملاحظات بلدية بطيوة وبالمكتب المكلف حيث سيتم فتح سجل خاص لهذا الغرض.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي

**PENSÉE**  
**MOULAY EL HACHEMI AMARIA**  
02/02/2012 - 02/02/2015 - Très chère Maman « Mémé », cela fait trois années que tu es partie pour un monde meilleur laissant derrière toi un grand vide que personne ne pourra combler. Très chère mère tu es toujours présente dans notre vie en se remémorant tous les moments de joie que nous avons partagés ensemble. En ce triste souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et que Dieu Tout-Puissant l'accueille en son Vaste Paradis. **ALLAH Yarahmâk chère mère «AMARIA» «Ta fille MALIKA qui t'aime pour toujours»**  
إنا لله وإنا إليه راجعون



**DÉCÈS**  
Le 31/01/2015 - Les familles **RIAH, BOUBLENZA, BENABDELAH, BELKHODJA** et **BENABADJI** ont l'immense douleur de faire part du décès de leur père et beau-père **BENABADJI MANSOUR**, survenu le 31 Janvier 2015 - L'enterrement a eu lieu le même jour - Domicile mortuaire : 8, Rue de Provence - Bel Air - ORAN.  
إنا لله وإنا إليه راجعون



**DÉCÈS REMERCIEMENTS**  
La famille **MEGUENNI** et les familles **SLIMANE, STAMBOULI** remercient tous les membres de leurs familles, les amis, voisins ainsi que tous ceux qui ont partagé avec eux et les ont accompagnés suite au décès de leur père, grand-père **MEGUENNI M'hamed**, survenu le 26/01/2015 à RELIZANE, demandant à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. « A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons ».



**PENSÉE**  
A notre cher père **GUEMIDI HAMED**  
Décédé le 02-02-2014.  
Cela fait 1 an depuis que tu nous as quittés cher père. Tu as laissé derrière toi un grand vide que personne ne pourra combler et une grande douleur que personne ne pourra soulager. Tu étais pour nous un père exemplaire, plein d'affection, de générosité, de courage et de bonté. Nous demandons à ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. **ALLAH YARHMEK.**  
Ton épouse et tes enfants **Hichem, Sofiane, Sihem et Sara.**  
إنا لله وإنا إليه راجعون





## ANALYSE

### Réalisme ivoirien, faillite de la défense algérienne

Adjal Lahouari

Bien avant le match, Gourcuff était conscient que ses poulains devaient s'adapter à ce nouvel adversaire dont les caractéristiques étaient différentes de celles des équipes rencontrées lors de la phase de poule. «C'est l'équipe la plus dangereuse», avait-il reconnu plusieurs jours auparavant. Si le coach breton misait sur la lenteur de réaction des défenseurs ivoiriens, en revanche, il redoutait leurs atouts offensifs avec, pratiquement, trois finisseurs comme Bony, Gradel et Gervinho. Sur le plan tactique, Gourcuff ne se fiait pas trop à l'organisation de départ des Ivoiriens, à savoir le 3-5-2. Il savait que son homologue Hervé Renard redoutait, lui aussi, le secteur offensif des Verts. En conséquence, les observateurs ne furent pas étonnés outre mesure de voir un rideau de quatre défenseurs devant lesquels s'est positionné Yaya Touré, la véritable plaque tournante de l'équipe. A l'avant, Bony s'est posté en pivot au profit de ses coéquipiers Gradel et Gervinho. Cependant, Gourcuff aura constaté qu'avec ce schéma, l'équipe ivoirienne était, pratiquement, regroupée dans son périmètre en raison de la bonne entame des Algériens qui monopolisèrent le ballon durant un quart d'heure. Il y a lieu de préciser que les Ivoiriens eurent recours aux fautes et nous en avons compté une quinzaine. C'est ce qui explique, en partie, l'échec des tentatives des Fennecs qui auraient dû exploiter leur supériorité lors de cette période. Par la suite, les coéquipiers de Gervinho réagirent et mirent à profit la passivité de l'axe central pour inscrire un but alors que la défense algérienne avait misé sur le hors-jeu. En première mi-temps, Gourcuff a analysé l'organisation des «Eléphants», et le match s'est animé, les joueurs algériens appuyant sur la cadence. Ils furent récompensés pour leurs efforts par une égalisation méritée au terme d'une action collective rondement menée et parachevée par Soudani.

Les Ivoiriens accusèrent le coup et subirent la domination algérienne, ne procédant que par des contres. Hélas, et encore une fois, la défense des Verts a failli dans le marquage, laissant Bony reprendre de la tête et redonnant l'avantage à son équipe. C'était, de loin, immérité au vu de la supériorité des Verts.

C'est alors que Gourcuff a décidé de procéder à des changements en lançant dans le bain Slimani et Belfodil, des joueurs à même de répondre à l'impact physique des hommes d'Hervé Renard et, également, pour apporter de la fraîcheur, sachant que les Fennecs, hasard du calendrier du tournoi, avaient bénéficié d'une journée de repos de plus que leurs adversaires.

La suite fut une domination constante avec une flopée d'occasions gâchées par nos représentants, les Ivoiriens ajoutant un troisième but. Hélas, la réaction algérienne s'avéra tardive, les Ivoiriens arrachant une qualification qui aurait dû revenir aux Algériens au vu du jeu développé et des occasions. C'est la dure loi du football, le dernier mot revenant au plus réaliste.

## CAN 2015-Côte d'Ivoire 3 - Algérie 1 Amère élimination



M. A.

Fin de l'aventure hier pour l'équipe nationale qui quitte la 30e édition de la Coupe d'Afrique des nations au stade des quarts de finale par la grande porte après avoir fait bonne impression, notamment en seconde période, laissant ainsi le champ libre à son adversaire du jour, la Côte d'Ivoire, qui aura à se mesurer ce mercredi avec la RD Congo pour le compte des demi-finales. Finalement, le scénario de Cabinda en 2010 ne s'est pas répété pour les Verts qui ont trouvé devant eux une bonne équipe de la Côte d'Ivoire qui a intelligemment joué le coup faisant le dos rond dès les premières minutes de la rencontre et lais-

### Bony, cauchemar de la défense algérienne

M. Benboua

On savait que l'Algérie avait fort à faire en affrontant la Côte d'Ivoire en quart de finale de la CAN 2015, un adversaire plus expérimenté et dont les individualités ne sont pas à sous-estimer, mais nous étions loin de penser que les Ivoiriens auraient beaucoup de facilités à franchir la défense algérienne, qui s'est distinguée lors du match précédent face au Sénégal, notamment sur le jeu aérien.

Les Eléphants ont marqué par trois fois et à trois reprises ce sont les erreurs de marquage, même si c'est vrai le dernier but de Gervinho dans le temps additionnel semblait inévitable, puisque les Algériens sont tous montés à l'attaque dans l'espoir d'égaliser. Cependant,

l'initiative du jeu aux protégés de Christian Gourcuff. Ces derniers, qui monopolisèrent le ballon durant le premier quart d'heure, apprirent à leurs dépens que dominer n'est pas gagner, d'autant qu'en face, ils avaient affaire à une équipe qui recèle de grandes individualités qui ont réussi à faire la différence. Car, après un premier avertissement de Serges Aurier qui vit sa tête frôler le poteau gauche de M'bolhi à la 23', c'est Wilfried Bony qui trouvera la brèche dans la défense algérienne trois minutes plus tard. On craignait le pire pour les Fennecs qui revinrent néanmoins en seconde période animés de bonnes intentions. Dominant les débats, les Verts qui appuyèrent sur l'accélérateur parvinrent à égaliser par Sou-

dan à la 50'. Le tournant du match pour la sélection nationale se situa à la 65' lorsque Soudani ne put concrétiser une occasion nette de doubler la mise en butant sur le keeper ivoirien qui sauva son équipe d'un but tout fait.

Loin d'accuser le coup, les Ivoiriens firent appel à leur expérience pour corser l'addition par Wilfried Bony à la 68' avant que Gervinho ne signe le K.-O. dans le temps additionnel. En somme, c'est une élimination amère pour l'équipe nationale qui n'a pu atteindre l'objectif assigné. Mais de grâce, ne tirez pas sur cette équipe qui peut nous valoir beaucoup de satisfactions à l'avenir pour peu que la FAF renouvelle sa confiance à Christian Gourcuff.

dans le temps additionnel, Medjani éprouva des difficultés sur le marquage du joueur ivoirien, qui devait pourtant être surveillé comme le lait sur le feu.

De véritables offrandes donc de la défense, que tout avait du mal à digérer hier, car dans l'ensemble l'EN a livré une prestation de tout premier ordre. Le sélectionneur national n'a jamais nié d'ailleurs que sa défense est peu rassurante depuis un moment, malgré qu'il avait beaucoup misé et axé son travail dans sa préparation qui a précédé cette CAN.

En somme, il faut avouer tout de même que cette équipe recèle beaucoup de qualités, mais nécessite cependant des retouches dans sa composante pour atteindre un plus haut niveau.

Et c'est ainsi que la Côte d'Ivoire a atteint la Guinée équatoriale pour la première fois. Les Eléphants d'Hervé Renard maintiennent intact leur rêve d'un second titre, après celui de 1992. Ils affronteront la RD Congo qui avait renversé le Congo samedi (4-2). Pour sa part, le Ghana affrontera la Guinée équatoriale qui avait pris son billet en surprenant la Tunisie (2-1 a.p.) sur fond de polémique arbitrale.

### Côte d'Ivoire - RD Congo et Ghana - Guinée équatoriale en demi-finales

La Côte d'Ivoire, sortie vainqueur du choc contre l'Algérie (3-1), et le Ghana, dominateur contre la Guinée (3-0), se sont qualifiés hier pour les demi-finales de la CAN-2015 où ils affronteront respectivement la RD Congo et la Guinée équatoriale, pays organisateurs. Le Ghana est le seul rescapé des demi-finales de l'édition 2013 et retrouve pour la 5e fois d'affilée le dernier carré continental, niveau

qui a atteint la Guinée équatoriale pour la première fois. Les Eléphants d'Hervé Renard maintiennent intact leur rêve d'un second titre, après celui de 1992. Ils affronteront la RD Congo qui avait renversé le Congo samedi (4-2). Pour sa part, le Ghana affrontera la Guinée équatoriale qui avait pris son billet en surprenant la Tunisie (2-1 a.p.) sur fond de polémique arbitrale.

### Comment ils ont joué

● **M'bolhi**: Il n'a eu pratiquement rien à faire tant le jeu était concentré au milieu du terrain et la prudence préconisée par les Ivoiriens.

On peut peut-être lui reprocher une erreur de jugement sur le deuxième but, mais ce n'est pas tellement évident dans la mesure où il a compté sur le marquage de Medjani.

● **Mandi**: Il a tenté de porter son soutien sur le plan offensif tout en défendant son couloir.

A la reprise, il a été gêné par Gervinho qui fut un poison sur les balles qu'il a touchées.

● **Ghoulam**: Le défenseur de Naples s'est bien acquitté de sa tâche tout en parvenant à museler Gradel en première période.

En deuxième mi-temps, Ghoulam a quelque peu souffert de la supériorité numérique des Ivoiriens sur son flanc gauche.

● **Medjani**: Il nous a semblé hors forme. En première période, il n'a pas eu beaucoup de travail à faire. Il porte l'entière responsabilité du second but ivoirien.

● **Bougherra**: En dépit de son expérience, il a commis une erreur de placement sur le premier but ivoirien lourd de conséquences.

Il a ensuite perdu sa concentration comme en témoignent ses nombreuses fautes. Il a déserté son poste au moment du troisième but synonyme du KO.

● **Taïder**: Il a été le meilleur Algérien en fournissant un match exemplaire tant sur le plan de la récupération que dans la construction. Gagné par l'énergie, il a perdu son self-control, écopant d'un carton jaune.

● **Bentaleb**: Il s'est bien défendu grâce à son sens de placement et sa discipline tactique. Il faut dire qu'il a été également gêné par la temporisation de Brahimi.

● **Brahimi**: C'est la classe à l'état pur, mais il a souffert de la puissance physique des Ivoiriens et de la partialité de l'arbitre qui n'a pas sanctionné les nombreuses fautes commises sur lui.

● **Feghouli**: Le sociétaire de Valence a joué par intermittences et a eu quelques balles faciles qu'il a mal négociées. Malgré ses tentatives et sa bonne volonté, il n'a pas apporté le plus escompté dans un match considéré comme une finale avant la lettre.

● **Soudani**: Il a eu le mérite de redonner confiance à ses coéquipiers mais il a raté la balle du KO à la 65'. Il s'est bien démené quand même avant d'être remplacé par Slimani à la 71'.

● **Mahrez**: Super technicien balle au pied, il a donné bien des soucis aux Ivoiriens et fut à l'origine de l'égalisation algérienne. Mais lui aussi il a été gêné par l'engagement des Ivoiriens. Il céda sa place à Belfodil à la 71'.

● **Slimani**: Il a eu une belle opportunité de l'égalisation 2 mais son heading est passé au-dessus et ce, malgré son bon placement et l'erreur de jugement de la défense adverse.

● **Belfodil**: Il a joué exactement 23 minutes mais sans aucune utilité dans la mesure où il n'a pas eu une position fixe pour donner ce qu'on attendait de lui. Mais il a quand même bien lutté.

M. Zeggai



**06.30** Sabah el kheir  
**07.00** Journal télévisé  
**07.15** Reprise sabah el kheir  
**09.05** Saïdati  
**10.00** Dessin animé  
**10.25** Fariq el kounghou  
**11.10** El mirqab  
**11.40** Blazing teens  
**12.00** El houdoud el baidha  
**12.45** Résumé CAN2015

**13.00** Journal télévisé  
**13.30** Harat el tanabir  
**15.00** Mahla di aâchia  
**16.00** Moutaât el maïda  
**16.30** Dessin animé  
**16.45** Super family 2  
**17.30** Casting Alhan Wa Chabab  
**18.00** Journal télévisé amazigh

## 18.20 Taqdar tarbah

**18.55** Biatouna  
**19.20** Familitena  
**20.00** Journal télévisé  
**21.00** Résumé CAN2015  
**21.30** Zain darek  
**22.45** Saâ riyadha  
**23.00** Saâ thaqafa



## 20.50 Secrets and Lies



**11.00** Motus  
**11.30** Les Z'amours  
**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal  
**14.00** Toute une histoire  
**15.10** L'histoire continue  
**15.40** Comment ça va bien !  
**17.15** Dans la peau d'un chef  
**18.15** Pyramide  
**18.50** N'oubliez pas les paroles  
**19.55** Météo 2  
**20.00** Journal  
**20.45** Alcaline l'instant  
**20.46** Météo 2

**Saison 1 - Episode 3**  
**Avec Martin Henderson, Anthony Hayes, Diana Glenn, Adrienne Pickering**  
*Sachant désormais qu'il n'est pas le père de Thom, Paul veut en découdre avec Ben. Une violente altercation éclate entre les deux hommes. Ben avoue à sa femme, puis à ses filles, être le père biologique de Thom Murnane.*  
**23.59** Ciné-club  
**00.00** Nosferatu le vampire  
**01.30** 13h15, le samedi...



## 20.50 Les 22es Victoires de la musique classique 2015



**12.00** 12/13 : Journal régional  
**12.25** 12/13 : Journal national  
**13.50** Un cas pour deux  
**16.10** Des chiffres et des lettres  
**16.50** Harry  
**17.25** Un livre, un jour  
**17.30** Slam  
**18.10** Questions pour un champion  
**19.00** 19/20 : Journal régional  
**19.18** 19/20 : Edition locale  
**19.30** 19/20 : Journal national  
**19.58** Météo  
**20.00** Tout le sport  
**20.20** Plus belle la vie

**Présenté par Louis Laforge, Frédéric Lodéon**  
*Cette soirée propose le meilleur de la scène classique actuelle et met en lumière les artistes les plus prestigieux autant que les révélations. Parmi les invités : le ténor allemand Jonas Kaufmann (qui recevra une Victoire d'honneur), la soprano bulgare Sonya Yoncheva, le contre-ténor Philippe Jaroussky, le quatuor Ebène, l'accordéoniste et compositeur Richard Galliano... Sont en compétition dans la catégorie «Soliste instrumental» : les pianistes Bertrand Chamayou et Nelson Freire ainsi que les violoncellistes Henri Demarquette et Edgar Moreau.*  
**23.45** Soir 3  
**00.10** Généalogie, en quête de soi



**13.00** Le Brésil vu d'en haut  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Allô, docteurs !  
**15.10** Bande de mangoustes  
**15.40** Hélène et les animaux  
**16.35** Les routes de l'impossible  
**17.45** C dans l'air  
**19.00** C à vous  
**20.15** Entrée libre  
**20.35** Nicolas Le Floch  
**22.05** Fiction  
**22.35** C dans l'air  
**23.40** Avis de sorties  
**23.50** Entrée libre  
**00.12** Wolinski ne pense qu'à ça  
**01.05** Les routes de l'impossible  
**01.57** Superstructures XXL

**12.05** 360°-GEO  
**12.50** X.enius  
**13.20** Arte journal  
**13.35** Danbé, la tête haute  
**15.05** Couples  
**15.40** Ports d'attache  
**16.30** Les mam-mouths géants de l'âge de glace  
**17.20** X.enius  
**17.50** Curiosités animales  
**18.15** L'Inde sauvage  
**19.00** Indochine sauvage  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
**20.50** La nuit nous appartient  
**22.40** L'amour aux temps du choléra  
**00.55** Ma chambre syrienne

**13.25** Robin des bois, malice à Sherwood  
**13.40** Baskup  
**14.05** Juifs et musulmans, si loin, si proches  
**15.00** Questions pour un champion  
**15.35** Les mécréants  
**17.30** 64' Le monde en français  
**18.35** Arte reportage  
**19.30** Le journal de France 2  
**20.00** Les petits meurtres d'Agatha Christie  
**21.35** Maghreb-Orient Express  
**22.05** TV5Monde le journal Afrique  
**22.25** Le journal de la RTS  
**23.00** Madame de...  
**00.35** Amal



CINE +  
FRISSEUR 20.45

## MATRIX RELOADED

**Avec Keanu Reeves, Hugo Weaving, Laurence Fishburne, Carrie-Anne Moss**  
Les hommes qui ont échappé à la Matrice ont trouvé refuge dans la cité souterraine de Zion. Mais la ville est assiégée par l'armée des Machines et les sentinelles programmées pour anéantir l'espèce humaine vont envahir Zion. Neo, désormais convaincu d'être l'Elu, Trinity et Morpheus galvanisent les citoyens de Zion en leur rappelant les paroles de l'Oracle : l'Elu peut arrêter la guerre contre les Machines.

CANAL+  
CINEMA 20.50

## MONUMENTS MEN



**Avec George Clooney, Cate Blanchett, Matt Damon, Bill Murray**  
En 1944, une grande partie de l'Europe a été bombardée, et de nombreuses oeuvres d'art volées par les nazis. Sur la demande du gouvernement américain, un peloton spécial est formé afin de récupérer ces chefs-d'oeuvre. Formé de sept spécialistes en art peu habitués aux champs de bataille, l'improbable commando, dirigé par Frank Stokes, subit un entraînement sommaire, avant d'être envoyé à travers la France et l'Allemagne. Objectif : retrouver ces fleurons du patrimoine avant qu'ils ne soient détruits par les nazis.

PARIS  
PREMIERE 20.40

## MISSION ÉVASION



**Avec Bruce Willis, Colin Farrell, Terrence Howard, Vicellous Shannon**  
A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le lieutenant de l'US Army Thomas Hart est capturé par les Allemands et envoyé dans un camp de prisonniers tenu par le redoutable major Visser. Il fait la connaissance du colonel William McNamara, responsable de ses codétenus. Lorsqu'un gradé blanc est assassiné, un officier noir est arrêté et traduit devant la cour martiale. Thomas Hart est chargé de sa défense.



## 20.55 Joséphine, ange gardien



**- Légendes d'Armor**  
**Avec Mimie Mathy, Marie Bunel, Eric Boucher, Fabio Zenoni**

*Joséphine se retrouve dans un port sur la côte bretonne. Soudain, un bateau s'approche. Mais il est vide de tout occupant. Nolwen, une femme du village, prétend qu'il est annonciateur d'une malédiction. Peu après, l'Ange gardien se fait embaucher comme serveuse à la crêperie Lozac'h, tenue par Bertrand et Marie.*  
**22.45** New York Unité Spéciale  
**01.55** Au Field de la nuit



## 20.55 Top chef



**Saison 6 - Episode 2**

**Présenté par Stéphane Rotenberg, Hélène Darroze, Philippe Etchebest**  
*Les douze candidats encore en compétition s'affrontent une nouvelle fois. Ils sont séparés en deux groupes. Le premier, supervisé par Michel Sarran, doit cuisiner un simple panier de fruits... contre Philippe Etchebest. Hélène Darroze déguste ensuite les assiettes à l'aveugle pour établir un classement. Le second doit répondre au challenge de Jean-François Piège : reproduire les plats emblématiques de sa carte gastronomique : blanquette, poule au riz ou encore bœuf carottes.*  
**23.30** Top chef, les secrets des grands chefs  
**01.30** Three Rivers



## 20.55 Gomorra



**Saison 1 - Episode 5**

**- Le rugissement de la lionne**  
**Avec Marco D'Amore, Fortunato Cerlino, Maria Pia Calzone, Marco Palvetti**  
*Genny reprend confiance en lui et traite les affaires avec désinvolture ce qui inquiète Ciro. Imma demande un rendez-vous à Franco Musi, l'homme qui gère la fortune familiale pour qu'il lui donne des liquidités. Mais celui-ci ne semble pas décidé à débloquer les fonds de la famille Savastano afin de servir ses propres intérêts.*  
**22.40** Spécial investigation  
**23.35** L'année du web créatif 2014  
**00.05** 16 ans ou presque



**12.16** Peppa Pig  
**12.33** Drôles de petites bêtes  
**12.55** T'choupi et ses amis  
**13.31** C'est pas sorcier  
**14.03** Un gars, une fille  
**15.30** Bons plans  
**15.43** La famille Delajungla  
**16.55** Un jour, une question  
**16.57** Ninjago  
**17.49** Les lapins crétins : invasion  
**18.24** Une saison au zoo  
**20.50** On n'est plus des pigeons !  
**00.58** Ophélie, fée du ski à Sochi



**09.50** Rookie Blue  
**11.30** The Big Bang Theory  
**13.35** Tellement vrai  
**15.15** Tellement vrai : la quotidienne  
**17.00** Hollywood Girls 4  
**17.35** Le mag  
**18.20** Hollywood Girls 4  
**18.55** Stargate SG-1



**12.35** Talent tout neuf  
**12.40** Une nounou d'enfer  
**16.35** Un dîner presque parfait  
**18.35** Les princes de l'amour  
**20.05** Les Simpson  
**20.35** Soda  
**20.50** 60 secondes chrono  
**23.00** Spartacus : le sang des gladiateurs



**20.50** Crimes

## France Progression de l'épidémie de grippe, la campagne de vaccination prolongée



La campagne de vaccination contre la grippe est prolongée jusqu'à fin février. Dans un communiqué publié samedi 31 janvier, le ministère de la Santé et l'Assurance Maladie indiquent avoir pris cette mesure en raison de la progression actuelle de l'épidémie en France métropolitaine. «La grippe étant

actuellement en phase ascendante en France, il est encore temps de se vacciner», indiquent-ils. Les bons de prise en charge du vaccin antigrippal seront donc valides jusqu'au 28 février. Le ministère de la Santé rappelle que les virus circulant actuellement sont en majorité de type A(H3N2), souche res-

ponsable de formes compliquées chez les personnes à risque». «Bien que le vaccin soit probablement moins efficace cette année contre cette souche, le bénéfice global de la vaccination n'est pas remis en question», souligne-t-il. La vaccination est notamment recommandée chez les personnes de plus de 65 ans, les femmes enceintes, les personnes souffrant de diverses pathologies chroniques. Ces personnes peuvent bénéficier d'une prise en charge à 100% du vaccin. L'Institut de veille sanitaire (InVS) a annoncé mercredi que l'épidémie de grippe était désormais «confirmée», le seuil épidémique ayant été franchi la semaine précédente pour la seconde semaine consécutive. L'Institut se fonde sur les données fournies par le réseau de surveillance Sentinelles-Inserm qui souligne que le nombre de nouveaux cas vus en consultation a doublé en l'espace d'une semaine et devrait continuer à augmenter. Selon Sentinelles, le nombre des cas a été estimé à 470 pour 100 000 habitants la semaine dernière, très au dessus du seuil épidémique (177 cas pour 100 000 habitants).

## Une appli qui détermine si vos relations sont toxiques !

Parfois on s'entoure de personnes dont la seule présence engendre une poussée de stress et de sensations désagréables. Ces relations toxiques peuvent maintenant être balayées d'un simple coup de smartphone magique. Le secret tient en une application au nom imprononçable : «pplkpr». Un coach relationnel. Comment ça marche ? Le système quantifie la valeur des fréquentations de l'utilisateur à partir d'un flux de données enregistrées. En fonction des résultats, l'appli envoie directement des messages pour caler un rendez-vous dans votre agenda avec une de vos relations ou à l'inverse s'en séparer en bloquant son contact (en espérant que ce ne soit pas votre patron). «pplkpr» s'appuie sur plusieurs données biométriques comme le rythme cardiaque, enregistré par un bracelet relié à l'appli. Si le cœur se met à battre trop vite en raison d'un état de stress face à une personne de son entourage, l'application va évaluer, à

partir des données renseignées par l'utilisateur sur les personnes, si cette fréquentation est toxique ou non.

De ce calcul automatique, vous êtes censé vous épargner toute relation nuisible et passer plus de temps avec certaines personnes qui vous font du bien... En réalité, si l'application a vraiment été mise au point, elle doit être prise au second degré. Les concepteurs Lauren McCarthy et Kyle McDonald, des artistes américains ont volontairement cherché à verser dans la provocation en imaginant cette appli (qui existe réellement) «purificatrice» de relations. Elle participe d'un projet qui vise davantage à interpeller le grand public sur le danger lié à la collecte numérique des données personnelles. «Nous sommes tous les deux très critiques envers ce mouvement de quantification qui collecte absolument tout et semble très utopiste et naïf quant à l'utilisation des données numériques», explique l'un des inventeurs.



## Chocolat, bonbons, chips... Ce que vos grignotages disent sur votre santé

Un petit coup de blues, un peu de stress et paf, c'est inévitable : vous mettez le nez dans le placard. Mais qu'allez-vous choisir ? Du chocolat, des chips, des bonbons ? Selon une récente étude britannique, nos petits «craquages» ont une signification : notre corps essaye par là de nous avertir qu'il manque de quelque chose. Vous vous jetez d'emblée sur les bonbons, ou carrément sur un morceau de sucre ? Selon la nutritionniste Shona Wilkinson, principale auteur de l'étude,

cela signifie que vous manquez de chrome, un oligo-élément essentiel au métabolisme du sucre. On en trouve principalement dans la viande de bœuf, les carottes, les brocolis, les asperges, les œufs et le poulet. Vous êtes plutôt du genre à engloutir la tablette de chocolat ? Vous manquez de magnésium, comme à peu près 80 % de la population : l'apport quotidien recommandé est en effet de 300 mg par jour. Pour résoudre le problème (et ne pas terminer la tablette en quel-

ques minutes), forcez sur les fruits de mer, les épinards, les amandes et les bananes. Enfin, si vous êtes plutôt attirés par le paquet de pains au lait (ou par la brioche), c'est le signe que vous manquez de tryptophane, un acide aminé essentiel pour la synthèse de la sérotonine et de la mélatonine, deux hormones impliquées dans les troubles de l'humeur et du sommeil. Pour y remédier, la nutritionniste conseille de consommer davantage de dinde, d'œufs et de bananes.

## Etats-Unis Deux millions de véhicules rappelés pour airbags défectueux



Les autorités routières américaines ont rappelé, pour la deuxième fois, plus de deux millions de véhicules Toyota, Chrysler et Honda dont les airbags risquent de se gonfler de façon intempestive alors que le véhicule roule. La décision a été prise, ont précisé samedi les autorités, car cette anomalie s'est produite sur une quarantaine des véhicules qui avaient déjà été rappelés pour ce même problème, lequel était censé avoir été réglé. L'ensemble des 2,12 millions de véhicules avaient déjà été rappelés une première fois, et «c'est malheureusement un problème compliqué pour les consommateurs, qui vont peut-être devoir retourner voir leur concessionnaire une deuxième fois», a expliqué le directeur de la NHTSA, l'administration routière américaine, Mark Rosekind. «Mais c'est un problème urgent de sécurité, et tous les propriétaires de ces véhicules doivent faire cette nouvelle réparation», a-t-il ajouté. Près d'un million des véhicules concernés par cet avertissement sont des Toyota et Honda équipés d'airbags Takata, dont le gonflage intempestif avec risque d'explosion peut provoquer des blessures graves ou même la mort.

Environ 20 millions de véhicules dans le monde sont équipés de ces airbags qui ont déjà fait au moins cinq morts et des centaines de blessés. Takata, dont le président a démissionné fin décembre, a présenté ses excuses pour ces accidents, mais fait l'objet d'une enquête pénale aux Etats-Unis où il est soupçonné d'avoir masqué le problème pendant plusieurs années.

## L'opposition gronde en Floride contre un lâcher de «moustiques OGM»



Le projet d'une société britannique de lâcher des hordes de moustiques génétiquement modifiés dans le sud de la Floride pour réduire le risque de maladies comme la dengue provoque une levée de bouclier parmi les résidents de l'Etat, inquiets de l'impact sur l'environnement. Ainsi, plus de 145.000 personnes ont à ce jour signé une pétition pressant les autorités de s'opposer à ce que l'Etat devienne «un lieu d'expérimentation avec ces insectes mutants». La firme Oxitec explique vouloir tester cette approche pour réduire les populations non-autochtones de moustiques Aedes aegypti dans le sud de la Floride qui sont le principal vecteur de la dengue et du virus chikungunya.

Les moustiques mâles ont été génétiquement modifiés en laboratoire pour rendre impossible la survie de leur progéniture. «Les moustiques mâles qui seront lâchés en Floride et leur progéniture mourront et ne subsisteront pas dans l'environnement», assure Oxitec sur son site internet décrivant cette approche «comme une nouvelle arme contre ces insectes». Seules les femelles piquent car elles sont hématophages, non pas pour se nourrir mais pour obtenir dans le sang la source de protéines nécessaires à la fabrication des œufs. Sinon, comme les mâles, elles se nourrissent de nectar de fleurs.

Si l'Agence américaine des médicaments (Food and Drug Administration) donne son feu vert à ce projet, Oxitec pourrait commencer à libérer ces moustiques OGM dans la nature au cours des prochains mois à raison de plusieurs fois par semaine. Des essais effectués, au Brésil notamment, ont montré une réduction de plus de 90% des populations de moustiques, selon Oxitec. Sur la base de ces résultats, le Bureau de contrôle des moustiques de l'Archipel des Keys de Floride a accepté de travailler avec Oxitec qui y a construit un laboratoire d'élevage de moustiques OGM. Les opposants à ce projet mettent en avant leurs inquiétudes pour l'environnement et surtout de l'impact potentiel sur les humains et d'autres espèces animales.

Ils s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas un groupe d'experts indépendants qui examine les recherches sur les moustiques OGM de la firme britannique. Les auteurs de la pétition font valoir qu'il n'y a pas eu de cas de dengue dans les Keys depuis des années, ce qui montre l'efficacité des méthodes actuelles de contrôle des populations de moustiques. Cependant, les responsables sanitaires estiment qu'une réapparition de la dengue est encore possible tout comme le chikungunya, deux virus qui provoquent de fortes douleurs articulaires et de la fièvre.

## Incendie dans la plus grande bibliothèque universitaire de Russie, des pertes inestimables



Un immense incendie a ravagé samedi à Moscou la principale bibliothèque universitaire de Russie, causant des dégâts à plus d'un million de documents historiques uniques et provoquant la consternation dans les milieux scientifiques qui ont évoqué un «Tchernobyl» culturel.

Selon les secours, l'incendie, qui s'est déclaré vendredi soir et n'avait toujours pas complètement été éteint samedi soir, a ravagé 2.000 m<sup>2</sup> de la bibliothèque de l'Institut d'information scientifique des sciences humaines (Inion). Créée en 1918, elle rassemble plus de 10 millions de documents historiques (livres, journaux, etc.) datant du XVIe au XXe siècles et rédigés en plusieurs langues.

«C'est une grande perte pour la science : il s'agit de la plus vaste collection de ce type dans le monde, équivalente, probablement, à la bibliothèque du Congrès» américain à

Washington, s'est désole le président de l'Académie des Sciences Vladimir Fortov. «On trouve ici des documents impossibles à trouver ailleurs, tous les instituts de sciences humaines utilisent cette bibliothèque. Ce qui s'est passé rappelle Tchernobyl», la catastrophe nucléaire qui s'est produite dans l'Ukraine soviétique en 1986, a-t-il poursuivi, cité par les agences de presse russes. Selon M. Fortov, plus de 15% des documents ont subi des dégâts. «Notre tâche sera de les restaurer, les technologies existent pour cela», a-t-il ajouté. Il a ensuite précisé à la radio Kommersant FM que les dégâts étaient causés surtout par des volumes d'eau considérables déversés sur les lieux. Le fonds abrite l'une des collections les plus riches du monde de livres en langues slaves ainsi que des documents officiels en provenance du Royaume-Uni, d'Italie ou encore des Etats-Unis.



## Séisme de magnitude de 4,8 dans la wilaya de Blida

Une secousse tellurique de magnitude de 4,8 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, dimanche à 21h 06 (heure locale), dans la wilaya de Blida, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse, a été localisé à 4 km au Sud-Est de Hamame Melouane, Wilaya de Blida, a précisé la même source.

## Un geste inédit des musulmans britanniques



Une vingtaine de mosquées sur environ 1.700 devaient ouvrir leurs portes dimanche au Royaume-Uni, dans un geste inédit des musulmans britanniques envers leurs concitoyens après les tensions qui ont suivi les attaques de Paris. Les visiteurs seront accueillis par des membres de la communauté, avec qui ils partageront du thé et des gâteaux et qui leur donneront un aperçu du quotidien d'un centre de culte musulman et répondront à leurs questions sur l'islam, a expliqué le Conseil des musulmans du Royaume-Uni (MCB) qui est à l'origine de l'initiative. Parmi les mosquées qui ont répondu à l'appel du MCB, principale organisation musulmane du pays, figure celle de Finsbury Park, connue pour avoir été autrefois l'un des centres du «Londonistan» — surnom donné à la mouvance radicale islamiste installée dans la capitale britannique au début des années 2000.

Cette mosquée avait notamment été dirigée jusqu'en 2003 par le prêcheur radical britannique Abou Hamza, qui a été extradé aux États-Unis en 2012 et condamné début 2015 à la prison à perpétuité à New York.

## Les Américains blessés en Arabie saoudite travaillent dans le domaine de la Défense



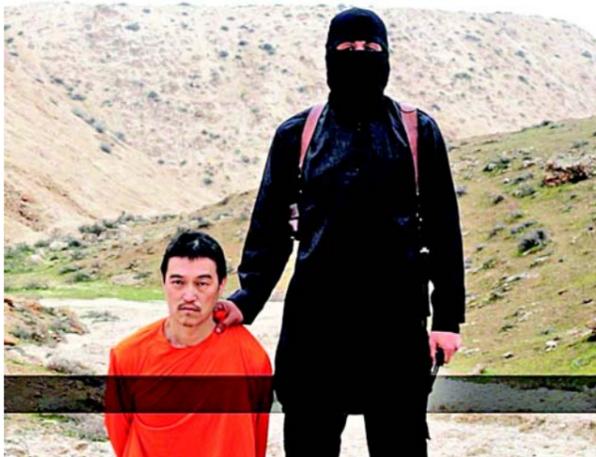
Les deux Américains visés vendredi par des tirs dans l'est de l'Arabie saoudite sont des employés d'une firme sous contrat avec la Garde nationale saoudienne, une armée parallèle du royaume, a annoncé dimanche leur employeur. «Nous pouvons confirmer que deux employés de Vinnell Arabia étaient impliqués dans l'incident de vendredi au cours duquel ils ont été visés par des tirs dans la province d'Al-Ahsa», a indiqué par communiqué la firme, dont un employé avait été tué par balle en octobre à Ryad. «Ils ont été blessés et admis dans un hôpital local où leur état est stable», ajoute le texte. «Une voiture transportant deux ressortissants américains (...) s'est retrouvée sous le feu de tirs d'une source inconnue», avait un porte-parole de la police saoudienne, qui n'avait fait état que d'un seul blessé. Vinnell Arabia, filiale saoudienne de la firme américaine de défense Vinnell, participe aux entraînements des membres de la Garde nationale saoudienne, une armée parallèle d'environ 200.000 hommes que dirige le prince Mitab, l'un des fils du défunt roi Abdallah. Selon une source disposant d'informations sur l'attaque, plusieurs balles ont été tirées d'une voiture blanche contre le véhicule de Vinnell Arabia.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Daech exécute le second otage japonais

L'apparente exécution par le groupe Etat islamique (Daech) d'un second otage japonais enlevé en Syrie a mis dimanche le monde en émoi, Tokyo qualifiant d'ignoble cet acte fermement condamné par la communauté internationale, tandis qu'Amman s'est dit «déterminé à tout faire» pour sauver la vie d'un pilote jordanien aux mains des djihadistes. Le Japon a juré dimanche qu'il ne céderait pas face au terrorisme, après la diffusion d'un enregistrement attribué à l'EI annonçant la décapitation d'un deuxième ressortissant japonais. «Nous en sommes outrés et condamnons (cet acte) avec la plus grande fermeté», a déclaré le porte-parole du gouvernement nippon, Yoshihide Suga. Il a jugé «hautement probable» l'authenticité de la vidéo relatant l'exécution de l'homme identifié comme étant le journaliste Kenji Goto, enlevé l'automne dernier en Syrie.



L'EI avait déjà annoncé il y a une semaine avoir tué un premier otage japonais, Haruna Yukawa, capturé en août en Syrie, avant que Kenji Goto n'aille à sa recherche et ne soit enlevé à son tour fin octobre ou début novembre.

«C'est un acte de terrorisme ignoble contre lequel je suis très en colère», a renchéri le Premier ministre Shinzo Abe, visiblement ému. «Nous ne pardonnerons jamais aux terroristes», a-t-il poursuivi.

## 7 morts dans un attentat-suicide au Nigeria



Au moins sept personnes ont été tuées dimanche par un attentat-suicide visant une réunion politique au domicile d'un politicien à Potiskum, dans le nord-est du Nigeria, deux semaines avant l'élection présidentielle, ont indiqué à l'AFP la police et des témoins. «Nous avons évacué huit corps dont celui du kamikaze vers l'hôpital», a déclaré un officier de police sur les lieux, sous couvert d'anonymat. Sept personnes ont été blessées. Selon un témoin, Nura Umar, qui a évoqué le même

bilan, le kamikaze est sorti d'un bus qui se trouvait devant la maison d'un politicien influent, Sabo Garbu. M. Garbu, qui appartient à la majorité au pouvoir, est candidat aux législatives prévues le 14 février, comme la présidentielle. M. Garbu tenait une réunion dans la perspective de ce scrutin dans sa maison mais aucun des participants n'a été blessé. Les islamistes du groupe Boko Haram mènent souvent des attaques semblables dans le nord-est du pays, tuant des politiciens.

## Plusieurs morts dans un bombardement en Somalie

Plusieurs personnes ont été tuées dans un bombardement aérien dans le sud somalien, qui visait apparemment une maison abritant des islamistes shebab, ont affirmé dimanche des responsables somaliens et des témoins. Une source au sein des shebab, groupe affilié à la nébuleuse al-Qaïda, a confirmé qu'un missile avait frappé le bastion islamiste de Dinsor, à quelque 270 km à l'ouest de la capitale Mogadiscio, tard samedi. Il n'a donné aucun détail sur les personnes visées par l'attaque ou le nombre de victimes. Abdulkadir Mohamed Nur, un responsable régional somalien, a de son côté affirmé que plusieurs shebab avaient été tués. «De nombreux militants shebab ont été tués dans le bombardement aérien», a-t-il assuré, sans non plus dire qui était visé ni quel pays



avait mené l'attaque. Un habitant de Dinsor, Ali Yare, a affirmé à l'AFP par téléphone que quatre civils avaient été blessés ou tués dans la frappe. «Nous

avons entendu une forte explosion et quelques minutes plus tard, j'ai vu des voitures arriver sur place, certaines repartant avec des victimes», a-t-il dit.

## Tunisie: le nouveau gouvernement connu aujourd'hui



Le chef du gouvernement tunisien désigné, Habib Essid, a annoncé aujourd'hui lundi, la composition définitive de son cabinet, et ce après de longs pourparlers avec les principaux partis politiques dont certains ne seraient pas d'accord sur le principe d'un gouvernement d'union. Les concertations sur la formation du prochain gouvernement Essid ayant pris fin vendredi n'ont pas débouché sur un accord permettant de former un gouvernement d'union, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP qui affirme l'annonce le 2 février de la composition du nouveau cabinet. Une fois dévoilé, le nouveau gouvernement sera soumis au vote de confiance, des députés à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) mercredi 4 février. M. Essid a eu jeudi des entretiens avec des représentants et dirigeants des partis politiques, dont Rached Ghannouchi, Taieb Baccouche, Slim Riahi et Kamel Jendoubi, des organisations et des personnalités nationales, mais aussi avec des composantes de la société civile. Ces concertations s'articulent autour du programme du gouvernement pour la prochaine étape, sa composition ainsi que les enjeux majeurs de la prochaine étape en Tunisie.

## Deux policiers blessés dans une explosion à Bahreïn

Deux policiers ont été blessés par une explosion «terroriste» dans un village chiite à Bahreïn, théâtre depuis près de quatre ans d'une vague de violences anti-gouvernementales, a annoncé dans la nuit de samedi à dimanche le ministère de l'Intérieur. L'explosion, survenue dans une station-service à al-Miqshaa, un village chiite près de Manama, a blessé deux policiers qui ont été hospitalisés, a ajouté le ministère sur Twitter. Les attaques contre les forces de sécurité se sont multipliées ces derniers mois.

En décembre, elles avaient tué un policier jordanien, qui se trouvait à Bahreïn dans le cadre de la coopération bilatérale, et un Bahreïni. Trois autres policiers avaient été également blessés. Trois policiers, dont un officier des Emirats arabes unis, avaient été tués le 3 mars dans un attentat à la bombe dans une localité chiite. Un autre policier avait été tué le 15 février également dans une attaque à la bombe dans un village chiite lors de protestations marquant le troisième anniversaire de la contestation.

## EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

### LE MARCHÉ OU CREVE

corruption. Elle est institution et personne ne s'en cache. L'on se demande si en définitive cette forme de rémunération en échange d'une vague paix n'est que la simple officialisation d'une recette politique établie à travers le monde. Chaque pays lui donnant des formes et des articulations pour prêter bonne figure à une légalité et une rationalité perçues par l'ultralibéralisme comme tatillonnes et débridées.

Les Américains, les premiers, ont toujours pensé dur comme fer que mettre la main dans le Trésor public pour accompagner financièrement le citoyen était une gabegie. S'embarrasser de préoccupations de solidarité sociale serait pour eux un blasphème et certains vont jusqu'à penser que cette surdité affichée face aux velléités humanistes serait la base de leur suprématie.

Le débat sur l'intervention des États par leurs aides financières dans les secteurs qui régissent la vie de leurs citoyens ne fait que commencer avec son lot de dramatiques coups budgétaires et de remises en cause d'acquis sociaux. L'implacable crise économique mondiale donne aujourd'hui l'impression que la rotation de la Terre est contrariée et qu'elle est encline à tourner à l'envers. Les exemples portugais, espagnol et grec aujourd'hui sont édifiants à ce sujet. La tendance est au marché ou creve et une nouvelle approche se dessine pour tracer aux peuples un nouvel itinéraire. Quand un pour cent des humains détient quatre-vingt-dix pour cent des richesses du monde, un fabuleux dilemme à résoudre s'impose pour s'interroger sur les tenants de l'existence de toute l'humanité. Faute de quoi le Nigérien du Delta s'estimera encore dans son droit de participer à la rapine en prenant n'importe quelle arme qu'il trouvera à sa portée.